LIVRE DU ROY CHARLES

DE LA

CHASSE DU CERF

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'APRÈS

LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

PAR

HENRI CHEVREUL

A PARIS
CHEZ AUGUSTE AUBRY
L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
RUE DAUPHINE, N° 16

M.DCCC.LIX

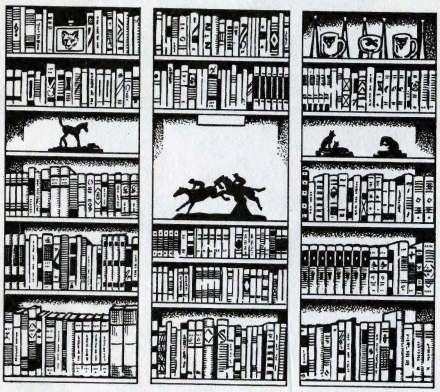

Ex Libris
JOHN AND MARTHA DANIELS

sgndan

1st edn

One of 225 copies

LIVRE DU ROY CHARLES

DE LA CHASSE DU CERF

Tiré à 225 exemplaires.

200 *Sur papier vergé;*
8 *Sur papier chamois;*
8 *Sur papier vélin;*
7 *Sur papier de Chine;*
2 *Sur peau de vélin.*

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES AUGUSTINS.

LIVRE DU ROI CHARLES

EDIT. AUBRY 1859

Dupeux imp. r. Beaurade 19. Paris.

LIVRE DU ROY CHARLES

DE LA

CHASSE DU CERF

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'APRÈS

LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

PAR

HENRI CHEVREUL

A PARIS

CHEZ AUGUSTE AUBRY

L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

RUE DAUPHINE, N° 16

M.DCCC.LIX

A MONSIEUR ALBERT DE LOISY

Le Livre du Roy Charles *fut dédié par son auteur à Mesnil,* lieutenant de venerye, *qui l'avait initié à ce grand art que nous aimons.*

Celui qui se dit votre indigne disciple en saint Hubert pouvait-il mieux faire que de suivre ce royal exemple?

Recevez donc l'hommage de ce Traité de la Chasse du Cerf *comme un souvenir de mon bien sincère et bien vif attachement.*

HENRI CHEVREUL.

AVANT-PROPOS

J'ai publié successivement, en 1857 et 1858, deux réimpressions du célèbre traité de Charles IX, qui parut en 1625, sous le titre de *Chasse royale*. En rendant compte de ma seconde édition dans la *Correspondance littéraire*[1], M. Ludovic Lalanne, écrivain aussi distingué qu'érudit, exprima, dans un article très-bienveillant, le regret que M. Bouchard-Huzard, qui avait aussi, en 1857, donné

[1] *Voy.* numéro du 5 novembre 1858, p. 17 et 18.

une édition de la *Chasse royale*, et moi, n'eussions pas eu connaissance d'un manuscrit de cet ouvrage qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut, au fonds Godefroy, recueil n° 194.

Il disait : « Malheureusement les deux éditeurs « se sont bornés à reproduire l'édition originale, « et ne pouvaient faire autrement, car ils igno- « raient l'existence à la bibliothèque de l'Insti- « tut d'un manuscrit provenant très-probable- « ment de Villeroy, et qui est resté inconnu « jusqu'ici. Il se compose de cinquante feuillets « petit in-folio et est intitulé : *Livre du Roy « Charles. De la Chasse du Cerf.* C'est évidem- « ment une copie très-fidèlement faite sur le « manuscrit original, car le texte et l'ortho- « graphe sont de beaucoup préférables au texte « imprimé. Enfin, en tête se lit une petite pièce « qui a bien son mérite, et que nous ne savons « pourquoi le premier éditeur a supprimée : car « c'est la dédicace même du livre adressée par le « prince à Mesnil, son lieutenant de *Vénerye*...

« On voit que la découverte de ce manuscrit « rend nécessaire une nouvelle édition du livre « royal, et nous espérons que M. Chevreul vou- « dra bien s'en charger. »

Désirant répondre à l'appel de M. Ludovic Lalanne, je donne cette nouvelle édition conforme au manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, abandonnant d'une manière absolue l'imprimé de 1625, parce qu'on y trouve plus de cent passages contenant des barbarismes, des solécismes ou des non-sens évidents, par suite de lignes entières passées par le typographe.

Ainsi, au chapitre II, page 9, ligne 13 de ma réimpression de 1858[1], au lieu de : les Cerfs commencent à *rire*, on voit dans le manuscrit *rère*.

Page 10, ligne 2. *Musser* au lieu de *muser*. En effet, museau explique le sens de *muser*

Page 10, ligne 25. Qu'ainsy *ne* soit, au lieu de qu'ainsy soit ; *ne* fait un contre-sens.

Chapitre IV, page 14, ligne 1. *Prome*, ce qui ne signifie rien, pour *prorys*, que l'on nomme aujourd'hui le *prurit*.

Page 17, ligne 21. Comme il faut à l'estre ce qui est inintelligible, au lieu de comme il fault *qu'il apprenne* à l'estre.

Chapitre VI, page 19, ligne 24. *Ruent*, qui n'a pas de sens ici, pour *reent*, du verbe *rere* ou *raire*.

Page 27, ligne 23. Après le mot *fiel*, l'imprimeur a passé cette phrase : Mais il se voit partout aussy bien qu'en Achaye, qu'ils ont quelque chose à la queue qui ressemble et est ainsy comme fiel.

[1] C'est à cette réimpression que se rapportent les numéros des pages et des lignes citées dans cet avant-propos.

Chapitre IX, page 35, ligne 8. *Retourner*, non-sens, pour *retrouver*.

Chapitre XI, page 38, ligne 2. *Du* païs de Berry au lieu *de ce* païs de Berry, ce qui semble indiquer que Charles IX était dans cette province lorsqu'il dictait ce chapitre.

Chapitre XII, page 39, ligne 9. *Poil* court et gros sans estre gras, pour *pied* gros sans être gras.

Chapitre XIII, page 44, ligne 7. La *claye* est tempérée, ce qui est inintelligible, au lieu de la *chaleur* est tempérée.

Chapitre XIV, page 45, ligne 7. Pour apprendre aux chiens courants *d'autre* créance, les uns aux autres, au lieu *d'avoir* créance.

Chapitre XV, page 48, ligne 6. *But* de la ruse pour *bout* de la ruse.

Chapitre XVII, page 52, ligne 14. Le manuscrit restitue trois mots nécessaires au sens.

Page 55, ligne 9. Yeux rouges et *chancelans*, pour *estincelans*, ce qui a une signification.

Même page, ligne 17. Appercevoir par au-dessous, pour appercevoir *ses dents* par au-desssous. Deux mots importants passés par l'imprimeur.

Page 56, ligne 26, au lieu de *quand* non-sens, *quant et quant*, c'est-à-dire autant de fois.

Chapitre XVIII, page 59, ligne 22. Ceste maladie est dangereuse, le manuscrit ajoute *contagieuse*, ce qui seul explique les mots suivants.

Chapitre XXII, page 72, ligne 16. Aussy il faut discerner, pour aussy *comme* il fault discerner. Encore un mot passé.

Chapitre XXIII, page 75, ligne 25. Escorche l'escorce jusqu'à la *queue*, au lieu de *séve*.

Chapitre XXIV, page 81, ligne 20. Toute une phrase oubliée qui existe sur le manuscrit et complète le sens.

Chapitre XXV, page 83, ligne 20. Quatorze mots sautés qui corrigent une absurdité de l'imprimé.

Page 84, ligne 24. Une longue phrase a été passée.

Chapitre XXVI, page 85, ligne 22. *Principaux* pour *principes*.

Chapitre XXVII, page 87, ligne 8. *N'a l'envie* pour *ne l'ennuye*, ce qui est seul compréhensible.

Page 87, ligne 23. Remuée et *frayée*, au lieu de remuée *de frais*.

Page 88, ligne 8. *Rabatu* pour *rebatu*.

Page 89, ligne 9. Qu'il commence faut, le manuscrit ajoute qu'il commence *à dresser* fault.

Chapitre XXVIII, page 90, ligne 14. Trois mots passés, page 94, ligne 24. *Rusées* pour *rusent*.

Chapitre XXIX, page 98, ligne 13. *Haussent* pour *haulsant*.

Page 101, ligne 17. Luy faire feste, pour luy *fault* faire feste.

Il nous paraît inutile de multiplier davantage les citations pour prouver la supériorité du texte que nous reproduisons aujourd'hui.

Le manuscrit ne porte que le timbre de l'Institut et ne contient ni dessin ni table, ce qui s'explique puisque l'ouvrage est resté inachevé. A partir du XXVIIe chapitre, l'écriture change;

mais cette écriture, comme la première, appartient à la seconde moitié du XVIe siècle. Si donc ce n'est pas l'original, ce manuscrit doit en être une excellente copie. Je conserve dans cette édition la gravure du titre [1], la dédicace à Louis XIII et le privilége de 1625, tout en restituant au livre le titre donné par l'auteur lui-même et la dédicace à Mesnil, lieutenant de *venerye*. J'ai ajouté dans l'Introduction une lettre de Catherine de Médicis, adressée au maréchal de Matignon après la mort de son fils. Dans les pièces annexées, l'épitaphe de Courte, chienne favorite de Charles IX; le dialogue de Beaumont, lévrier de ce prince, et de Caron, par Ronsard; quelques extraits des comptes de chasse de Charles et une lettre inédite de Pierre Bon, gouverneur de Marseille, à ce souverain, pour lui annoncer l'envoi que lui fait le *roy d'Alger* de chevaux, de lions, d'ours et de lévriers. Cette lettre se trouve à la bibliothèque de l'Institut, au fonds Godefroy, recueil n° 258. J'ai pensé que ces additions auraient quelque intérêt pour le lecteur.

[1] Cette gravure est réduite d'un huitième.

INTRODUCTION

L'HISTOIRE générale de France ne nous entretient ordinairement que des actes politiques des rois et surtout de leurs guerres, de leurs traités de paix ou d'alliance. Un prince dont la carrière a été courte et le règne signalé par quelque grand évènement n'est, pour ainsi dire, connu que par cet évènement même. S'il émane de sa personne, ou si c'est un acte de sa toute-puissance, suivant le jugement qu'en porte l'historien, le prince est honoré, exalté, ou bien il est blâmé, flétri et même voué à l'exé-

cration. C'est ainsi que le nom de Charles IX, depuis deux siècles, ne rappelle plus que les massacres de la Saint-Barthélemy; l'histoire se tait sur l'homme privé, et bien des gens ignorent encore que Charles IX fut poëte, et qu'il composa un *Traité de la chasse du Cerf*. Le goût si répandu de nos jours pour l'histoire de notre ancienne littérature m'a fait penser qu'un recueil des œuvres littéraires de ce souverain [1] ne serait point indigne d'être offert au public, et qu'il y aurait convenance à réunir le plus possible de renseignements, non sur le monarque, mais sur l'homme privé, le poëte, le veneur.

Les rares détails que je vais exposer sont tirés d'un grand nombre d'ouvrages du temps, histoires, mémoires, panégyriques, où ils sont disséminés; car si au XVIe siècle on a beaucoup écrit, c'était principalement sur les matières politiques et religieuses, les affaires d'un intérêt général. Brantôme lui-même, auteur de tant de portraits et de biographies, est très-sobre de détails, si on compare ses mémoires à ceux du XVIIe siècle. Le XVIe siècle a commencé, à vrai dire, cette littérature de mémoires qui nous permet

[1] Les poésies connues de Charles IX sont insérées dans cette Introduction.

de pénétrer dans l'intérieur des rois et dans la vie intime des personnages historiques ; mais il fallait à la fois le despotisme, la durée du règne de Louis XIV et les loisirs d'une cour élégante et polie pour que le *Journal de Dangeau* fût possible. Si un écrivain contemporain des Valois nous eût initié avec autant de détails aux secrets de la vie privée de ces princes, en nous instruisant de leurs goûts, de leurs jeux, ainsi que Dangeau l'a fait pour Louis XIV, il eût satisfait notre curiosité ; et l'intérêt de cette époque de notre histoire serait bien plus vif encore, si un homme d'un esprit aussi pénétrant, d'un jugement aussi ferme que le duc de Saint-Simon, en en retraçant les détails, nous eût dévoilé les secrets de la cour et fait connaître les passions et les ambitions qui animaient les princes et leurs courtisans.

Charles IX était né avec l'amour de la gloire et avec les qualités qui font les rois distingués. Doué d'un esprit ouvert et droit, il donna en montant sur le trône les plus belles espérances. A peine sorti de l'enfance, il désira prendre le commandement de ses armées et l'exercer en personne. Il s'exposa souvent, aux sièges de Bourges, de Rouen et du Havre. Le 29 septembre 1567, à l'âge de dix-sept

ans, lorsque les huguenots voulurent l'enlever au milieu de sa cour, à Meaux, il quitta cette ville, fut quinze heures à cheval et fit preuve d'une grande résolution et d'une rare vigueur [1] à la tête des Suisses, qui protégeaient sa marche sur Paris. Quand le connétable Anne de Montmorency mourut de ses blessures, après la bataille de Saint-Denis qu'il venait de gagner sur les protestants (le 10 novembre 1567), Charles fit cette fière réponse à un seigneur qui lui demandait la charge de connétable de France : Je suis assez fort et assez puissant pour porter mon épée, « d'autant, « dit Brantôme, que l'estat de Connestable est « de porter l'espée devant le Roy [2]. » Après les batailles de Jarnac et de Moncontour, où il ne put assister, à son grand regret, en étant empêché par sa mère, il dit au poëte Daurat, qui lui présentait des vers composés à sa louange : « N'escri- « vez desormais rien pour moy qui n'en ay donné « encores nul suiet d'en bien dire; mais reservez « tous ces beaux escrits pour mon frere, qui vous « fait tous les jours tailler de bonne besoigne [3]. »

[1] *Voy.* Mémoires de Bouillon, p. 378. Édition du *Panthéon littéraire.*

[2] Brantôme, tome IV, p. 2. Édition de 1722.

[3] Brantôme, *ibid.*, p. 3.

Son empire sur lui-même était tel qu'un jour s'étant aperçu que le vin avait altéré sa raison, il jura de s'en abstenir désormais, et tint parole.

Comment cette heureuse nature fut-elle si profondément modifiée ?

C'est que sa mère, Catherine de Médicis, qui, à l'astuce et à la corruption italiennes, joignait une ambition de femme et de reine, fit usage de tous les moyens qu'elle put imaginer pour éloigner son fils des études sérieuses. Elle ne favorisa que ses penchants au plaisir, l'entoura de courtisans qui, méprisables flatteurs du jeune roi, ne cherchaient qu'à le détourner des affaires d'Etat. Parce qu'il était grand, fort et actif, la reine lui persuada de s'adonner aux exercices les plus violents, à la chasse à courre principalement, à laquelle elle-même prenait part le plus souvent, ainsi que ses autres enfants, les ducs d'Anjou, d'Alençon et la future reine de Navarre, la charmante Marguerite. Nul ne maniait l'arquebuse avec plus d'adresse que Catherine, et nul ne la surpassait dans l'art de forcer le cerf[1].

[1] « Le Roy Françoys se delectoit à luy faire donner plaisir à la chasse, en laquelle elle n'abandonnoit jamais le roy, et le suivoit tousiours à courir, car elle estoit fort bien à cheval et hardie, et s'y tenoit de fort bonne grace, ayant esté la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la

Charles IX finit par s'abandonner à ses passions, et se reposa sur sa mère des soins du gouvernement; aussi sa vie se passait-elle dans l'exercice des armes, de la danse et du plein saut, au jeu de la paume et du ballon, à dompter les chevaux, à fabriquer lui-même leurs fers, ainsi que des cuirasses, des clefs, des rouets d'arquebuse et de pistolets, à imiter des monnaies et des médailles. Chose singulière, l'homme que l'on cite pour le plus cruel des rois aimait, comme l'infortuné Louis XVI, à travailler les métaux; il avait une forge au palais du Louvre, et une autre au château d'Amboise[1]. Le soir, après ses rudes labeurs du jour, il s'entourait des plus beaux esprits de son temps, parmi lesquels brillaient Ronsard, Amadis Jamin, Passerat, Claude Binet, Daurat et Baïf, à qui il avait accordé, en

grace y estoit bien plus belle et apparoissante que sur la planchette, et a tousiours fort aymé à aller à cheval jusqu'à l'aage de soixante ans... Quand le Roy son mary vivoit, elle alloit quasi ordinairement avec luy à l'assemblée du cerf et autres chasses..... Elle aymoit aussi fort à tirer l'arbaleste à jalet, et en tiroit fort bien et tousiours quand elle s'alloit pourmener, faisoit porter son arbaleste, et quand elle voyoit quelque beau coup elle tiroit. » Brantôme, tome V de l'édition de 1823, in-8°, p. 34, 35 et 36. (Le jalet était une balle de terre cuite qu'on lançait avec l'arbalète.)

[1] Sorbin, *Histoire contenant abbrégé de la vie, mœurs et vertus du Roy tres chrestien et débonnaire Charles IX*. Lyon, 1574, 2e édition, p. 58.

novembre 1570, des lettres patentes pour l'établissement d'une Académie de poésie et de musique[1]. Ayant la répartie prompte et fine, il se plaisait à lutter d'esprit avec eux ; on lui attribue cet impromptu contre les Guises, devenu célèbre [2] :

François premier prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettroient ses enfans en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

Il passait quelquefois des nuits entières à écouter Ronsard déclamer ses vers ou les chanter avec expression, car Charles aimait beaucoup la musique : il exécutait sa partie au lutrin comme son père et composa quelques airs de chasse ; un de ses plus grands plaisirs était d'entendre la voix d'Estienne Le Roy, maître de musique de sa chambre, et principalement, dit Sorbin, « celle « d'un des plus rares musiciens de ce temps,

[1] Cette première société littéraire, fondée en France par Baïf et Joachim Thibaut de Courville, professeur de chant, ne put se soutenir au milieu des guerres civiles.

« Le roi Charles IX recompensoit les poëtes, non pas tout à coup, mais peu à peu, afin qu'ils fussent contraints tousiours de bien faire ; disant que les poëtes ressembloient les chevaux, qu'il falloit nourrir et pas trop engraisser, car après ils ne valent plus rien. » Brantôme, tome IV, page 32.

[2] *Biographie universelle*, art. CHARLES IX, par Fiévée.

« nommé Orlande, serviteur au duc de Baviè-
« res[1]. »

Charles IX ne pouvait se séparer de son cher Ronsard, son maître en poésie, qu'il avait comblé de biens en le nommant aux prieurés de Croix-Val et de Saint-Cosme-les-Tours, et à l'abbaye de Bellozane; aussi l'emmenait-il dans les fréquents voyages qu'il faisait avec sa mère; et sur son ordre exprès, le poëte logeait dans la même maison ou le même palais que le roi. Avant de partir, il lui adressait ordinairement une invitation en vers, telle que celle-ci, qui est parvenue jusqu'à nous :

Ronsard, je cognoy bien que si tu ne me vois,
Tu oublies soudain de ton grand Roy la vois :
Mais pour t'en souvenir, pense que je n'oublie
Continuer tousiours d'apprendre en poësie ;
Et pour ce j'ay voulu t'envoyer cet escrit,
Pour enthousiazer ton phantastique esprit

[1] Sorbin, *Histoire de Charles IX*, page 60. Sorbin désigne, sous le nom d'Orlande, Roland de Lattre, célèbre musicien belge, appelé par les Français Roland de Lassus ou Rolland Lasse, et par les Italiens, Orlando di Lasso. Il était spirituel, érudit; ses bons mots et sa gaieté le faisaient rechercher. Charles IX, peu de temps avant sa mort, lui fit offrir la maîtrise de sa chapelle. Voy. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

Donc ne t'amuse plus à faire ton mesnage :
Maintenant n'est plus temps de faire jardinage :
Il faut suivre ton Roy, qui t'aime par sus tous
Pour les vers qui de toy coulent braves et doux :
Et croy, si tu ne viens me trouver à Amboise,
Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

Et Ronsard répondait par une épître qui commence ainsi :

Charles en qui le ciel toutes graces inspire,
Qui as le cœur plus grand que n'est grand ton empire,
Une ame prompte et vive, un esprit genereux,
De vertus, de science, et d'honneur amoureux,
Qui passes tes ayeux d'un aussi long espace
Que l'Aigle, les Autours, dont l'aile ne se lasse
En volant outre l'air d'approcher le Soleil
Ainsin entre les roys tu n'as point de pareil[1].
. . . . . .

Dans les voyages dont nous venons de parler, Charles se livrait avec une telle véhémence, un tel entraînement à sa passion pour la chasse, que la nuit il se réveillait en sursaut en appelant ses chiens ; et le passage suivant de Sorbin montre combien Catherine en craignait l'influence sur la santé du prince : « Et me vient en memoire

[1] Voir la réponse, à la suite de l'Introduction.

« qu'un certain jour à Chasteaubriand, en Bre-
« taigne, je fus commandé par la Royne, sa mère,
« de lui remonstrer les inconvenients qui luy
« pouvoient advenir pour s'addonner par trop à
« tel exercice. Ce que je feis très volontiers en
« son cabinet, Monsieur le comte de Rets, actuel-
« lement mareschal de France, seul temoin de
« mes remonstrances. Mais je n'ouys jamais
« homme mieux discourir de la distribution et
« deportement de ses actions, pour me persuader
« et faire croire que le plaisir qu'il prenoit à la
« chasse ne portoit aucun prejudice en façon du
« monde, ny à la santé de son corps, ny au devoir
« de sa charge; où il me feist paroistre combien
« il estoit eloquent et facond, comme de vray il
« estoit [1]. »

Une lettre qu'il adressa à Mandelot, le 19 septembre 1572, prouve en effet qu'il sacrifiait sa santé aux plaisirs de la chasse :

« Monsieur de Mandelot, pour ce que sur l'oc-
« casion d'une petite blesseure que depuis deux
« jours j'ai reçeue au bras, l'on pourroit faire
« courir le bruict que ce fust ce plus grande
« chose que ce n'est, je vous ay bien voulu es-

[1] Sorbin, p. 57 et 58.

« crire la presente pour vous en advertir, afin
« que vous le faictes entendre partout où besoing
« sera. C'est qu'estant ces jours passez à la
« chasse près mon chasteau de Saint-Germain-
« en-Laye, et poursuivant le sanglier qui estoit
« dans les toilles, je me blessay au bras gauche
« sans qu'il y ayt aucun nerf ni veine couppée ny
« blessée, ny que je sois en danger d'aucun in-
« convénient pour ceste occasion et ne laissay
« pas de partir le lendemain pour retourner cou-
« chier en ceste ville, où je suis à présent en très
« bonne santé, grace à Dieu, auquel je prie,
« Monsieur de Mandelot, vous avoir en sa saincte
« et digne garde [1]. »

Bien différent des autres Valois, dont l'histoire a flétri les mœurs corrompues, on ne lui connaît qu'une seule maîtresse, Marie Touchet, dont l'attachement, commencé avant son mariage, dura jusqu'à sa mort. Il en eut deux fils ; l'un mourut en bas âge, et l'autre reçut le titre de duc d'Angoulême.

Simple dans ses vêtements, il méprisait le luxe et rendit, en 1567 et 1573, plusieurs édits pour le restreindre, mais ce fut en vain : « Sobre estoit-il

[1] *Correspondance de Charles IX et de Mandelot*, publiée par M. Paulin Pâris. Crapelet, 1830, page 102.

« en son manger et boire, peu curieux de sa nour-
« riture, moins superbe en habits qu'autre de sa
« cour, et se deplaisoit infiniment à voir la curio-
« sité d'aucuns, vrais singes de cour, se peignans,
« coëffans et habillans à toutes les modes qui se
« presentoient devant leurs yeux, tantost à
« l'Italienne, tantost à la Pollaque, peu à peu à
« l'Allemande et autres telles manières d'orne-
« ments... extremement haïssoit fard et l'orne-
« ment des Ratte penades [1]. »

Lorsqu'il mourut, le 30 mai 1574 [2], Ambroise Paré, son premier chirurgien, dit à Strozzi et à Brantôme, « qu'il estoit mort pour s'être trop
« fatigué à sonner de la trompe à la chasse du
« cerf, qui luy avoit trop gâté son pauvre corps.

« Aucuns ont voulu dire que durant sa ma-
« ladie il s'eschappa après la Royne sa femme et
« s'y eschauffa tant, qu'il en abbregea ses jours;
« ce qui a donné suiet de dire que Venus l'avoit
« fait mourir avec Diane [3], ce que je n'ay sceu
« croire car il ne s'en parloit à la cour parmy les
« bouches les plus dignes de foy, car j'y estois. »

[1] Sorbin, page 58.
[2] Il mourut à Vincennes, à l'âge de vingt-quatre ans.
[3] Ce qui donna lieu à cette épitaphe :

Pour aymer fort Diane, et Cythérée aussy,
L'une et l'autre m'ont mis en ce tombeau icy.

« Pour quant à l'exercice de Diane, je le croy « fort bien, car il y estoit trop viollantement ad- « donné, fust à courir et à picquer après le cerf, « fust à beau pied à le destourner avec le limier; « et y estoit si affectionné qu'il en perdoit le dor- « mir, estant à cheval avant jour, pour y aller, « et se peinoit aussi fort à appeller les chiens, « fust de la voix, fust de la trompe. Il aymoit « aussi fort l'exercice des chevaux et à les pic- « quer; et ceux qui alloient le plus haut estoient « ses favorys...[1] »

Quelques historiens ont dit ou donné à entendre que la mort de Charles IX devait être attribuée au poison, et ce crime à Catherine de Médicis; il est plus vraisemblable de penser qu'elle fut la suite d'une phthisie pulmonaire ou de quelque maladie inflammatoire produite par les violents exercices auxquels il se livrait avec tant d'ardeur, surtout depuis la Saint-Barthélemy[2]. Sa fin fut si affreuse que les huguenots eux-mêmes n'en parlent qu'avec un profond sentiment de pitié et de commisération; son sommeil, léger et rare, était troublé par des tressaillements nerveux et

[1] V. Brantôme, tome IV, page 20 à 23, édition de 1722, et tome IV, page 221 de l'édition de 1823, in-8°.

[2] Voir, à la suite de l'Introduction, les Extraits des Comptes de Charles IX et la lettre de Pierre Bon.

des plaintes que d'horribles cauchemars lui arrachaient. Il avait de fréquentes hémorrhagies, et parfois s'éveillait inondé de sang; d'autrefois il tombait en délire, et alors il lui semblait que l'air retentissait de bruits sinistres. L'Estoile rapporte que dans la nuit qui précéda sa mort, « comme il « ne restoit plus dans la chambre que La Tour, « Saint-Pris et sa nourrice, qu'il aimoit beaucoup, « encores qu'elle fust huguenote; comme celle-ci « se fust mise sur un coffre, où elle commençoit à « sommeiller, elle entendit le Roy se plaindre, « pleurer et soupirer; elle s'approche tout dou- « cement du lit, et tirant sa custode, le Roy com- « mença à luy dire, jetant un grand soupir, et « larmoyant si fort que les sanglots lui coupoient « la parole : Ah! ma nourrice, ma mie, ma nour- « rice, que de sang et que de meurtres! Ah! que « que j'ay suivi un méchant conseil! O mon Dieu! « pardonne-les moi, s'il te plaît... Que ferai-je? « je suis perdu, je le vois bien. Alors la nour- « rice luy dit : Sire, les meurtres soyent sur ceux « qui vous les ont fait faire! mais de vous, Sire, « vous n'en pouvez mais; et puis que vous n'y « pretez pas consentement et en avez regret, « croyez que Dieu ne vous les imputera jamais, « et les couvrira du manteau de la justice de son

« fils, auquel seul faut qu'ayez vostre recours ;
« mais pour l'honneur de Dieu, que Vostre Ma-
« iesté cesse de larmoyer. Et sur cela luy ayant
« été quérir un mouchoir pour ce que le sien
« estoit tout mouillé de larmes, après que Sa
« Maiesté l'eust pris de sa main, luy fist signe
« qu'elle s'en allast et le laissast reposer [1]. »

En mourant, il se félicita de n'avoir pas de fils héritier de cette couronne de France qui l'avait rendu si malheureux. Il ne laissa d'Élisabeth d'Autriche, sa femme, qu'une fille âgée de deux ans, qui mourut en 1578.

Selon Brantôme, le corps de cet infortuné monarque fut porté à Saint-Denis sans autre appareil que quelques archers de sa garde, quatre gentilshommes et Brantôme. La Popelinière, au contraire, prétend que ses funérailles furent magnifiques et que la pompe en fut tout à fait royale [2].

Voici une lettre de Catherine de Médicis au maréchal de Matignon, écrite peu de jours après la perte de son fils, qui peut être citée à l'appui de l'opinion de Brantôme sur les causes de la

[1] L'Estoile, tome Ier, page 86. Collect. Petitot.

[2] Le témoignage de la Popelinière s'accorde avec le récit des obsèques de Charles IX, publié dans le tome VIII des *Archives curieuses de l'histoire de France*. Voy. page 255.

mort de Charles : « La maladye du feu Roy « monsieur mon fils a esté une grossefievre con- « tinue causée d'une inflammation de polmons « que l'on estime luy estre procedée des viollens « exercices qu'il a faictz, et ayant esté ouvert « après sa mort, l'on a trouvé toutes les aultres « partyes de son corps aussi saines et entières « que se puisse voir en homme bien composé, « et est à présupposer que sans lesdits viollens « exercices qu'il a faictz estoit pour vivre fort « longuement[1]. »

Cette recrudescence de la passion de Charles IX pour la chasse et les exercices violents, qui se développa dans les dernières années de sa vie, s'explique par le besoin qu'il éprouvait d'oublier ses chagrins, et est tout à fait conforme à cette pensée de Pascal :

« D'où vient que cet homme qui a perdu de- « puis peu de mois son fils unique, et qui, acca- « blé de procès et de querelles, étoit ce matin « si troublé, n'y pense plus maintenant? Ne « vous en étonnez pas : il est tout occupé à voir « par où passera ce sanglier[2] que les chiens pour-

[1] Extrait des manuscrits de Béthune, rapporté aux *Archives curieuses*, tome VIII, page 350.

[2] Variante des premières éditions : ce *cerf*.

« suivent avec tant d'ardeur depuis six heures.
« Il n'en faut pas davantage : l'homme, quelque
« plein de tristesse qu'il soit, si l'on peut ga-
« gner sur lui de le faire entrer en quelque di-
« vertissement, le voilà heureux pendant ce
« temps-là, mais d'un bonheur faux et imagi-
« naire, qui ne vient pas de la possession de
« quelque bien réel et solide, mais d'une légèreté
« d'esprit qui lui fait perdre le souvenir de ses
« véritables misères, pour s'attacher à des ob-
« jets bas et ridicules, indignes de son applica-
« tion, et encore plus de son amour. C'est une
« joie de malade et de frénétique, qui ne vient
« pas de la santé de son âme, mais de son déré-
« glement ; c'est un ris de folie et d'illusion. Car
« c'est une chose étrange que de considérer ce
« qui plaît aux hommes dans les jeux et les di-
« vertissements. Il est vrai qu'occupant l'esprit,
« ils le détournent du sentiment de ses maux,
« ce qui est réel. Mais ils ne l'occupent que parce
« que l'esprit s'y forme un objet imaginaire de
« passion auquel il s'attache[1]. »

Brantôme parle d'un feu follet que Charles IX vit quelque jours avant son mariage, en chassant

[1] Voy. *Pensées de Pascal*, p. 139, 140, édition Frantin, 1853.

dans la forêt de Lyons, près de Rouen. Ce feu follet, de la hauteur d'une lance, s'éleva devant lui; les veneurs et les piqueurs effrayés prirent la fuite, mais le roi, sans ressentir le moindre trouble, mit la main sur la garde de son épée et poursuivit le feu jusqu'à ce qu'il s'évanouît.

Les historiens rapportent que, pour montrer sa force, il abattait d'un seul coup de son couteau de chasse la tête du cerf aux abois. Un jour il accomplit un exploit cynégétique peut-être unique dans les fastes de la vénerie : il força un cerf à lui seul, sans chiens, exploit célébré par Baïf et François d'Amboise. (*Voir* les vers de ces poëtes à la suite de l'Introduction [1].)

Ronsard pleura Charles IX toute sa vie; il ne voulut pas achever le poëme de *la Franciade*, qu'il avait entrepris sur la demande de son maître

[1] Un autre poëte eut un plus beau sujet pour exercer sa verve lorsqu'il célébra la chasse que fit Charles IX, pour détruire un loup furieux, et venger une multitude de malheureux qu'il avait dévorés. (Sainte-Palaye, *Mémoires historiques sur l'ancienne chevalerie*, 3e volume, page 334.)

J'ai vainement cherché ces vers. Peut-être se trouvent-ils dans le poëme du *Forêtier de* Claude Binet, composé par ordre de Charles IX? Ce poëme n'existe pas à la Bibliothèque impériale.

M. L. de la Saussaye écrit, dans son *Histoire du château de Chambord*, « que l'exploit de Charles IX, célébré par Baïf, a eu lieu, dit-on, à Chambord. » D'après la pièce de François d'Amboise, on voit que c'est aux environs de Paris.

bien-aimé, et à la suite du IVe chant il écrivit ces vers :

Si le Roy Charles eust vescu,
J'eusse achevé ce long ouvrage :
Si tost que la mort l'eust vaincu,
Sa mort me vainquit le courage.

Et à la suite de ce quatrain, Ronsard publia les vers qu'il avait reçus de Charles IX, la pièce que nous avons citée précédemment et celle-ci :

Ronsard, si ton vieil corps ressembloit ton esprit,
Je serois bien content d'avouer par escrit
Qu'il sympathiseroit en mal avec le mien,
Et qu'il seroit malade aussi bien que le tien.
Mais lors que ta vieillesse en comparaison ose
Regarder ma jeunesse, en vain elle propose
De se rendre pareille à mon jeune Printemps :
Car en ton froid Hyver rien de verd n'est dedans :
Il ne te reste rien qu'un esprit grand et haut,
Lequel comme immortel jamais ne te défaut.
Or donc je te diroy que bien heureux serois
Si de ton esprit un rayon je tirois,
Ou bien que sans t'oster rien du tien si exquis,
Par estude et labeur un tel m'estoit acquis.
Ton esprit est, Ronsard, plus gaillard que le mien :
Mais mon corps est plus jeune et plus fort que le tien.
Par ainsi je conclu, qu'en sçavoir tu me passe,
D'autant que mon Printemps tes cheveux gris efface [1].

[1] Voir la réponse, à la suite de l'Introduction.

Ayant donné, dans cette Introduction, les vers connus de Charles IX, nous pensons devoir citer la pièce suivante, qu'à tort on lui attribue :

L'art de faire des vers, dut-on s'en indigner,
Doit etre à plus haut prix que celui de regner.
Tous deux egalement nous portons des couronnes :
Mais, roy, je les reçois; poëte, tu les donnes.
Ton esprit, enflammé d'une celeste ardeur,
Eclate par soi mesme, et moi par ma grandeur.
Si du côté des dieux je cherche l'avantage,
Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits dont je n'ai que les corps :
Elle te rend le maître, et te sait introduire
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

A juger cette pièce d'après le style et le choix des expressions, elle ne paraît pas remonter au delà du XVIIe siècle, et semble se ressentir de l'influence de Malherbe et de Corneille. En effet, la publication de ces vers ne date que de 1651. On les trouve, pour la première fois, dans le *Sommaire de l'histoire de France*[1] de Jean le Royer, sieur de Prades, qui pourrait bien en être l'auteur; puis, en 1668, dans le *Discours historique sur le rétablissement de la bibliothèque de*

[1] Page 548.

Fontainebleau, d'Abel de Sainte-Marthe, p. 17 [1].

Ronsard regretta d'autant plus le roi Charles, qu'Henri III le traita assez froidement. Pour se consoler, « il alloit, dit Claude Binet dans sa *Vie* « *de Ronsard*, à Bourgueil, à cause du déduit « de la chasse, auquel il s'exerçoit volontiers, « où pour cest exercice, il faisoit nourrir des « chiens que le feu roy Charles luy avoit donnez, « ensemble un faulcon et un tiercelet d'autour, « comme aussi à Croix-Val, recherchant la so- « litude de la forest de Gastine [1]. »

Dans les dernières années de sa vie, Charles IX composa son *Traité de la chasse du Cerf;* Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, son secrétaire, l'écrivait sous sa dictée. L'ouvrage parut en 1625, sous le titre de *Chasse royale*. Bien qu'il ne fût pas achevé à la mort de Charles, presque tous les écrivains du temps et ceux qui ont suivi en ont parlé comme d'une chose accomplie.

Amadis Jamin adressait ces vers au roi :

Diane, qui aux bois son mestier vous aprit,
Comme à son Orion vous a fait de l'esprit

[1] *Voy.* Valery, *Curiosités et anecdotes italiennes*, et Ed. Fournier, *l'Esprit dans l'histoire.*

[2] *Œuvres de Ronsard*, tome II, page 1665. Édition de 1623, in-fol.

Enfanter un beau livre, escrit en tel langage,
Que les plus éloquents et sçavans de notre âge
Confessent, rougissans, que vous les surpassez.
Ainsi par vos escrits les ans vous devancez.

Amyot, dans son Épître dédicatoire à Charles IX, des *Œuvres morales de Plutarque*, parle du *Livre du roy Charles* en ces termes : « Nous pou-
« vons raisonnablement, avec le temps, espérer
« et nous promettre de vous, sur les arrhes de la
« congnoissance de plusieurs belles choses que
« vous avez jà acquises et mesmement sur le livre
« que vous mettez présentement par escript en
« beaux et bons termes touchant l'art de la vé-
« nerye. »

Belleforest dit à la fin de ses *Grandes Annales :*
« Charles IX estoit si bien versé en la venerye,
« qu'il en a escrit un livre, lequel surmonte
« tout le sçavoir de ceux qui onc devant luy se
« meslerent de cest exercice, lequel a esté plus
« que autre chose le suiet de la brieveté de sa
« vie. »

Brantôme s'exprime ainsi : « Je m'estonne
« bien que mondit sieur de Rets ou Monsieur
« de Villeroy n'ait fait imprimer et mis en lu-
« mière ce beau livre de la *Chasse et Venerye*
« qu'il a composé, dans lequel il y a des avis et

« secrets que jamais veneur ne sçeut ny ne peut « atteindre, ainsi que j'en ouïs discourir quel- « quefois audit Mareschal de Rets, de quelques « tres rares traits qui sont là dedans descrits « avec un tres ample et beau langage.

« Pour le moins, ce livre serviroit et donne- « roit à la postérité admiration de ce Roy fort « parfait et universel, et les grands qui fussent « venus après luy, eussent trouvé ce livre plus « rare et plus excellent pour avoir esté composé « et fait du sens et de la main de ce grand Roy, « et n'eust demeuré sans grande louange à luy « pour jamais ; car, comme luy dit Monsieur de « Ronsard, les beaux palais et bastiments sont « suiets à ruine et ne durent que quelque temps, « voire les généreux actes et beaux faits, mais « les escrits durent éternellement[1]. »

Ronsard adressa une *Élégie* à Villeroy pour l'engager à publier l'œuvre de son maître. (Voir cette pièce à la suite de l'Introduction.)

MM. de Sainte-Marthe, dans l'*Histoire généalogique de la maison de France*, à l'article CHARLES IX, disent que *la Chasse royale*[2] est de

[1] Brantôme, tome IV, page 37. Edition de 1722.

[2] Le manuscrit de Villeroy ne fut imprimé qu'en 1625, huit ans après la mort du secrétaire d'État.

ce prince, et mettent ce traité à côté de ceux de l'empereur Frédéric II et de Phœbus, comte de Foix. Gabriel Naudé, dans son *Addition à l'histoire de Louis XI*, page 374, Matthieu dans ses *Remarques d'Estat sur M. de Villeroy*, et Mézeray, dans son *Histoire de France*[1], affirment aussi que Charles est bien l'auteur de la *Chasse royale*.

Je me suis étendu sur ces citations, parce que certains écrivains ont donné à entendre que Villeroy avoit rédigé l'ouvrage publié sous le nom de Charles IX. Quant au motif donné de l'opinion que je combats, c'est qu'au chapitre VI, Charles dit avoir fait faire des recherches par les savants de son royaume sur tout ce que les anciens ont écrit des habitudes et *nature des Cerfs;* mais ce motif n'est pas une raison, puisque des auteurs célèbres ont chargé des mains étrangères de rassembler des documents nécessaires à leurs travaux; et d'ailleurs n'est-il pas naturel de penser que Charles, doué d'un esprit si distingué, et dont l'amour des lettres est incontestable, avoit assez profité des leçons d'Amyot, son précepteur, pour composer son livre lui-même[2]?

[1] Mézeray, tome III, page 308. Édition in-fol., 1685.
[2] La dédicace du livre, adressée par le roi à Mesnil, et que

Le *Livre du Roy Charles*, comme je l'ai dit, fut publié en 1625, sous le titre de *Chasse royale*, en un volume in-8° de 138 pages, non compris le titre, l'Épître dédicatoire à Louis XIII, et la table.

Elle se compose de vingt-neuf chapitres. Le premier traite de la manière de peupler une forêt; dans le second, le troisième, le quatrième et le cinquième, il est question du Rut, de la Retraite, de la Mue et des Fumées du Cerf. Le sixième est un exposé de toutes les opinions des anciens sur les habitudes des Cerfs. Charles y révoque en doute ce fait, avancé par Aristote, Théophraste et Pline, que l'on a vu du lierre s'attacher et croître sur le bois des Cerfs lorsqu'il est encore tendre. Cette croyance existait encore au XVIIIe siècle, car Leverrier de la Conterie, dans la *Bibliothèque historique et critique des Théreuticographes*, placée en tête de l'*Ecole des chiens courants*, dit : « Cette découverte vérifiée prouverait en faveur des naturalistes, qui croient que le bois du cerf est une « lignification plutôt qu'une cornification ou une « ossification. Cela ajouteroit encore un degré

l'on trouvera dans cette édition, doit faire disparaître toute incertitude à cet égard.

« d'analogie entre ce bois et le bois des arbres. » Cependant, la chose lui semble bien extraordinaire, parce qu'aucun chasseur n'en a fait la remarque. Du septième chapitre jusqu'au dix-neuvième inclusivement l'auteur parle des chiens, de leur éducation et de leurs maladies. Les chapitres suivants sont consacrés à la science du veneur. Pour parfaire son œuvre, Charles devait encore traiter « de la façon et manière de trou-
« ver le cerf, le destourner, le laisser courre
« et pourchasser, quester et requester jusques
« à la mort. Puis donner droict à ses limiers et
« faire la curée à ses chiens[1]. »

Le *Livre du Roy Modus et de la Royne Racio*, *le Miroyr des déduictz de la chasse*, de Gaston Phœbus, et le *Livre du Roy Charles*, sont presque les seuls traités de vénerie réellement originaux, car Du Fouilloux, malgré la réputation et la popularité dont il jouit, ne fait le plus souvent que copier Phœbus, et lui-même est reproduit dans un autre langage par Salnove.

HENRI CHEVREUL.

[1] *Voy.* le *Livre du Roy Charles*, chap. V.

VERS

ADRESSES A CHARLES IX

PAR BAIF ET FRANÇOIS D'AMBOISE

REPONSES DE RONSARD

A CHARLES IX

ELEGIE DE RONSARD

EPITAPHE DE COURTE

CHIENNE FAVORITE DE CHARLES IX

DIALOGUE DE BEAUMONT

LEVRIER DE CHARLES IX ET DE CARON

PAR RONSARD

EXTRAITS DES COMPTES DE CHARLES IX

LETTRE DE PIERRE BON

BAIF AU ROY CHARLES IX[1].

Ce n'est pas d'auiourd'huy, ô grand Roy de France,
Que vous prouvez d'avoir en voz faits ressemblance
A ce grand Hercules qui la terre purgea
De monstres et de vice, et au bien la rangea.
Une fois recherchant quelque divin presage,
Comme souvent je sen m'époindre le courage
Repensant à mon Roy, quand j'eu bien retourné
Vostre beau nom Royal de nos Muses orné,
Les lettres rassemblant d'une vraye rencontre
Un tiltre à vos honneurs je trouvoy, qui demontre
L'enclin qu'avez du ciel heureusement fatal
Conforme à Hercules surnommé Chassemal,

[1] J'ai conservé, dans ces vers, l'orthographe et la ponctuation des éditions du XVIe siècle.

Dict Alexicacos par l'ancienne Grece,
Qui de ce beau surnom honora sa prouesse :
Denotant qu'il avoit hors du monde chassé
Le mal, le repurgeant, et le bien avancé.
Ainsi que vous ferez, quand par droicte justice
Et vraye pieté vous banirez le vice,
Osterez l'ignorance, et du bien guerdonneur
Remettrez gentillesse en son entier honneur.
Chassant la barbarie, avançant la science,
Repolissant les arts, et prenant la defence
Des bons contre l'envie, et par honneur et pris
Incitant à vertu les plus mornes esprits.
Mais voicy de nouveau l'adventure admirable,
Qui mesme en vous jouant vous fait estre semblable
A ce grand Hercules. Car entre ses labeurs
Celle prise d'un cerf, n'est pas de ses honneurs
Conté pour le dernier : sa ramure dorée
Luit encores aux vers des poetes honorée,
Qui chantent Hercules, et nous viennent conter
Comme c'est que ce monstr' il alla surmonter.
Au mont Menalien Hercules si bien guette
Comme déhors du fort l'estrange cerf se jette,
Cherchant son viandis, que d'un traict non fautif
Il traverse le flanc de ce monstre fuitif :
Mais vous non pas d'aguet, combien que d'embuscade
Vous peussiez le tirer de seure arquebuzade,
Trop plus juste tireur que ce vaillant archer,
Mais tout ouvertement vous aimastes plus cher
A course de cheval le poursuivant à veue,
Une chasse achever non encore cogneuë
Ny faicte d'aucun Roy. Sans levriers, sans clabauts[1]

[1] Le nom de *clabaut* a été donné à une espèce de chiens

Avez forcé le cerf, et par monts et par vaux
Maumené de vous seul, monstrant que la vitesse
Ne sauve le couart quand le guerrier le presse.
C'est le cheval guerrier, qui sous un Roy vaillant
Magnanime guerrier non vaincu bataillant,
Orgueilleux de sa charge, et de course non lente
Acconsuivit la beste en ses membres tremblante,
Et sous votre esperon legier obéissant,
De la prise espérée vous rendit jouissant.
Que ne suy-je Conon, maistre en la cognoissance
Des astres du haut ciel ! Là haut vostre semblance
En veneur estoilé, la trompe sous le bras.
L'epieu dedans le poing, votre cheval plus bas
D'estoiles flamboyroit. Orion qui menace
La tempeste et l'eclair vous quicteroit sa place.
Non pour donner l'orage aux humains malheureux.
Mais pour favoriser les veneurs bien heureux.
Moy donc (ce que je puis) vous mon grand Roy je chante
Avecque le cheval, la beste trebuschante
Au coup de vostre main : sur un chesne branchu,
Vouant du chef du cerf le branchage fourchu.
Le Roy Charles neufvieme, et premier qui a vuë
Sans meute, sans relais à la beste recruë
Piquant et parcourant fait rendre les abbois,
En consacre la teste à la dame des bois.

à longues oreilles qui chassent et rebattent des voies dans un court espace de bois : c'est ce qu'on appelle *clabauder*.

VERS DE FRANÇOIS D'AMBOISE

SUR LE MEME SUJET.

. . . . . .

C'estoit bien peu après que la Cythere-née[1],
Et le Dionean[2], *et le doux Hymenée,*
Avoyent ployé le neu, qui sous ses sainctes loix
Etraint l'Aigle Romaine avec les lis Gaulois,
C'estoit au même temps que le vent de Sythie
Depouille de ses fleurs la terre refroidie,
Et que l'astre doré le compasseur des jours
Pour moins se travailler nous les tranche plus cours.
Ce neuf-foys tres grand Roy en la coste fertile
Qui enceint le pourpris de sa premiere ville
Dressa une partie et s'en vint élancer

[1] Vénus.
[2] Le Dionéan, l'Amour, fils de Vénus, et petit-fils de la Néréide Dioné.

Les betes au poil roux et entre autres un cerf
Tel que part Apollon de Xante, alors qu'en Dèle [1]
Il s'en vient pour revoir sa terre maternelle
Sur le coupeau de Cynthe à pas contés marchant,
S'encourtinant le front d'un rameau verdissant,
Et armé de traits d'or qu'en visant il debande :
Tel, tel etoit ce Roy, d'une Maiesté grande
Digne d'un tel Monarque ecortoit en tout lieu
Et le faisoit paroistre entre nous un grand Dieu.
Il vit du plus couvert de la forest cornée
Saillir un cerf rusé à la teste bien née,
Qui s'estoit degité pour venir viander [2] *:*
Son marrin chevillé, son fourchu andouiller,
Sa hampe rebondie, et son empreinte trasse,
D'autant le faisoyent beau que plaisante sa chasse,
Car aussi-tost qu'il vit le Roy, qui poursuivant
Ja piquoit son cheval, aussi léger que vent
A qui le tempéteur a relaché la bride,
Il se mit à fuir galoppant par le vuyde
Il ne touchoit foulant tant il alloit soudain
La poussiere volante entour son pied d'ayrain
Voire et s'il eust erré dessus une fontaine
La sole de son pié il n'eut mouillé qu'à peine :
Tant mol estoit son pas qu'il ne frayoit les eaux,
Si fut-il pris pourtant à course de chevaux,
Sans chiens et sans limier : l'èle de son pié vite,
Ny son heurt, ny ses sauts, ny sa rusée fuite
Ne le sauverent pas. Car estant efroyé
Et ayant son poil roux sur l'échigne ployé
Chancelant il borna les erres de sa course,

[1] Ile de Délos, où naquit Apollon.
[2] *Viander*, paître.

Et mourant enferré il versa une source
De larmes de ses yeux, et une autre de sang
Qui a bouillons vermeils s'epanchoit de son flang.
Le Roy vainceur commande estre ostez de la teste
Les cors qu'il emporta en signe de conqueste.
Ainsi le Tue Serpent[1] *vray filz de Jupiter*
Ne se contenta pas seulement de donter
Les Monstres monstrueux soubz le fais de sa masse
Pesamment assemez ains il vint à la chasse
Où il prit un grand cerf à la paumure d'or.
Ainsi le jeune Duc[2] *qui sagmenta*[3] *Hector,*
Trempoit sa main au sang degoutant de sa proye,
Ce Roy vrayment neveu de l'heritier de Troye,
A surpassé Achil' qui n'eut pas le bon heur :
Apres avoir vaincu de survivre vainceur,
D'Alcide il a eteinct la louange plus clere,
Ne se laissant plus rien pour sa gloire dernière,
Sinon que bien que tard il devienne immortel,
. . . . . .

Extrait d'une pièce intitulée : « Au Roy, sur son entrée, son mariage et sa chasse, Théralogue ou Eglogue Forêtière (*sic*), faite par son commandement, et présentée à Sa Maiesté. » — Extrait du sixième livre de Clion, de François d'Amboise Parisien, 1571, in-12.

[1] Hercule.
[2] Achille.
[3] *Sagmenta* de *sagmenter*, tuer à coups de flèches, de sagette (*sagitta*) et par extension tuer à coups de javelot, à coups de lance.

RESPONCE DE RONSARD

AUX PREMIERS VERS DE CHARLES IX.

Charles en qui le Ciel toutes graces inspire,
Qui as le cœur plus grand que n'est grand ton empire,
Une ame prompte et vive, un esprit genereux,
De vertus, de science, et d'honneur amoureux :
Qui passes tes ayeux d'un aussi long espace
Que l'Aigle les Autours, dont l'aile ne se lasse
En volant outre l'air d'approcher le Soleil :
Ainsin entre les Roys tu n'as point de pareil
Que FRANÇOIS ton grand père : et si l'honneste honte
Le vouloit, je dirois que CHARLES le surmonte,
D'autant que nostre siecle est meilleur que le sien,
Et que le temps present vaut mieux que l'ancien,
Et d'autant qu'il fut docte au déclin de vieillesse,
Et tu es tout sçavant en la fleur de jeunesse.
Car si ta MAIESTÉ (après le soin commun

Qu'elle prend du public, et d'escouter chacun.
Permettant à ton peuple une facile entrée)
Soit en prose ou en vers pour plaisir se recrée,
Donnant quelque relasche à ton divin esprit
Qui se monstre soy mesme en monstrant son escrit,
Et rien s'il n'est parfait ne medite ou compose,
RONSARD te cede en vers, et AMYOT en prose :
Et suis marry d'avoir si longuement vescu
Au giron des neuf Sœurs pour estre ainsi vaincu.
N'estoit-ce pas assez de m'avoir en cent sortes
Monstré l'affection que Maistre tu me portes,
Sans encor vouloir me défier en mon art,
Et en vers appeller au combat ton RONSARD,
Descouvrant contre moy la fureur de ton stile?
Ainsi le grand Auguste escrivoit à Virgile :
Virgile qui l'esprit de son Maistre suivoit,
Pour luy donner plaisir luy contre-rescrivoit.
Tu m'as donné des vers tres magnanime Prince,
Afin qu'en imitant ton exemple, j'apprinse
Que peut un cœur superbe, et pour avoir aussi
Tousiours l'esprit touché d'un vertueux souci.
Toutesfois te jouant, grand Monarque de France,
Tu as plus avancé que ta plume ne pense :
Car tes faits quelque jour par le temps périront :
En mon livre à jamais tes beaux vers se liront,
Que je veux engraver environnez de gloire,
Sur l'autel le plus sainct du temple de Memoire,
Pour mieux faire cognoistre à la posterité
Qu'en France j'ay vescu regnant ta Maiesté,
Et que ta Maiesté dessous elle a veu naistre
Ma Muse qui se plaist de servir un tel Maistre.

RESPONCE DE RONSARD

AUX SECONDS VERS DE CHARLES IX.

CHARLES, tel que je suis vous serez quelque jour :
L'age vole tousiours sans espoir de retour.
Et comme hors des dents la parole sortie
Ne retourne jamais apres qu'elle est partie :
Ainsi l'age qui fuit par les siecles cassé,
Ne retourne jamais quand il nous a laissé.
Voyez au mois de May sur l'espine la Rose,
Au matin un bouton, à vespre elle est esclose,
Sur le soir elle meurt : ô belle fleur, ainsi
Un Jour est ta naissance et ton trespas aussi.
Si chasteaux, si citez de marbres estofées :
Si tant de vaillans Roys anoblis de trofées
Vieillissent, je puis bien en imitant le cours
De nature decroistre, et voir vieillir mes jours.
Je vous passe, mon ROY, de vingt et deux années

Mais les vostres seront si soudain retournées,
Qu'au prix du long séjour que fait l'éternité,
Qui les siecles devore en son infinité,
Vingt, trente, quarante ans, voire cent mille semblent
Un grain pres d'un monceau où tant de grains s'assemblent
Et qui meurt ce jourd'huy, soit riche ou souffreteux,
Quant à l'Eternité, meurt à l'egal de ceux
Qu'engloutit le Deluge en l'eau demesurée.
« Tout terme qui finit, n'a pas longue durée, »
Et soit tost ou soit tard il faut voir le trespas
Et descendre au parquet des Juges de là bas.
Heureux trois fois heureux, si vous aviez mon âge,
Vous seriez delivré de l'importune rage
Des chaudes passions, dont l'homme ne vit franc
Quand son gaillard Printemps luy eschauffe le sang.
De là l'ambition, de là la convoitise,
De là vient la chaleur que Venus nous attise,
Et l'Ire qui abat le fort de la Raison,
Ennemis incognus du bon pere grison,
Vous verriez, mon grand Prince, en barbe venerable
Vostre race Royale autour de vostre table,
Comme jeunes lauriers : et Monarque puissant,
Vous verriez dessous vous le peuple obeïssant,
Vostre Espargne fournie, et vos villes Françoises,
Marchez, haures, et ports, loin de civiles noises,
Riche d'honneur, de paix, et de biens plantureux
Et vieillard vous seriez plus qu'en jeunesse heureux.
Il ne faut estimer que la mere Nature
Les saisons des humains ordonne à l'avanture,
Comme un meschant Comique en son theatre fait
Le premier acte bon, le dernier imparfait :
Elle compose tout d'une meure sagesse :
Si la jeunesse est bonne, aussi est la vieillesse.

La jeunesse est gaillarde et discourt librement,
Vieillesse a la raison, esprit et jugement :
L'une a l'opinion et l'autre la prudence ·
L'une aime oiseaux et chiens, amour, chevaux et dance :
L'autre aime le bon vin, le bon lict, le bon feu :
Ainsi toute saison differe de bien peu,
Et presque l'une à l'autre à l'egal se r'apporte :
Chacune à son plaisir, mais de diverse sorte.
Pour quoy en vous moquant me faictes vous ce tort
De m'appeler Squelete et larve de la mort,
Et de me peindre aux yeux une fin si prochaine,
Quand de mon chaud esté, je ne sors qu'à grand peine?
Je n'entre qu'en Automne, et ne peux arriver
De vingt ans pour le moins aux jours de mon Hyver :
Et vous puis (si le ciel à ma vie est propice)
Faire encore long temps agréable service :
Et quand le corps seroit de trop d'age donté,
L'age ne peut forcer la bonne volonté.
De force et de vigueur malgré moy je vous cede :
Vous possedez la fleur, l'escorce je possede :
Et je vous cede encore en genereux esprit
Qui m'appelle au combat par un Royal escrit.
Et bref, s'il vous plaisoit un peu prendre la peine
De courtiser la Muse, et boire en la fontaine
Qui baigne d'Helicon les vergers et le mont,
Tout seul vous porteriez des lauriers sur le front
Un second Roy FRANÇOIS : de là viendroit ma gloire.
Estre vaincu d'un Roy, c'est gaigner la victoire.

ELEGIE DE RONSARD

SUR LE LIVRE DE LA CHASSE DU FEU ROY CHARLES IX, RECUEILLI ET RAMASSE PAR LA DILIGENCE DE MONSIEUR DE VILLEROY [1].

Soit que ce livre icy ne vive qu'un Printemps,
Soit qu'il force la Parque et vive plus long temps,
Par maint siecle endurcy contre la faux dentée
Des ans, dont toute chose à la fin est domtée,
Jamais on ne pourroit (sans jetter larmes d'œil)
Le lire en le voyant ainsi vestu de deuil,
Non comme un orphelin qui a perdu son pere,
Mais comme un avorton, à qui la main contraire
De Lucine a tranché le fil sans avoir sceu
Ny cognoistre ny voir celuy qui l'a conçeu,
Tel enfant et ce livre ont pareille naissance,
Qui n'eurent de leur père oncques la cognoissance.
Toutefois un chacun en contemplant le traict

[1] Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, secrétaire d'État sous les rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

De son corps imparfaict, voit bien qu'il est extraict
De Royale lignée et de haut parentage,
Rapportant de sa race au front le tesmoignage.
Or son pere ne fut de ceux qui par les champs
Ranversent les sillons de leurs coutres trenchans,
Ny de ceux qui gardans la troupe camusette
Des brebis, ont es mains la fluste et la houlette :
Mais Seigneur des François, en vertus non pareil,
En la terre aussi grand qu'au Ciel est le Soleil,
Qui pour n'empoisonner les ans de sa jeunesse
D'amours, ny de festins, de jeux, ny de paresse,
Et pour tromper l'ennuy des civiles fureurs,
Aima chiens et chevaux, cognoisseurs, et coureurs
Et de meute et d'abois par brusque violence,
Des forests et des cerfs resueiller le silence,
Il se fit si pratique en l'art de bien chasser,
Qu'aux heures de loisir il en voulut tracer
Le projet de ce livre, aimant la renommée
Qui s'acquiert par la plume et par l'encre animée,
Mieux que le vain honneur de bastir des chasteaux,
Ouvrage de sablon, de chaux et de marteaux,
Qui tombent piece à piece, et leurs testes superbes
Se couvrent en cent ans de lambrunsches et d'herbes.
Mais la jalouse Mort despite d'un tel faict,
Ne luy permit de voir son ouvrage parfaict.
Ainsi par la tempeste à terre on voit flestrie
La Rose Adonienne avant qu'estre fleurie.
O Charles, dont le front est vestu de laurier,
Tu te peux bien vanter que tu es le premier
Des Monarques François, qui rompant la coustume
Des Princes, t'es acquis louange par la plume,
Allongeant au tombeau d'un renom esclarcy
Les ans victorieux de ton age accourcy.

Ta peine toutesfois par ton livre semée
Se fust en l'air perdue ainsi qu'une fumée,
Si le tien Villeroy, des Muses le support,
N'eust arraché ton fils des griffes de la Mort,
Et ravy de ta cendre. Ainsi la main fidele
De Silene sauva du ventre de Semele
Bacchus germe imparfaict, par la foudre avorté,
Et si le sentiment la bas ne t'est osté,
Aggravé de la tombe et de la froide cendre,
Tu dois pour récompense un grand mercy luy rendre
D'avoir forcé ta mort, ainsi qu'Hercule fit
Jadis celle d'Alceste : et cela nous suffit
A tous deux, Villeroy, pour donner à cognoistre
Que les bons serviteurs aiment tousiours leur maistre.

EPITAPHE DE COURTE

CHIENNE DE CHARLES IX.

Afin que le Temps qui tout mange,
N'effaçast vn jour la louange,
Que Courte en viuant méritoit
Quand près de Charles elle estoit,
Icy par la Parque rauie,
Du Roy reçoit vne autre vie,
La faisant peindre en ce tableau,
Qui sert à Courte de Tombeau.

Courte, sans queuë et sans aureille,
N'auoit au Monde sa pareille :
Aussi dit on que Courte auoit
Entendement quand ell' viuoit,
Plus de soin, plus de diligence,
Plus de raison, de souuenance
Que Petit-père qui la tient,
A qui de rien plus ne souuient.

Courte estoit pleine, grosse et grasse,
Courte joüoit de passe-passe,
Courte sautoit sur le baston :
Courte nageoit jusqu'au menton
Mieux qu'vn barbet lequel apporte
A son maistre la cane morte.

Courte les perdrix euentoit,
Courte les connins [1] *tourmentoit,*
Courte trouuoit le lieure au giste,
Courte jappoit, Courte alloit viste
A corps gras, quand souuente fois
Couroit le cerf parmy les bois :
Courte n'auoit point de semblable,
Courte venoit dessus la table
Du Roy, prendre jusqu'en sa main
Le biscuit et le marsepain [2].
Mais quoy? je dy les moindres choses
Que Courte en elle auoit encloses,
Qui par trop d'amour et de foy
Estoit jalouse de son Roy :
Et toutefois Courte estoit fine,
Faisant aux autres bonne mine,
Flatant celuy qui la traittoit
Quand loin de son maistre elle estoit.

Mais si tost qu'elle pouuoit estre
En la presence de son maistre,
Et que son Roy la caressoit,
Ses amis plus ne cognoissoit,

[1] Lapins.
[2] *Marsepain,* de l'italien *marzapane,* massepain.

Et les mordoit comme felonne,
Ne voulant souffrir que personne
Approchast de ce qu'elle aimoit :
C'est pourquoy le Roy l'estimoit.

Peuples François, venez apprendre
De ceste beste sage, à rendre
Amour, deuoir, fidelité
A la Royale Maiesté :
Luy offrir vos biens et vos testes;
Prenant exemple sur les bestes
Qui aiment et rendent honneur
Seulement au Roy leur Seigneur.

« Mais quand vieillesse (qui assomme
« Non seulement le chien, mais l'homme) »
Eut saisi Courte, l'amitié
De son bon maistre en eut pitié,
L'enuoyant, ja vieille et ja blesme,
A ceste Dame-là qui mesme
L'auoit des enfance nourry :
Dont Courte ayant le cœur marry,
Trainant sa vie en deplaisance,
Ne peut souffrir si longue absence,
Ny si fascheux bannissement.

Mais pleine de gemissement,
De regret, de dueil et d'enuie
De voir son Roy, perdit la vie,
Aimant mieux la mort receuoir
Que tant languir sans le reuoir.

Ainsi la Courte en sa vieillesse
Mourut de dueil et de tristesse,
Après que la mort la rauit,
Encore le Roy s'en seruit,
Faisant conroyer sa peau forte
En gans que sa Maiesté porte.
Courte ainsi morte et viue a fait
A son Roy seruice parfait.

Mort, vray'ment tu es bien cruelle
Tuant vne chose si belle,
Veu qu'il y a tant d'animaux
Qui font aux hommes tant de maux!
Mais contre vne telle arrogance
Si faut-il prendre patience,
Courte m'amie, et l'oublier
Puis qu'on n'y peut remedier :
Et croire que par la valée
Où tu es, Courte, deualée,
« L'Empereur, le Pape et le Roy,
« Marcheront aussi bien que toy,
« Car telle voye froide et brune,
« A tous les peuples est commune,
« D'où plus jamais on ne reuient :
« Car le long oubly les retient.

Si ce grand Roy qui te desire,
Au ciel te pouuoit faire viure,
Il te feroit pres du Lion
Compagne du chien d'Orion :
Et serois vn signe celeste
La nuict aux hommes manifeste.

Petit-pere, qui te tiendroit
En lesse, pres de toy rendroit
Comme vn bel Astre vne lumiere,
Qui des Cieux seroit la premiere :
Mais il ne peut, et ce qu'il peut
Faire pour toy, Courte, il le veut.

Il veut que tu sois icy mise,
« Afin que l'age, qui tout brise,
« Et qui les villes fait périr,
Ne te fasse plus remourir,
Gardant à jamais ta memoire
Par le bien fait de ceste histoire.

DIALOGVE DE BEAUMONT

LEURIER DU ROY CHARLES IX ET DE CARON.

Lorsque Beaumont entra dans les Enfers,
Voyant Caron aux yeux ardens et pers,
Son triste habit, ses voiles et ses rames,
Et le bateau dont il passe les ames,
Bien qu'il fust nud, image de la Mort,
Sans s'effroyer s'arresta sur le bort.

Caron qui vit sa taille forte et grande,
Tout esbahy, du bateau luy demande :
Ca. Qui t'a nourry? qui es-tu? d'où viens-tu?
Quelle contrée au monde t'a vestu
D'vn si beau corps, qui de force surpasse
Tes compagnons qu'en ma barque je passe?
Beaumont respond. Be. Vn grand Roy m'a nourry,

De qui j'estois sus tous le fauory :
Je viens de France, et suis né de Bretaigne.

La fiere Mort qui chacun accompaigne,
M'a fait descendre au fleuue Stygieux,
Jurant, Caron, par l'horreur de ces lieux
Que le soucy qui ronge ma pensée,
N'est pour auoir la lumière laissée :
Le plus grand dueil qu'icy bas je reçoy,
Vient du regret de ne voir plus mon Roy.
Ca. Il seroit temps, Beaumont, que tu apprinses
Sur ce rivage à oublier les Princes,
Sans te brauer du souuenir des Roys.
Be. Vn si bon Prince oublier ne pourroys.
Ca. Quel est ce Roy dont tu fais tant de conte?
Be. C'est CHARLES Roy qui les autres surmonte,
Dont la vertu ne se peut egaler,
Et suis certain qu'en as oüy parler :
Car, ja la terre en tous lieux est semée
De ses honneurs, et de sa renommée.
Ca. Je le sçay bien : Mercure mainte fois
Guidant icy les ames des François
M'en a parlé, m'a dit que son Empire
De l'Océan où le Soleil se vire,
Et son renom, des ans victorieux,
Sera borné de la voûte des cieux.

Doncques, Beaumont, pour l'honneur de ton Maistre
Qui ja s'est fait par le Monde cognoistre,
Sans rien payer entre dans ce bateau,
Et des Enfers trauerse la grande eau.

Disant ainsi, la gondolle s'avance,
Et le Leurier d'vn sault léger s'eslance
Dedans l'esquif, que Caron roide et fort
Comme un trait d'arc poussoit à l'autre bort.

A l'autre riue estoit le chien Cerbere,
Tout herissé des serpents de Megere,
D'affreux regard, à gros sourcis pendans,
A trois gosiers, à trois crochets de dents,
Poussif, pantois, qui de longue trauerse
Sur le sablon gisoit à la renverse,
D'vn corps pansu les passans effroyoit,
Et d'vn grand cry les Ombres aboyoit.

Ce gros mastin oyant dessur la greue
Sonner les pas de Beaumont, se sousleue
A gueule ouuerte, et en se souleuant
Pour l'aboyer entre-mascha le vent.
Mais aussi tost que la taille il eut veüe
De ce Leurier, le flata de sa queuë
Qu'entre ses pieds humblement il mettoit,
Et l'honorant son lieu luy presentoit.

Beaumont luy dit : Be. Arreste et ne me taches
De ce venin qu'en ta gueulle tu caches :
Je ne veux point de ta place, mastin,
En autre lieu me conduit le Destin :
Du noir Pluton le chien je ne veux estre,
J'ay bien seruy en France vn plus grand maistre.

Pluton n'est Roy que des morts seulement,
Sans chair, sans sang, sans os, sans mouvement,

Et d'vn monceau d'ombres, gresles et vaines,
Qui çà, qui là, sans muscles et sans veines,
Foibles, sans poids, debiles vont volant
Tout à l'entour d'vn riuage relant,
Noir, sombre et froid, que le Soleil euite,
Où la frayeur, l'horreur, la peur habite,
Vieillesse, ennuy, maladie et soucy :
Où mon grand Roy qui n'a que faire icy,
Commande en terre aux puissantes armées,
Aux chevaliers, aux villes animées
D'vn peuple vif, obeïssant et fort,
Et non, Cerbere, aux pourtraits de la mort.
Pource tout seul en ces lieux pleins de craintes
Garde à ton Roy ses ombres et ses faintes.

A peine eut dit, qu'en destournant le pas
Il vit frayé sous vn vallon à bas
Vn grand chemin fourchu de double senté
L'vne conduit au Juge Rhadamante,
Et l'autre mene aux champs delicieux,
Heureux seiour des Esprits precieux.

Suiuant le train d'vne si belle voye
Ce franc Leurier aux myrtes se conuoye,
Tout esbahy de voir en tel seiour
Autre Soleil, autre clarté de jour,
Voir autres mons, autres bois, autres fleuues,
Autres forests de feuilles jamais veuues,
Et autres prez d'immortelles couleurs :
Car pour l'Hyuer n'y meurent point les fleurs.

Courte, qui est sans queuë et sans aureille.

Estant là bas comme icy sans pareille,
Vint au deuant de Beaumont, qui prenoit
Son droit chemin où l'Oubly se tenoit,
Qui pres d'vn fleuue aux Esprits donne à boire
A pleins vaisseaux vne eau bourbeuse et noire
Qui du cerueau fait les sens deslier,
Et tout d'un coup toute chose oublier.

Courte à Beaumont fit l'humble reuerence,
Luy demanda des nouuelles de France :
Puis sont entrez dessous les bois myrtez
De purs Esprits par troupes habitez,
Qui comme oiseaux aux ailes enplumées
De bois en bois volent par les ramées,
Francs des soucis et des maux qui nous font
Porter icy des rides sur le front.

Là (mon grand Roy) sans trauail et sans peine
Vostre Beaumont tout gaillard se pourmeine,
Et court le Cerf par le bois tout ainsi
Comme il faisoit quand il estoit ici :
Mais il les court et les prend comme en songe,
Quand le sommeil d'vne douce mensonge
Deuant les yeux nous fait joüer la nuit
Je ne sçay quoy qui nous fuit et nous suit,
Qui pres et loin de nostre teste vole
N'estant pas corps, mais vne vaine idole,
Qu'on veut serrer et prendre bien souuent.
Mais au lieu d'elle on ne prend que du vent.

Ainsi, Beaumont tient ouuerte la bouche
Après le Cerf que jamais il ne touche :

Car sans courir le courant d'un grand train,
Trompe ses dents, et le poursuit en vain.

Mais bien qu'il soit par ces champs à son aise,
Le grand desir toutes fois ne s'appaise
De vous reuoir et voudroit reuenir,
Deust-il après vn mastin deuenir :
Car il vaut mieux, tesmoin le bon Homere,
Voir du Soleil l'agreable lumiere
Viuant au monde et estre vn laboureur,
Qu'estre sous terre et regner Empereur
De tous les morts : tant la vie est plaisante
Au prix du faix d'vne Tombe pesante,
Dont la froideur aux hommes ne produit
Que le sommeil, le silence, et la nuit.

EXTRAITS DES COMPTES DE CHARLES IX

TIRÉS DU TOME VIII DES ARCHIVES CURIEUSES
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

---

10 *octobre* 1572. A Robert du Ru, Gaillot du Biez, Alain Dubuisson Anglois, la somme de sept vingt six livres tournois dont Sa Maiesté leur a faict don en consideration de ce qu'ils ont amené du païs d'Angleterre des dogues du dict païs, dont ils ont faict present à Sa Maiesté de la part de la Royne d'Angleterre, qui les luy a envoyez, et pour leur donner moyen d'eulx retourner au dict païs.

10 *octobre* 1572. A Guillaume de Haulsoy, pauvre laveur demeurant à Chaillot près les Bons hommes, vingt-cinq livres tournois pour le récompenser d'une vache qui luy auroit esté tuée par les grands chiens du dict seigneur venant de la chasse du bois de Boulogne.

14 *octobre* 1572. A Nicolas Audry, valet des grands levriers du dict sieur, la somme de deux cens livres tournois en testons, à douze sols six deniers tournois piece, dont ce dict sieur luy a faict don en consideration de ses services qu'il luy a faicts en son dict estat et pour le recompenser de quatre vaches à luy appartenant, que Sa Maiesté a faict estrangler par ses grands levriers. Pour cecy par quittance du dict [1]
deux cens livres tournois.

10 *décembre* 1572. A Du Fay, lieutenant en la prevosté de l'hostel, la somme de cinquante livres, pour luy donner moyen de supporter les frais et despens qu'il a faicts à la nourriture de certains nombres de levriers, levrettes, mastins et aultres chiens de chasse qui se seroient trouvés en la ville de Meaux, appartenant aux habitants de la ville d'icelle, lesquels Sa Maiesté leur a faict oster pour les frustrer des moyens de chasser sur ses terres et iceux faict amener à Paris.

[1] Charles IX dressait donc ses chiens au carnage vivant.

LETTRE DE PIERRE BON

AU ROY CHARLES IX.

SIRE.

Après la depesche que j'ai faict à Vostre Magesté sur les nouvelles d'Alger, ce gentil homme que par vostre commandement y auoya [1] mandé est arriué bien mallade ayans couru fortune troys moys sur la mer sans pouuoyr aborder, ne approcher de ce port pour le mauuais temps qui a reigné depuis son despart du dict Alger tel que jamais ne fust ueu le semblable, et à cause de sa malladye il n'a peu s'acheminer devers Vostre Magesté, mais m'a rapporté qu'estant arrivé au dict Alger le XXIIIme du moys d'aoust dernier, et donné la depesche de Vostre Magesté au roy

[1] *Auoya*, pour : se mit en route, *en voie*.

du dict Alger il l'a treuué de fort bonne vollonté et très affectionné en tout ce qu'il pourra employer pour vostre service l'ayant asseuré qu'il en a aussi commandement du grand Seigneur comme de..... cher[1] Vostre Magesté de ce qu'il pourroyt avoir besoing du cousté[2] de deça, ce qui l'a incitté de vous requerir comme il m'escript de quelques arbres et rames pour galleres, et en reuanche il a tout prest, une vingtaine de beaulx cheuaulx, six juments, deux lyons, deux ours[3], des leuriers faulans et aultres bestes que le dict gentilhomme a ueu. Mais qu'il est necessité d'y enuoyer ung uaisseau propre pour tragetter le tout de deça. Il a faict donner liberté à huict esclaues françoys qui estoyent prins de son temps comme il pourra faire à une infinitté d'aultres qui sont de della, s'il plaist à Vostre Magesté luy en faire escripre. Le dict gentilhomme m'a aussi faict entendre que le dict Roy d'Alger luy a declairé secrètement qu'il a quelque intelligence en une forteresse nommée Tabarque près du bastion françoys qui est à Bonne[4] laquelle forteresse est tenue par les Genneuoys[5] et qu'il pretend la prendre dans peu de

[1] Le commencement du mot illisible.

[2] Cousté, côté.

[3] Nous devons conclure de ce passage que les ours habitaient autrefois l'Afrique. En effet, Poiret, dans son *Voyage en Barbarie*, publié en 1789, tome II, page 238, dit que pendant son séjour chez Aly Bey à la Mazoule, un Arabe apporta la peau d'un ours brun qu'il avait tué dans l'Atlas. Si M. Desfontaines n'a jamais aperçu d'ours dans l'Atlas, il a entendu dire qu'il pouvait y en avoir dans les forêts des environs de la Calle. M. Milne Edwards a constaté leur présence dans une couche ossifère de l'Algérie.

[4] Bone.

[5] Génois.

temps pour après la remettre soubz l'obeyssance de Vostre Magesté, s'il vous plaist l'accepter. Cependant il faict fortiffier et remparer le dict Alger ainsi que j'ay sy devans faict entendre à Vostre dicte Magesté alla quelle j'enuoye présentement la lettre du dict Roy d'Alger par ce porteur exprès sur quoy j'attendray voz commandementz; mais il est necessaire, Sire, si luy accordés les dictz arbres et rames, d'escripre à Messieurs le mareschal Dampuille ou de Joyeuse, d'en faire amas au païs de Languedoc et les envoyer en ce port car icy n'y en a que pour la prouision de voz galleres, ainsy que ce dict porteur pourra tesmoigner plus amplement à Vostre Magesté, et faire entendre toutes aides occurances de deça auquelz me remetz pour pryer Dieu.

Sire, maintenyr Vostre Magesté en tres bon estat et santé tres heureuse et longue vye.

De vostre ville de Marseille ce XXme janvier 1573.

Vostre tres humble et tres obeyssant serviteur et subiect

PIERRE BON.

LIVRE DU ROY CHARLES

DE LA CHASSE DU CERF

DEDICACE DE L'EDITION DE 1625.

AU ROY LOUIS XIII.

SIRE,

CE present discours, vrayment Royal, dicté de la bouche du Roy Charles IX, vostre deuancier n'a peu paroistre en public que soubs vostre nom et authorité. Car puisque les grandes forests de vostre Royaume vous appartiennent, la Chasse des Cerfs, qui s'y faict, et la direction d'icelle despend de vous : Afin que (lassé des grandes affaires, qui suruiennent journellement à Vostre Maiesté) vous ayez moyen de vous recréer et diuertir, par vn exercice vertueux : Qui par mesme moyen fortifie vostre corps, et le rend plus fort, vigoureux et dressé à supporter la fatigue de la guerre. La Chasse des Cerfs est comme vne espèce de guerre :

qui dresse les Cheualiers au maniement des Cheuaux et aux rencontres perilleuses qui y suruiennent. Ce Grand Roy Autheur de ce petit traicté, y a excellé ses predecesseurs, qui l'occasionna de le faire : Et maintenant il sert pour vous deffendre des calomnies de ceux, qui mal à propos, et sans raison, vous ont voulu blasmer d'un si genereux exercice. Lequel destourne les Veneurs de l'oisiueté mere des vices, des mauuais discours et rencontres, que la multitude des compagnies peut apporter en vne Cour Royale, remplie de toutes sortes et conditions de personnes, et contrariété d'humeurs. Ce Censeur des Roys, disciple de Philon, ne merite plus d'honneur que celuy qui luy fut rendu par le grand Capitaine Annibal de Carthage. Puisque cest exercice que vous aymez a esté tant recommandé et suiuy par vos deuanciers, à l'exemple et vertu desquels vous dirigez toutes vos actions. Je vous supplie donc, Sire, de l'auoir pour agreable, et le vouloir recevoir en bonne part, De la part,

SIRE,

De vostre tres humble,
tres affectionné seruiteur et suiet,

ALLIOT.

EXTRAICT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR grace et Priuilege du Roy, il est permis à Nicolas Rousset, marchand Libraire à Paris, de faire imprimer, vendre et distribuer vn liure intitulé *La Chasse Royale, du Roy Charles neufiesme,* pendant le temps et espace de six ans, finis et accomplis, à compter du jour qu'il sera acheué d'imprimer : Auec deffenses à tous Imprimeurs, Libraires estrangers, et autres de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ny distribuer ledit liure durant ledit temps sans le consentement dudit Rousset, à peine de confisquation desdits liures, cinq cents liures d'amende, et de tous despens, dommages et interests enuers luy, ainsi qu'il est plus amplement contenu ès lettres du Priuilege.

Données à Paris, le premier jour de May, l'an de grace 1625.

Signé, Par le Roy en son Conseil,

RENOVARD.

Et scellées du grand seau de cire jaune sur simple queuë.

Ledit Nicolas Rousset consent et accorde que Geruais Alliot, marchand Libraire à Paris, jouysse dudit Priuilege tout ainsi que ledit Rousset pourroit faire, suiuant l'accord fait entre eux.

AU MESNIL, LIEUTENANT DE MA VENERYE.

MESNIL, je me sentirois trop ingrat, et penserois estre reprins d'oultrecuidance sy en ce petit traicté que je veulx faire de la Chasse du Cerf, deuant que personne commance à le lire, je n'aduouois et confessois que j'ay appris de vous ce peu que j'en sçay. Pour tesmoignage de quoy j'ay voulu le vous addresser, asseuré que vous prendrez aultant de plaisir à voir le narré de vostre disciple, comme faict le jardinier à recueillir le premier fruict de l'arbre qu'il a plancté, lequel s'il congnoist n'auoir si bon goust qu'il doibt tout ainsy qu'il prend bien la peyne de l'anter et reanter jusques à ce qu'il l'ayt rendu parfaict. Je vous prie aussy, Mesnil, vouloir corriger et limer, ce qui sera de mal dans ce mien traicté, lequel si d'auanture est si accomply

qu'il n'y ayt que redire et changer, la gloire en sera premierement à vous de m'auoir si bien instruict, et puis à moy d'auoir si bien retenu. Doncques estant appris d'un si bon maistre, je me hazarderay à le commancer, vous priant l'accepter d'aussy bon cœur que je le vous presente et desdie.

CHARLES.

DE LA

CHASSE DU CERF

CHAPPITRE PREMIER.

COMME IL FAULT PEUPLER LES FORESTZ OU IL N'Y A POINCT DE BESTES.

Pvis que j'ay entrepris d'escrire par le menu les façons et manieres, comme il fault chasser et prendre les Cerfz à force, de leur condition et nature, je veulx commancer, par ce qu'il me semble qu'ont obmis tous ceulx qui ont escript par cy-deuant de telle matiere, c'est assauoir de la façon qu'il fault peupler vne forest, où il n'y a poinct de Cerfz; car s'il n'y auoit des Cerfz, pour neant l'on apprendroit à estre Ve-

neur. Doncques qui la veult peupler, fault selon la grandeur d'icelle faire vne quantité de parcz de pallis, de quinze, vingt, et vingt-cinq arpens le plus grand, et mettre dans iceulx la plus grande quantité de Bisches que l'on peult trouuer, et encores qu'il n'y ayt gueres de Cerfz, il n'y a pas danger : toutesfois il fault y en mettre quelques vns, car ce qui rend les forestz peuplées, est quand les Cerfz entrent en rut, ilz vont chercher le païs où ilz ont le sentiment des Bisches. A ceste cause, comme se vient le temps du rut, fault faire des ouuertures et breches ausdicts parcz : par lesquelles les bestes puissent sortir et commancer à hanter la forest, les Cerfz ayans le vent des bestes ne faillent d'y venir. Il est bien vray qu'apres le rut ilz s'en retournent aux buissons dont ilz sont partis, mais pour le moings ilz laissent les bestes plaines, et les fans qui en sortent ne congnoissent que les forestz où ilz sont nez et nourris, par ainsy lesdictes forestz demeurent peuplées. Je ne ne dis cecy sans exemple : car les bois de Merlou qui sont à Monsieur le Mareschal Danuille, ceulx du bois de Mallesherbes qui sont aux Antragues, de Chancheurie qui appartiennent à Monsieur de Lude, et de ma forest de Lyons n'ont esté peuplez d'aultre façon. Il est vray que l'on tient pour chose seure en Allemaigne, y auoir vne sorte d'vnguent, duquel quand on frotte les arbres d'une forest, vingt lieues à l'entour, les bestes y accourent. Mais pour ce que c'est chose que je n'ay veue ny experimentée, je n'en parleray plus auant.

CHAPPITRE IIe.

DU RUT DES CERFZ.

Pour escrire [1] par le menu comme il appartient la nature du Cerf, il fault commancer par où il se faict et crée. Comme se vient sur la My-septembre, mesmement si les brouillars s'aduancent, les Cerfz commancent à rere [2] apres les Bisches, c'est à dire, font un cry et hurlement, qui rend tesmoignage qu'ilz entrent en chaleur, ne plus ne moings que les chevaulx font à la saison de leur monte. Ilz demeurent enuiron sept ou huict jours, auant que les bestes les veuillent endurer, car ilz sont plustost en rut que les Bisches, et de force de les suiure les y mettent ; les sept ou huict jours passez, ilz entrent dans le fort de leur rut, et ne demeurent en aulcune place, ains ne font que cheminer et muser, qui veult dire, mettre le nez en terre, et sentir par où les Bisches ont passé, et les poussent et chassent de ceste maniere deuant eulx. Ilz tiennent du naturel des hommes, car pour l'amour ilz se battent, dont il ad-

[1] Édition de 1625 : descrire.
[2] Raire.

uient souuent qu'il s'en tue quelques vns, et sont alors si transportez qu'ilz laissent approcher les hommes d'eulx, sans monstrer d'en auoir peur. Ilz tiennent leur rut communement au soir, et diriez que c'est vn tournoy. Car les Bisches s'assemblent à la plus belle et plus spacieuse place de la forest, et le plus souuent où il y a des mares, esquelles les Cerfz se souillent pour se rafreschir apres auoir bien combattu. Le plus grand Cerf est celuy qui tient le camp, comme vn tenant. Il est auec toutes ses Bisches, et les tient toutes à vn troupeau, tout ainsy qu'un Berger faict ses moutons. Si quelqu'vne s'escarte, il la va chercher, comme s'il en auoit la charge. Si quelqu'aultre Cerf se presente pour ruter, il ne fault poinct de l'attacquer et assaillir de si grande furie et roideur, qu'ilz se prennent et meslent bien souuent les testes si fort qu'ilz ne les peuuent desfaire, et meurent ainsy. Qu'ainsy soit, j'ay des testes dans mon cabinet de Fontainebleau, qui sont si meslées de ceste façon que à present elles ne peuuent encores estre desfaictes. Si durant ce combat il arriue en ladicte place quelque jeune Cerf, qui par craincte des plus vieulx n'ayt osé approcher desdictes bestes, il ne laisse perdre ceste occasion, et voyant que les aultres se battent et sont occupez ne fault à jouir de ses amours, ce qu'il faict comme à la desrobée. Or comme j'ay dict lesdictz Cerfz commancent leur rut à la My-septembre, et le finissent en la My-octobre, toutesfois selon que l'Hyuer est. Car s'il aduance, ilz s'en retirent plustost, au contraire, s'il

retarde et que l'année soit fructueuse de gland ilz y demeurent dauantage, car le gland qui les eschauffe les y entretient. Mais quoi qui s'en soict, ilz ne passent la fin d'octobre, qu'ils n'en soient du tout hors. Les jeunes Cerfz s'y tiennent huict jours apres les aultres, pour ce que n'ayans la force pour resister aux plus vieulx, ils tiennent leur rut quand les aultres en sont hors et ne leur donnent aulcun empeschement.

CHAPPITRE IIIe.

DE LA RETRAITTE DES CERFZ.

Apres que les Cerfz ont tenu leur rut, comme j'ay dict cy-deuant, et qu'ilz ont perdu ceste grande chaleur qui les y mene, commancent à se recongnoistre, ayans perdu ceste furie qui les transporte, chasque Cerf se retire d'auec les bestes. Ilz demeurent volontiers en ceste saison, deux, trois ou quatre ensemble, et cherchent le profond des forestz, sentans l'Hyuer approcher, et la necessité où ilz vont entrer, car veritablement ilz souffrent plus en ceste dicte saison qu'en tout le reste de l'année, à cause qu'ilz ne trouuent de quoy viander[1], d'aultant que

[1] *Viander*, paître, se nourrir.

la terre est couuerte de neiges, ou si fort endurcye de la gelée, que les herbes qui ont accoustumé les alimenter n'ont force ny vigueur, aussy qu'il n'y a nul bourgeon au bois : de sorte qu'ilz vont chercher pour viander si peu d'herbes qui demeurent sur la terre, où il y a quelque vertu, et les brandes[1] s'il y en a aux forestz où ilz demeurent, aussy le gland ce peu qui en reste. Et ce qui est cause qu'ilz se tiennent tout l'Hyuer, ainsy que j'ay dict, deux, trois ou quatre ensemble, c'est à mon aduis pour se garantir du froid, car quand on les voit à la reposée[2], ilz se tiennent le plus pres l'vn de l'aultre qu'ilz peuuent. Ceste fantaisie de demeurer ensemble, et necessité de viure, leur dure depuis la fin d'octobre jusques au commancement de Mars.

CHAPPITRE IVe.

COMME LES CERFZ MUENT ET RENOUVELLENT LEURS TESTES.

QUAND les Cerfz sentent le renouueau venir, ilz se separent d'ensemble, et chasque Cerf va choisir et eslire vn buisson pour y faire sa teste : mesmement les grandz vieulx Cerfz cherchent plus leurs commoditez que ne font les jeunes. Comme doncques ilz

[1] *Brandes*, bruyères où le cerf va viander.
[2] *Reposée*, lieu où se couche le cerf.

cherchent à se donner du bon temps, pour se refaire du mauuais qu'ilz ont eu durant l'Hyuer, la premiere chose qu'ilz font, c'est de muer leur teste : et nature a si bien pourueu à cela, tant pour muer que pour se purger des mauuaises humeurs qu'ilz ont peu accueillir durant l'Hyuer pour le mauuais traitement qu'ilz ont receu, qu'il s'assemble entre cuir et chair vne quantité de petites bestes comme vers, qui ne sont pas plus longs que la moictié du doigt, blancs et la peau fort lisse et coulante : ces bestes vont courant par tout le corps du Cerf, jusques à ce qu'ilz treuuent yssue. N'en trouuans poinct, estans enfermez dans la peau, font tant qu'ilz viennent à trouuer les joinctures où les meulles sont attachées au test du Cerf, et à ceste heure là commancent à ronger la racine de la teste dudict Cerf qui tient au test. Cela luy donne vn prorys[1] et demangeaison, qui le contrainct de frotter la teste contre des arbres, la quelle n'ayant poinct de racine se separe du test et tombe en terre. Les vers trouuans yssue ne faillent de sortir par ces deux trous, et tout aussy tost qu'ilz sont sortis et que le sang est purifié, il se commance à faire comme vne petite taye, qui couure tout le tour des meulles, et est de couleur grise, velue et doulce, ainsy que la peau d'vne souris : le Cerf se sent alors fort allegé, tant pour n'auoir plus ceste charge sur la teste, qu'à cause du bon viandis[2]. Et tout ainsy que par ceste bonne nourriture il se re-

[1] Prurit.
[2] *Viande, viandis*, nourriture.

nouuelle le corps, aussy faict il la teste. Car à mesure qu'il croist de venaison[1], sa rameure augmente, toutesfois elle aduance vn petit plus que ne faict sa venaison. Par ainsy fault sçauoir que depuis le commancement de Mars jusques à la My-iuillet et vn peu apres, ilz demeurent à faire leur teste et leur venaison. Et comme ilz ont mis leur teste à bout et la sentent seiche : pour oster la peau qui est dessus ilz vont chercher des bailliueaux selon la force du Cerf, contre lesquelz ilz se frottent la teste, jusques à ce qu'ilz se la soient toute pelée et nettoyée de la peau qui estoit dessus : et demeurent quatre ou cinq jours jusques à ce qu'elle soit toute nette, et cela est ce que l'on appelle frayer. Apres qu'elle est toute frayée, elle demeure blanche, et pour la rendre du tout nette et la brunir, ilz la frottent contre terre, de mode[2] qu'ilz la colorent selon le terroir où ilz se trouvent, comme si c'est en païs de charbonniere, ilz la noircissent, si c'est en terre glaise, elle deuient ou rouge, ou jaulne, de la couleur de la terre. Voila la façon que les Cerfz muent et renouuellent leurs testes. Les jeunes qui ne portent que les fuseaux et dagues, au lieu que les aultres cherchent les arbres pour muer, les fourrent en terre jusques aux meulles, et s'en desfont ainsy. C'est pourquoy l'on recouure bien malaysément leur premiere teste, laquelle on con-

[1] *Venaison*, on appelle venaison la chair du cerf, du daim et du chevreuil, et par extension on dit aussi venaison pour graisse ; c'est dans cette acception que le mot doit être pris ici.

[2] Latinisme, pour *de modo*, de manière.

FUMÉES DU CERF

B

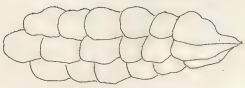

C

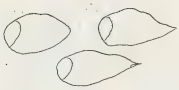

A

A. FUMÉES EN PLATEAUX

B. EN TORCHES OU TROCHES

C. FUMÉES FORMÉES

gnoist par experience estre fort exquise contre toutes sortes de venins, parce qu'elle est creée et composée du sang le plus subtil qui soit en tout le corps du Cerf : d'aultant qu'il fault qu'il passe comme par vn alambic par tous les conduictz et veines d'iceluy, premier que de venir au test. Aulcuns disent qu'il n'y a que la premiere teste qui soit bonne, mais je suis de contraire opinion. Car je tiens que les aultres ont la vertu mesme, mais non de telle efficace et force que les premieres, et s'en peult on seruir en deffault d'aultres.

CHAPPITRE Ve.

DES FUMÉES DU CERF.

Le Cerf ne jecte ses fumées qu'en trois diuerses sortes. Car l'on ne compte poinct celles qu'il faict durant le rut et l'Hyuer, à cause qu'elles sont desfaictes, la premiere est en plateau, c'est à dire que l'excrement qui sort de son corps est de la mesme forme d'une bouze de vache, mais non de la couleur : car elle est vn peu plus verte, et selon la peincture qui est icy representée [1]. Trois semaines apres que le

[1] Cette phrase annonce une figure qui n'existe pas dans le manuscrit ni dans l'édition originale, mais que j'ai pensé devoir faire exécuter.

Cerf est remply du viandis qu'il prend, et que son boyau est plus estressy à cause de la graisse, selon la forme du dict boyau il jecte ses fumées qui sont en torches[1]. Apres comme il a la chaleur plus grande dedans le corps, à cause de la venaison, elles se séparent d'ensemble, et sortent formées et en crottes, comme sont celles d'une Cheure, mais plus grosses, il fault notter qu'au temps qu'ilz fraient leurs testes, les fumées se desfont, mais tout aussy tost elles se reffont, et durent jusques à ce qu'ilz entrent au rut. Je diray par cy apres quelles sont les meilleures ou pires fumées que jecte le Cerf, et le jugement que l'on y a de jeune Cerf à vieulx Cerf. Or doncques il fault bien retenir, suiuant ce qui est escript au chappitre preceddent qu'vn peu deuant la fin de Juillet les Cerfz sont du tout frayez et brunis, et en leur plaine venaison. Ilz demeurent en ceste haulte graisse à se donner du bon temps dedans les buissons qu'ilz ont choisis pour faire leurs testes et leur dicte venaison, jusques à ce que l'amour commance à les resueiller, comme il a esté dict au deuxiesme chappitre. Voila tout ce que je puis escrire de la nature du Cerf, et me semble qu'il ne s'en peult apprendre dauantage en la Venerye. Toutesfois auant que de passer aux aultres parties que j'ay deliberé d'escrire, j'ay voulu discourir au premier chappitre suiuant tout ce que j'ay peu lire et oüy dire de la nature et condition du Cerf. Puis apres je traicteray de la nature et condition des

[1] *Torches*, troches fumées à demi formées.

Chiens, de la façon du Veneur, quelles mœurs il doibt auoir, comment il fault qu'il apprenne à l'estre, et pour le comble de mon œuure, la façon et maniere de trouuer le Cerf, le destourner, le laisser courre et pourchasser, quester et requester jusques à la mort, puis donner le droict à ses limiers, et faire la curée[1] à ses Chiens.

CHAPPITRE VIe.

CE QUE LES ANCIENS ONT ESCRIPT DE LA NATURE DU CERF.

ENCORES que j'aye descript de la nature du Cerf tout ce que j'en ay peu apprendre par experience, si est ce qu'estant jalous de ne laisser rien sortir de mes mains, qui ne soict si parfaict qu'il contante tous ceulx qui le liront, et y puissent apprendre tout ce qu'ilz desirent sçauoir, j'ay regardé et faict chercher par aulcuns des plus doctes personnages de mon Royaume ce que les anciens Philosophes en ont escript, que j'ay voulu rediger en ce chappitre à part, et sur chascune de leurs opinions je passeray ce que je congnois estre veritable, sans y rien respondre : mais sur ce que je congnoistray ne l'estre, je dirai sommairement mon opinion et ce que l'expe-

[1] *Curée*, repas des chiens composé de tout ou partie de l'animal qu'ils ont pris.

rience m'en a apprins et tiens pour veritable, et si j'ay obmis aux chappitres preceddens quelque chose que vous pourrez voir icy, croyez qu'elle est de si peu de consecquence qu'elle n'importe au faict que je veulx escrire, car vous auez peu voir par ci deuant, comme par ordre j'ay separé toutes les saisons du Cerf, et ses conditions durant chascune d'icelles, qui est tout ce que j'estime qui s'en peult et est necessaire d'escrire à la verité, si est ce que je n'ay voulu faillir pour cela d'en mettre icy ce que plusieurs desdicts anciens en ont escript. Aristote dict que les Cerfz montent les Bisches presque tousiours auec impetuosité et fureur, d'aultant que la Bische ne veult attendre le Cerf pour la roideur et dureté du vit, neantmoings qu'elle attend quelquesfois, et est saillie de la mesme façon que la Brebis. Oppian escript que les Bisches n'attendent jamais les Cerfz, mais que fuyantes, lesdicts Cerfz les retiennent auec les piedz de deuant et les suiuans de ceulx de derrière sans les habandonner, malgré elles les couurent. Veritablement Aristote a eu quelque raison de dire ce que dessus, car jamais les Cerfz ne montent comme dict Oppian qu'en courant : mais de dire que ce soit pour la roideur et dureté de leur membre, il n'y a poinct d'apparence, car ils ne l'ont plus dur que les aultres. Ledict Aristote dict aussy chose qui est veritable, qu'en peu de temps vn Cerf couure plusieurs Bisches, que le rut vient pres du leuer de l'Arcture entre Aoust et Septembre, le cinquiesme ou quinzeusme selon Seruius, et est ce que j'ay dict par cy-deuant,

que le rut se commance au mois de Septembre. Les Cerfz reent plus gros que les Bisches quand la saison du rut est venue, et les Bisches, quand elles ont peur : le réement de la Bische est plus court, et celuy du Cerf plus long. Aristote escript que l'on compte fabuleusement que les Cerfz viuent longues années, mais que cela n'apparoist certain, par ce que le terme que les fans demeurent au ventre de la Bische, et leur maniere de croistre ne sont comme d'animaux qui viuent fort longtemps; toutesfois Oppian dict qu'ilz viuent quatre fois plus que la Corneille, qui peult estre quatre cens ans, et Pline donnant vn exemple de leur longue vie escript que cent ans apres Alexandre le Grand on a prins des Cerfz auec des colliers au col qu'on leur auoit attachez du temps dudict Alexandre, estans lesdictz colliers cachez de leur peau tant ils auoient de venaison : Aristote dict aussy qu'il y a une montagne nommée Elaphoys en Asie pres Arginuse où Alcibiades mourut, en laquelle tous les Cerfz et Bisches ont l'aureille fendue : tellement qu'encores qu'ils changent de païs on les recongnoist par là, et que ceste marque vient au fan estant au ventre de la mere. « Quant à moy il me semble que l'aduis « d'Aristote qui dict que les Cerfz ne sont de si longue « vie, comme l'escriuent Oppian et Pline, est le plus « certain et veritable, car oultre toutes ces raisons, « je n'ay oüy dire ny veu de nostre temps que l'on « ayt prins Cerf si vieil qu'il peust auoir attainct l'aage « qu'ilz alleguent, et quant aux Cerfz qui ont les « aureilles fendues, c'est chose qui s'est peu trouuer

« en Asie, mais par deçà elle ne se voit poinct. » Le mesme Aristote dict que les Cerfz se retirent à part aussy tost que les Bisches sont plaines, et par ardeur et violance de paillardise estans separez fouillent des fosses où ilz se rangent à l'escart, et leur face demeure noire comme celle des beufz, à raison d'vne sueur et rosée qui coule de leurs testes, et qu'ilz viuent ainsy jusques à ce qu'il vienne vne pluye, et apres retournent au viandis, estant leur naturel de faire telles choses, pour ce qu'ilz sont luxurieux et abondans en semence, et qu'en telle saison ilz sont fort chargez de graisse. « Il est bien vray, comme « j'ay escript cy-deuant parlant de la retraitte des « Cerfz, sans nul doubte ilz se retirent hors d'auec « les Bisches lors que le rut est acheué, mais de dire « qu'ilz facent des trous en terre pour se mettre à la « reposée, c'est chose faulse, car au contraire en ce « temps là pour estre plus chauldement et se garantir « de la froidure de la terre qui est gelée, ilz font des « licts de feuilles esquelz ilz se mettent à la reposée. « Quant à ce qu'il dict que le mufle leur deuient « noir, c'est chose qui ne leur dure seulement que « tant qu'ilz sont en rut, mais quand ilz entrent en « rut, le col leur enfle, le poil leur herisse, et la peau « leur vient beaucoup plus dure qu'en vne aultre « saison. Quand ilz fuyent ilz font des reposées, et « demeurent arrestez jusques à ce que ceulx qui les « poursuiuent soient pres d'eulx, et lors ilz se re- « mettent à fuir, ilz font ces reposées parce que « leur intestin trauaille en courant, lequel ilz ont si

« foible, que si quelqu'vn lez frappe tant soict peu, « il se rompt sans que la peau soit offensée, et ont « ledict intestin si amer que les Chiens mesmes n'en « veulent poinct manger, si le Cerf n'est extremement « gras. » Ledict Aristote escript que leur chair est mauuaise et puante au temps du rut, ainsy que celle des boucz, qu'en Hyuer ilz sont maigres, sans force et vigueur, et au Printemps et Esté ilz sont gras et en leur force, lors ilz ne se monstrent aulcunement, ains se cachent en lieux fortz, à cause que l'on les peult prendre facillement pour leur pesanteur. Parlant des mues des Cerfz, il dict qu'ilz font leurs testes en lieux difficiles et malaysez à retrouuer, de là vient le prouerbe *où les Cerfz perdent leurs cornes*, que lors ilz se donnent bien garde d'estre veuz, parce qu'ilz se sentent et congnoissent desarmez, et sont ainsy que dict Oppian comme vergongneux et honteux de se monstrer aux aultres bestes ayans leurs testes desarmées. Ledict Aristote escript que jamais homme ne veit leur branchure senestre, d'aultant qu'ilz la cachent sçachans qu'elle est proffictable à quelque medecine, et mesme Oppian escript qu'ilz fouillent en terre vne fosse en laquelle ilz la cachent, mais Pline ne s'accorde auec Aristote, car il dict que c'est la corne droicte qu'ilz cachent, et qu'elle a plus de vertu que l'aultre. « Nous voyons tous les jours par experience « tout le contraire de ce que dessus : car il se trouue « fort communement et facillement des testes de Cerf, « aultant la droicte comme la gauche, et la mesme « vertu qui est en l'vne se trouue aussy en l'aultre

« sans aulcune difficulté. » Sur ce qu'ilz disent qu'ilz se cachent dedans leurs fortz, pour ce qu'ilz ont honte que les aultres bestes les voyent desarmez de leurs testes, « ilz n'ont tant de consideration, mais ilz « choisissent ainsy les buissons escartez, pour ce « qu'ilz sont communement plus fortz et peuplez de « bois que les aultres, et qu'il y a plus de gaignage[1] « aux enuirons. » Lesdictz autheurs escrivent que les Cerfz d'vn an ne jectent des dagues[2], mais seulement quelque commancement d'enfleure et bosse comme pour marque. Cela est court et gros. Quand ilz ont deux ans ilz poussent leurs dagues droictes comme allenes, et pour ce alors on les appelle daguirs ou broccars, à trois ans ilz marquent deux dauantage comme en fourche, à quatre ans ilz marquent plus espois, et ainsy augmentent d'an en an jusques à six ans, et apres lesdicts six ans ilz jectent tousiours leurs testes semblables, si bien qu'on ne peult plus par icelles remarquer et recongnoistre leur aage; mais il y a deux signes principaux par lesquelz on les peult remarquer et recongnoistre vieilz Cerfz, assauoir quand ilz n'ont plus de dentz ou qu'ilz en ont bien peu, et qu'ilz ne produisent plus de deffences, on appelle deffences les andouillers[3] qui leur viennent en auant au dessoulz des aultres pres du front, desquelz ilz se deffendent. Les Cerfz ont quatre

[1] *Gaignage*, terres ensemencées où le grand gibier va paître.
[2] *Dague*, premier bois que portent les cerfs.
[3] Les andouillers sont les chevilles qui sortent des bois du cerf, du daim et du chevreuil.

dentz de chascun costé et deux aultres grandes. C'est chose veritable ce que dict Aristote, que par année la ramure des Cerfz augmente jusques à six ans, mais que ce soit de deux andouillers tous les ans, j'ay esprouvé le contraire, car j'ay veu Cerf qui de sa seconde année à porté douze, et aultre de mesme aage qui n'a porté que les dagues. Quant à congnoistre l'aage du Cerf par les dentz, je m'en raporte à ce qui en est : « car les veneurs n'en jugent par là, mais les « congnoissent sans les voir, et en jugent par le pied, « et aultres congnoissances que je diray quand je « traicteray de la Chasse. » Selon Aristote les Cerfz muent leurs testes tous les ans au mois d'Auril et se tiennent en lieux ombrageux et espois pour euiter les mousches, ilz viandent lors la nuict, jusques à ce que leurs testes soient refaictes. Quand elles commancent à sortir, il se faict comme vne enfleure espoisse, qui est couuerte d'vne peau, puis quand elles sont grandes et haultes, ilz les monstrent au soleil affin de les seicher du tout, et comme en frayans et grattans leurs testes contre les arbres ilz ne sentent plus de douleur, alors ilz abandonnent leurs fortz, estans plus asseurez ayans recouuert leurs armes pour se deffendre. Aultresfois a esté prins un Cerf qui portoit du lierre fort verd en ses andouillers, qui sembloit estre né dedans, comme en vn arbre verd : et cela estoit aduenu pour s'estre attaché par cas fortuit à la teste estant encore tendre. « Aristote s'abuse d'vn mois en- « tier pour le moings, car la pluspart des Cerfs muent « comme j'ay dict es chappitres preceddens sur la

« fin de Feurier ou au commancement de Mars : et « mesmes y en a de si aduancez qu'ilz se desfont de « leurs testes des la My-feurier, mais peu. Quant à ce « qu'il dict qu'ilz viandent lors la nuict, ce n'est seu- « lement en ceste saison, mais tout le long de l'année : « et les voit on quelquesfois viander encores que le « soleil soit leué, toutesfois ilz ne demeurent gueres « hors du couuert, depuis qu'ilz sentent la chaleur « d'iceluy : au reste ce sont fables de dire qu'ilz « monstrent leur ramure au soleil pour la seicher. « Et pour homme docte et sçauant veritablement il « faict tort à nature, comme si elle n'auoit le moyen « d'acheuer vne œuure qu'elle a commancée, et « qu'elle soit contraincte de s'ayder de ce dont elle « n'a besoing. Mais pour verité, la ramure du Cerf « ne se seiche qu'à mesure que nature congnoist qu'il « n'est plus temps de la nourrir et qu'elle est du tout « allongée, il nettoye sa teste de la peau qui est des- « sus, ainsy que j'ay descript au chappitre qui en « parle. Et sur ce qu'il dict qu'il s'est veu du lierre « attaché à la teste d'vn Cerf, c'est chose de laquelle « je ne veulx rien dire, pour ce que je ne l'ay jamais « veu ny congnu, mais j'estime que cela est tres dif- « ficile. » Ledict Aristote dict que si les Cerfz sont chastrez auant qu'ilz ayent des cornes, ilz n'en portent jamais, et s'ilz sont chastrez quand ilz ont les andouillers, leurs testes demeurent tousiours en mesme estat, sans se renouueler d'an en an : entre tous les animaux qui ont des cornes, qu'il n'y a que les Cerfz qui les portent solides et en ramure, et à qui

elles tombent tous les ans. « Toutesfois nous voyons « en France le Dain et le Cheureuil muer sa teste tous « les ans, aussy bien que les Cerfz. » Aristote a opinion que leurs testes tiennent plustost à la peau que au test, alleguant qu'il y a des Beufz en Frigie qui remuent les cornes comme les aureilles. Quand les Cerfz ont esté morduz de Phalangue ou d'aultres bestes venimeuses, ilz amassent des cancres de riuiere [1] et les mangent : ce qui faict estimer que le remede est pareillement bon pour l'homme, estant prins en breuuage, mais il est malplaisant. Le Poete Nicandre dict que les Cerfz se courroucent à l'encontre des Serpens, jusques à les suiure à la trace par les hayes et lieux pierreux, les tirans de leurs trous par la forte vapeur de leurs naseaux, escrivant Phisiologus qu'ilz emplissent leur bouche d'eau, puis la versent dedans le trou où sont les Serpens, affin de les faire plustost sortir, puis comme ilz sont dehors, les foulent aux piedz tant qu'ilz les font mourir. Si l'on enuelope quelqu'vn de la peau d'vn Cerf, les Serpens ne luy peuuent nuire. Et est la pressure d'un Fan, selon Solinus, prins et tué dedans le ventre de sa mere, vn singulier remede contre la morsure des Serpens. Aristote escript qu'entre les animaux qui n'ont poinct de fiel le Cerf est nommé, toutesfois qu'en Achaye les Cerfz semblent l'auoir à la queue : et ce qu'ilz appellent fiel, est de couleur semblable au fiel, non du tout si humide, mais ressemblant au dedans de la

[1] Écrevisses.

rate. « Veritablement les Cerfz n'ont poinct de fiel, mais il se voit par tout aussy bien qu'en Achaye, qu'ilz ont quelque chose à la queue qui ressemble et est ainsy comme fiel. » Aristote dict aussy que les Cerfz ont tous en la teste des vers viuans, qui s'engendrent en vne concauité qu'ilz ont soubz la racine de la langue aupres de la vertebre, en l'endroict où la teste tient au col, lesquelz vers ne sont de moindre grandeur que ceulx qui naissent es chairs pourries et relantes, ilz s'engendrent beaucoup ensemble, et se tiennent jusques à vingt l'vn auec l'aultre. « Ce qu'il « dict qu'ilz ont tousiours des vers dedans la teste, « cela est faulx. Il est bien vray que quelque temps « deuant qu'ilz veulent faire leurs testes, les vers « leur viennent non seulement à la teste, mais par « tout le corps entre cuir et chair, comme j'ay dict « plus particulierement par cy deuant. Les Cerfz « n'ont poinct de fibres au sang, et pour ce, leur sang « ne s'espoissit comme les aultres animaux, mais « ainsy que celuy des lieures, d'vn caillement liquide « comme du laict qui se lie de soy mesme sans pres- « sure ny tournure. Aristote escript que les Cerfz cheualez se laissent prendre par le chant et flutement du chasseur, car comme ilz sont flatez de l'armonye de l'vn des chasseurs, qui chante ou flute deuant luy, l'aultre les blesse par derriere; s'ilz ont les aureilles dressées, ilz oyent fort aigu et clair, et est malaysé de les surprendre, mais s'ilz les ont baissées, on les surprend aysement, et craignent fort le glatir du Regnard. « Ceste façon de prendre les Cerfz en flu-

« tant peult avoir esté veue du temps d'Aristote en « ce païs là, mais pour le present c'est chose non « vsitée, et à laquelle il n'y a aulcune apparence, « non plus qu'à dire qu'ilz n'oyent aussy clair en « vne scituation qu'en vne aultre. Quant est du glatir « du Regnard, il est vraysemblable qu'ilz le crai- « gnent comme celuy des Chiens et des Loups. » Oppian escript que les Cerfz ne courent seulement sur la terre, mais aussy passent la mer d'un long ordre comme une flotte de nauires : le premier qui va deuant guide la troupe comme vn pilote de nauire qui conduict le gouuernail, ilz appuyent leurs testes sur le dos l'vn de l'aultre, les tenans haultes sur l'eau comme les voiles d'vn vaisseau, et des deux piedz fendent la mer comme d'vn auiron ; quand le premier est lassé ilz changent de place, et celuy qui le suiuoit prend son lieu et conduict le nauigage, puis vn aultre apres, et ainsy se rafraichissans l'vn l'aultre se conduisent par la mer, ce qui se voit et obserue comme dict Solinus au bras de mer qui est entre la terre ferme de Cilicie et l'isle de Chipre, adioustant qu'ilz ne voyent les terres esquelles ilz vont, mais nagent au sentiment d'icelles. Quand les Cerfz se sentent malades, Ambrosius dict qu'ilz mangent de petitz regetons d'oliuier, et se guerissent ainsy : mais Pline escript qu'ilz n'ont jamais fievre, qui plus est remedient à pareille maladie, et qu'il y a des Princesses qui ayans accoustumé de manger tous les matins vn peu de chair de Cerf, ont vescu fort longuement sans auoir jamais eu aulcune fievre, pourueu

que les Cerfz ayent esté tuez d'vn seul coup. « Non seulement les Cerfz cherchent les bourgeons d'oliuier pour se guerir du mal qu'ilz ont, mais aussy par vn instinct naturel ont bien le jugement de congnoistre plusieurs aultres herbes et arbres, desquelz ilz vsent pour se garantir desdictes maladies. « Aussy fault il bien « en ces païs Septentrionaux qu'ilz s'aydent d'aultres « que d'oliuiers, car il ne s'y en trouue poinct. » Quant à ce que dict Pline de la chair du Cerf qui garantit des fievres, je l'en veulx laisser discourir, mais l'on croira ce que l'on vouldra. Phisiologus dict que les larmes du Cerf recueillies, comme aussy l'os trouué dedans son cœur, sont tres propres pour donner à boire à ceulx qui ont battement de cœur, cest os se crée d'une certaine superfluité, qui sort d'vne concavité, qui est selon Platearius dedans le cœur du Cerf au costé gauche, laquelle est le soupirail de sa rate, estant ainsy faict du sang du cœur, il est un peu roux, et est tres singulier contre la pasmoison et les hemorroïdes, il a aussy propriété de purifier les femmes melancoliques. Haly escript que la pressure du fan est bonne contre le jus de la ciguë, et contre les potirons quand on en a trop mangé, aussy prise auec du vinaigre on dict qu'elle arreste le sang. L'vrine d'vn Cerf est bonne contre les douleurs de la rate, elle sert aussy contre les coliques venteuses, de l'estomac et des boyaux : quand on en verse dans les aureilles, elle guerit les vlceres d'icelles. Selon Pline le poulmon du Cerf seiché à la fumée, puis puluerisé et prins auec du miel, guerit de la toux, la corne de

Cerf bruslée descouure ceulx qui sont subiectz au mal caduc, et la cendre d'icelle applicquée en du vinaigre simple ou rozat appaise la douleur de teste, guerit les petitz rumes, chasse les vers du corps qui la boit, et sert à l'encontre de la jaulnisse, la prenant avec du vin; elle affermit aussy les dentz qui tremblent en les frottant ou lauant d'icelle, et en allege les douleurs : le semblable faict la pouldre de ladicte corne non bruslée. Selon Auicenne le bout de la queue d'vn Cerf est vn venin, qui en prend, tombe en angoisse vehemente, s'esuanouit et finallement meurt; le remede est de le faire vomir auec du beurre et de l'anis. Solinus dict que le Cerf oyant l'aboy des Chiens s'enfuit tousiours vers le Levant, affin que le sentiment de son pied se perde auec luy. « Quand le Cerf est « chassé il fuit aussy tost vers l'Occident et aultre « costé que vers le Leuant. »

CHAPPITRE VIIe.

DES CHIENS COURANS.

Apres auoir escript du naturel du Cerf, je veulx parler de celuy des Chiens. il fault sçauoir qu'il n'y a que trois sortes de Chiens courans. Les premiers Chiens qui ont esté en nostre Europe ont esté la race des Chiens noirs, et celle des Chiens blancz, mais celle

des blancz a esté depuis confondue en celle des Chiens greffiers blancz, comme je descriptz cy apres, toutes les deux sont venues de Monsieur Sainct Hubert. Depuis, le Roy Sainct Louys, estant allé à la conqueste de la terre saincte, fut faict prisonnier par les Infidelles : et comme entre aultres bonnes choses il aymoit le plaisir de la Chasse, estant sur le poinct de sa liberté, ayant sceu qu'il y auoit vne race de Chiens en Tartarie qui estoient fort excellens pour la chasse du Cerf, il fit tant qu'à son retour il en amena vne meute en France. Ceste race de Chiens sont ceulx que l'on appelle gris, la vieille et ancienne race de ceste couronne, et dict on que la rage ne les accueille jamais, voila les trois et differentz poilz des Chiens dont je veulx escrire.

CHAPPITRE VIIIe.

DES CHIENS COURANS NOIRS.

Les Chiens noirs sont de moyenne stature. La vraye race d'iceulx sont quatr' oeillers de rouge, c'est à dire ont des marques rouges ou fauues sur les yeux, et communement le poil de leurs jambes est de la mesme couleur, s'ilz ont du blanc, c'est peu, et sur la poitrine. Ce sont Chiens longs, peu rablez et qui n'ont

grande force : leur façon de chasser est par le menu, et suiuent tousiours la beste qu'ilz chassent à l'endroict des voyes par où elle passe, ne forboutent poinct, c'est à dire ne passent jamais plus auant que la beste a esté, et si d'auanture le Cerf qu'ilz chassent faict vn retour, qui vault aultant à dire qu'en donnant dedans vn chemin, s'il reuient sur les mesmes pas qu'il a faict, lesdictz Chiens vont jusques au bout du retour, et retournent chasser jusques à ce qu'ilz retrouuent le bout de la ruse, et jamais ne font enceinte pour trouuer passer la beste qu'ilz chassent, ains vont tousiours chassans par le menu, comme j'ay dict cy dessus, et si d'auanture le change bondit ilz demeurent tous estonnez à la queue des chevaulx des picqueurs : si bien qu'ilz ne chassent, ny le change, ny leur droict : ceste race de Chiens est bonne pour gens qui ont les gouttes, et non pour ceulx qui font mestier d'abreger la vie du Cerf, et quant à moy je trouue qu'ilz sont meilleurs à la main que hors du couple.

CHAPPITRE IXe.

DU NATUREL DES CHIENS GRIS.

Les Chiens gris sont grandz Chiens, haultz sur jambes et d'aureilles, ceulx qui sont de la vraye race sont de couleur de poil de lieure, ilz ont l'eschine

large et forte, le jarret droict, et le pied bien formé ; mais ilz n'ont pas le nez si bon que les noirs; cela est cause que leur façon de chasser est toute differente, car comme les aultres chassent par le menu, ceulx cy estans extremement vistes et ayans deffault du sentiment chassent à grandes randonnées[1] loing des voyes, et à la veue les vns des aultres. Le plus souuent au partir de la couple ilz s'en vont comme s'ilz chassoient, sans auoir rien deuant eulx, et seulement leur furie les transporte. La cause de cela est qu'ilz congnoissent le deffault qu'ilz ont du sentiment, et que si vne beste se forlonge[2] deuant eulx, ilz ne la sçauroient plus chasser. Voila pourquoy ilz forboutent[3]. S'ilz trouuent vn retour, ilz s'en vont comme loups hors des voyes, sans donner loisir au Veneur de les rappeller pour leur faire retrouver le bout de la ruse ; si le change bondit, si ce ne sont vieulx Chiens qui ayent accoustumé de chasser, et qui par cela soient deuenuz sages, ilz le chassent sans qu'il y ayt ordre de les rompre, et pour dire vray ce sont Chiens d'enragez, car il se fault rompre le col et les jambes pour les tenir, si vn Cerf dresse[4], ilz le prendront et bien viste, mais s'il ruse, on les peult bien coupler et les ramener au chenil.

[1] *Randonnées*, circuit que fait un animal dans une même enceinte.

[2] *Forlonger*, s'éloigner à grande distance. On dit que le cerf se forlonge quand il prend beaucoup d'avance sur les chiens ou qu'il change de canton.

[3] *Forboutent*, fourvoient, passent plus loin que la bête n'a été.

[4] *Dresser*, aller franchement, sans ruses.

CHAPPITRE Xe.

DES CHIENS BLANCZ GREFFIERS.

J'AY trouué tant de bonté es Chiens de ceste race qu'il me semble que je n'en puis assez dire de bien. Car à la vérité tout ce que les deux aultres noirs et gris ont de bon, est en eulx, et ne tiennent rien de ce qu'ilz ont de mauuais : ilz ont le chasser braue, et en vrays chiens courans ; ilz sont plus vistes que les gris et plus sages que les noirs, jamais n'appellent qu'ilz n'ayent le nez dans les voyes, et quand le change bondit, c'est alors qu'ilz se glorifient en leur chasser : l'on ne voit gueres de Chiens de ceste race, quelques jeunes qu'ilz soient, courre aultre chose que le droict, et se sauuent peu de Cerfz deuant eulx, quelque ruse et retour qu'ilz facent, s'ilz sont bien conduictz, et à bien dire, ce sont vrays Chiens de Roy, ilz sont grandz comme leuriers, et ont la teste aussy belle que les bracques, ilz s'appellent greffiers, pour ce que du temps du Roy Louys douzeiesme, on print un Chien de la race des Chiens blancz de Sainct Hubert, et en fit on couurir vne bracque d'Italye qui estoit à vn secretaire du Roy, qu'en ce temps là on appelloit greffier, et le premier Chien qui en sortit,

fut tout blanc, hormis vne tache fauue qu'il auoit sur l'espaule, comme encores à present est la race. Le Chien estoit si bon qu'il se sauuoit peu de Cerfz deuant luy, il fut nommé Greffier à cause du greffier qui auoit donné la Chienne, ledict Chien fit treize petitz, tous aussy bons et excellans que luy, et peu à peu la race se leua : de sorte que à l'aduenement à la Couronne du feu Roy mon grand pere, elle estoit tout en estre. Je ne veulx obmettre que la maison et le parc des Loges, pres ma maison de Sainct Germain en Laye, n'a esté faict pour aultre occasion, que pour nourrir et esleuer ceste race de Chiens blancz greffiers.

CHAPPITRE XIe.

DE TOUTES AULTRES SORTES DE POIL DE CHIENS COURANS.

Tous Chiens courans d'aultre poil et race que des trois dont j'ay parlé, sont Chiens bastardz de l'vne et de l'aultre race, meslez ensemble, comme des Chiens fauues qui prouiennent des gris et des blancz, quand vn Chien gris a couuert vne Chienne blanche, ou quand vn Chien blanc a couuert vne Lisse grise, et des Chiens de ce poil là sont venus les Chiens de la Hunaudaye, aultres que l'on appelloit du Bois,

qu'vn Gentilhomme de ce païs de Berry a donné aux Roys mes predecesseurs. L'on peult faire estat desdictz Chiens quant à la vistesse, mais ilz ont faulte de nez. Il y a d'aultre race de Chiens blancz et noirs, qui prouiennent des Chiens blancz et des Chiens Monsieur Sainct Hubert, mais ce sont communement gros Chiens pesans, qui ne sont à estimer. Veritablement il y a une aultre race de Chiens que l'on appelle Chiens de la Louë que j'estime et prise beaucoup, ce sont petitz Chiens qui sont de poil blanc, qui chassent aussy joliement et bien, comme ilz sont gentilz et beaux. On les appelle Chiens de la Louë, pour ce que ç'a esté vn Gentilhomme de ce païs de Berry qui porte ce nom là, qui du temps du feu Roy mon grand pere print la peyne de les esleuer. Le Roy les voyant si beaux et si gentilz les donna au feu Roy mon pere, son filz, qui pour lors estoit Daulphin. Je ne veulx prendre la peyne d'escrire d'aultre race de Chiens, comme barbetz et toutes aultres sortes de poilz, car ce sont Chiens qui tiennent du mastin. Quant à ceulx qui ont deux nez, ce sont Chiens courans sans courre, car ilz sont de race de Chiens courans, mais toutesfois jusques à present on ne leur a faict faire aultre mestier que de limier : et y sont fort bons et excellans. Et affin que je die que c'est que les deux nez qu'ilz ont, ce n'est pas qu'ilz ayent quatre nazeaux, mais c'est que le bout de leur nez et mufle est fendu, de façon qu'entre les deux narines il y a vne separation jusques aux dentz : il s'en trouue de tous poilz.

CHAPPITRE XIIe.

COMME IL FAULT FAIRE ENTRER LES LICES EN CHALEUR ET LES TRAITTER QUAND ELLES SONT PLAINES.

PREMIEREMENT il fault estre curieux de choisir vne Lice qui soit grande de corps, qui ayt le coffre large et le jarret droict, le pied court et gros sans estre gras, et qui soit herpée et ayt l'eschine large. Il fault que le Chien pour la couurir soit semblable, d'aultant que les petitz tiendront tousiours du pere et de la mere, il fault aussy qu'ilz ayent le nez bon et soient de grande vistesse : car les Chiens en qui deffault l'vn ou l'aultre ne peuuent rien valoir. Apres auoir Chien et Chienne de telle parfaicte bonté et beauté, pour faire entrer la Lice en chaleur, affin d'en auoir plus promptement de la race, il la fault mettre et tenir auec d'aultres Chiennes chauldes, et aulcunes fois l'enfermer dedans vn tonneau qui soit barré si pres à pres qu'elle n'en puisse sortir, et au trauers des barreaux luy monstrer petitz Chiaux[1], les luy faire sentir et hallener, et si pour tout cela elle ne veult entrer en chaleur, fault faire couurir d'aultres Chiennes deuant elle, et alors ne fauldra aussy

[1] *Chiaux*, *Chiots*, petits chiens.

tost d'y entrer. Apres qu'elle est en chaleur, fault attendre qu'elle commance à se refroidir pour luy bailler le Chien : car qui luy bailleroit en sa grande chaleur, elle ne retiendroit pas, il ne la fault faire couurir que deux fois, et depuis qu'elle est couverte, la fault laisser en liberté : car la nature luy a bien donné le jugement que pour conseruer ce qu'elle a de creé dedans le corps, elle se garde si soingneusement que vous diriez qu'elle est gouuernée par quelque raison, jamais ne s'alonge et efforce, de peur de se blesser. Si elle est contraincte de passer par quelque passage estroict et malaysé, elle se choye et conserve fort curieusement. Pour la nourrir, si on luy bailloit son saoul à manger, elle ne s'en porteroit pas si bien, parce que le bon traittement l'engraisseroit, de sorte qu'elle ne pourroit aysement faire ses petitz, lesquelz elle jecteroit mortz ou si mehaignez[1] qu'ilz ne pourroient jamais rien valoir : au contraire, il n'y a poinct de danger de la tenir un peu maigre, surtout ne luy fault poinct donner de potage sallé ny de chair crue, car cela la feroit auorter : c'est pourquoy on ne baille jamais la curée aux Lices plaines. L'on recongnoist que la Lice est plaine, quand les tetins se nouent, le coffre s'eslargit, et le ventre s'abaisse, cela ne s'apperçoit que quinze jours apres qu'elle a esté couuerte, car plustost, l'on n'en sçauroit rien juger.

[1] *Mehaignez*, malingres.

CHAPPITRE XIIIe.

COMME IL FAULT ESLEUER LES PETITZ CHIENS ET NOURRIR LA MERE.

Les Chiennes portent neuf semaines et trois jours, et au bout de ce terme ne faillent de faire leurs petitz. Comme l'on congnoist que la Lice veult chaler, fault que le valet de Chiens qui en a la charge soit soigneux qu'ainsy qu'elle se deliure, les petitz sortent les vns apres les aultres, sans se serrer, jusques à ce que le dernier soit sorty. Or la Lice estant deliurée, est besoing luy changer de nourriture : car comme auparauant il ne failloit la nourrir trop, pour les causes que j'ay dict en l'aultre chappitre, au contraire ayant chalé la fault nourrir des meilleurs viures que l'on peult trouuer comme potages, chairs et aultres choses qui la peuluent engraisser ; et la nature a si bien pourveu que tout ce qu'on luy peult bailler, au lieu de l'employer à sa nourriture, se conuertit en laict pour nourrir et alimenter ses petitz. Et si l'on voit que la quantité des Chiens soit si grande, que la force de la mere ne soit suffisante pour les nourrir, est besoing l'ayder et secourir d'aultres Chiennes qui ayent petitz de mesme aage que la Lice, mesmes si on peult recouurer des Leurieres,

pour deux occasions elles y sont meilleures que les aultres : l'vne à cause de leur grandeur et force elles ont plus de moyen de nourrir et plus à leur ayse les petitz que l'on leur baille ; l'aultre, les Chiens qui en sont nourris retiennent de la vistesse du Leurier. Or cecy n'est poinct necessaire de faire, si les petitz n'excedent le nombre de trois : car il fauldroit que la Lice feust bien mauuaise nourrice, si elle ne les pouuoit nourrir. Pour faire que les dictes Leuretes ou aultres Chiennes à qui l'on veult faire nourrir d'aultres petitz ne facent difficulté de les receuoir au lieu des leurs, il fault prendre vn des leurs, le tuer, puis du sang en frotter ceulx que l'on leur baille : les voyans couuerts de sang ne faillent aussy tost à les leicher, car c'est le naturel des Chiens de leicher les petitz incontinant qu'ils sont nez, pour les nettoyer de la peau qu'ilz ont sur eulx, et en les leichant, sentent et recongnoissent leur sang, et par ainsy les prennent pour les leurs. Les anciens ont voulu dire que la mere mangeoit le fardeau et la peau qui envelope les petitz : mais par expérience on congnoist le contraire, seulement elles ne font que les purger et nettoyer auec la langue. Il s'en trouue de si mauuais naturel, qu'incontinant qu'elles ont faict leurs petitz elles les mangent ; cela ne leur prouient que de deux causes, l'vne, qu'elles ne se sentent pas la force de les nourrir, et par despit les tuent, l'aultre, est qu'en les nettoyant, elles les leichent tant qu'elles leur font sortir le sang du corps, puis les mangent, à quoy il fault auoir l'œil et les tenir em-

mesulées, depuis l'heure qu'elles ont chalé neuf jours apres, et quand les neuf jours sont passez, pourueu qu'on ne leur en laisse que tel nombre qu'elles puissent nourrir ilz sont hors de danger. Voila doncques comme la Lice jecte ses petitz, et le moyen de les nourrir quand ilz sont au laict. Il y en a d'aultres qui ont voulu dire que le laict de vache et de cheure estoient meilleurs que celuy de Chienne pour alleter les petits, mais je suis d'opinion contraire et tiens que celuy qui leur est naturel faict meilleure nourriture. Mais quand ilz sont hors de dessoubz la mere, comme je diray cy apres, il est necessaire de les nourrir de toutes choses qui les peuuent croistre et renforcer. Ilz doiuent teter deux mois ou deux mois et demy. Le lieu pour tenir la Lice pendant qu'elle a ses petitz doibt estre chauld, toutesfois sans feu : si l'on la peult mettre en quelque coing d'estable, où il y ayt vne separation de claye ou d'aultre chose, affin que les cheuaulx ne la puisse offenser, c'est le meilleur : car la chaleur y est tempérée. Je ne parle icy en quel temps les Chiennes entrent en chaleur, et quand elles en sortent, comme j'ay dict des Cerfz, car elles n'ont saison certaine et asseurée ; je diray bien que celles qui challent au mois de Januier, communement les Chiens qui en sortent sont plus beaux que les aultres, par ce que tandis qu'il faict froid, ilz demeurent tousiours soubz la mere qui les en garantit, et comme se vient le Printemps, ilz sont assez fortz pour se deffendre des pulces.

CHAPPITRE XIVe.

COMME IL FAULT NOURRIR LES PETITZ CHIENS QUAND ILZ SONT HORS DE DESSOUBZ LA MERE.

L'on dict communement qu'il fault nourrir les Chiens courans ensemble, et les bracques et espagneux separez, ce n'est pas sans cause : car veritablement leur façon de chasser est differente, pour ce qu'il fault que les chiens courans pour bien chasser se tiennent ensemble, et au contraire les Chiens d'oyseau tant plus ilz s'escartent pour battre païs ilz en sont estimez meilleurs. Doncques pour apprendre aux Chiens courans d'auoir creance les vns aux aultres, les fault nourrir ensemble, apres qu'ilz ont teté deux mois et demy, et qu'il les fault tirer hors de dessoubz la mere. Si la maison du Gentilhomme où la Chienne aura chalé est en bourg ou bourgade, il les en doibt oster pour deux raisons, l'vne qu'il fault euiter que le Chien soit nourry de tripailles, chair, ny aultres viandes semblables à celle là, car cela le rendroit trop mol, l'aultre que si les Chiens trouuoient si souuent à manger, estant leur naturel s'endormir aussy tost qu'ilz sont saoulz, ne feroient poinct d'exercice, dont il aduiendroit qu'ilz ne s'endurciroient le pied, et ne s'accoustumeroient le corps au travail. Partant il est necessaire les mettre et tenir en lieu où ilz soient

bien nourris de pain, gruau, laict, et aultres telles choses, sans qu'ilz en ayent faulte, et en liberté, comme en la maison d'vn laboureur. Et affin que les petitz Chiens s'accoustument au chauld et s'endurcissent le pied, il fault que le laboureur, qui les a en garde, les mene auec luy, quand il va aux champs : jusques à l'aage de six mois, ilz ne pensent qu'à se jouer, mais comme ilz entrent au septiesme, le laboureur ne les doibt perdre de veue : car le Chien qui est de bonne race, dès qu'il entre au septiesme mois, s'il rencontre du conin[1], lieure, ou aultre beste sauuage, ne fauldra de la chasser, cela ne luy peult de rien seruir : au contraire luy nuyt grandement, pour ce qu'il n'a pas le jugement de congnoistre ce qu'il chasse et se faire le sentiment, et n'ayant la force de suiure ce qu'il a entrepris il s'effile[2]. Quand le laboureur les a nourris jusques en l'aage de huict mois, fault qu'il leur change de façon de viure et qu'il leur baille du pain tout sec, le meilleur qu'il peult trouver, et depuis l'aage de huict [mois] jusques au bout de l'an, qu'ilz doibuent demeurer chez luy, il est besoing qu'il leur attache des bastons au col, pour les apprendre à aller au couple, et qu'il commance à les faire hanter le monde, affin qu'ilz ne soient tant agardz quand ilz entreront au chenil. Le Fouillou[3] et d'aultres ont voulu dire qu'il y auoit

[1] *Conin, conil,* lapin.

[2] On dit encore aujourd'hui qu'un chien *s'effile* ou s'énerve quand on le fait chasser trop jeune.

[3] Du Fouilloux.

congnoissance de bonté en la jeunesse d'vn chien à certains signes qu'ilz remarquent, comme quand il est ergoté, qu'il a trois poilz longs soubz le menton, et qu'il a le poil du ventre rude, mais quant à moy je diray que la meilleure congnoissance qui y soit, c'est à la race. Car selon l'ancien prouerbe, il n'est chasse que de Chiens de race, et pour vn bon Chien que trouuerez qui n'est poinct de race, auec les signes que dict Le Fouillou, il s'en trouuera dix qui donneront du desplaisir à leur maistre, et si je diray que j'en ay veu de bonne race auoir ces signes là ne chasser mieulx que les aultres : et pour conclure auec verité, si voulez tres bien congnoistre vn Chien, il le fault voir chasser.

CHAPPITRE XVe.

COMME IL FAULT METTRE LES CHIENS CHEZ LE GENTILHOMME POUR LES APPRENDRE A CHASSER.

DÈS que les Chiens ont vn an accomply, il est necessaire de les tirer d'auec le laboureur, d'aultant qu'il est temps de commancer à leur apprendre leur mestier. Pour ce faire, s'il y a quelque Gentilhomme qui ayt une meute de Chiens courans pour le lieure, on les luy doibt bailler et laisser pour quatre mois, car il n'y a rien qui leur face si tost le nez bon que

chasser auec compagnie de bons Chiens, ilz apprennent à requester[1]. Et d'aultant que le sentiment du lieure n'est si grand que celuy du Cerf, et qu'il ruse plus souvent, cela est cause de leur faire le sentiment meilleur, plus delié et subtil, aussy leur apprend il à faire leurs raussins soudains, et prendre peyne à trouuer le bout de la ruse de la beste qu'ilz chassent : il fault aussy que le Gentilhomme qui veult prendre la peyne de mettre les jeunes Chiens à la voye, aille deux fois la semaine aux champs pour les voir chasser, qu'il les tienne subiectz, et que pour ce faire il ayt quelque valet de Chiens à pied, qui auec la gaule les face tirer où il entend le son de la trompe, pour leur y faire prendre creance : aussy ne fault il qu'il sonne jamais à faulte, c'est à dire que la beste ne soit passée, ou que ce ne soit pour leur faire auoir curée, car cela leur feroit perdre toute creance. Apres que le Chien a demeuré quatre mois chez le Gentilhomme, qu'il a apprins à chasser et auoir creance à l'homme, il fault l'en tirer et le mettre au chenil. Je ne veulx obmettre à dire que tandis qu'il est chez le Gentilhomme, il fault qu'il soit nourry de pain sec et bien traitté de la main : car le bon traittement qu'on luy faict de la main luy profficte aultant que toute aultre nourriture. Et aussy que l'estable où le tient le Gentilhomme soit renouuellée souuent de paille fresche, et qu'elle ne soit

[1] *Requester*, chercher de nouveau la bête de chasse après un défaut.

trop chaulde: Je ne dis poinct Chenil, à cause qu'il n'appartient à nul de nommer Chenil le lieu où il mect ses Chiens qu'à celuy qui a meute de Chiens Royale, qui peuuent prendre le Cerf en tout temps, sans aultre ayde que de leurs Chiens : je descriray cy apres comme doibt estre faict le chenil, et en quel lieu il doibt estre scitué.

CHAPPITTRE XVIe.

COMME DOIBT ESTRE FAICT ET SCITUÉ LE CHENIL.

Le Chenil doibt estre faict a cinq ou six cens pas de la maison du seigneur; il doibt estre accompagné d'vn pré d'vn arpent ou arpent et demy, dedans lequel il y ayt de l'eau viue et courante, et le clorre de pallis ou de muraille : il fault prendre garde de scituer et planter le lieu où les Chiens couchent, de façon que le midy et couchant n'y donnent poinct, affin de le rendre plus fraiz, il doibt estre de sept toises de long et cinq de large, on y doibt faire vne cheminée de trois toises, entourée de barreaux de bois, pour garder les Chiens d'approcher trop pres du feu. Ledict lieu doibt aussy auoir d'vn costé et d'aultre la largeur d'vne toise et demye, estre releué de la haulteur d'vn pied d'ais qui soient trouées, affin que le pissat, la sueur et puanteur du Chien coule en

bas, et qu'au millieu il demeure vne allée de deux toises de large, plancheée comme le reste, où il y ayt deux ou trois bastons fichez couuertz de paille, contre lesquelz les Chiens puissent pisser : il le fault aussy lambrisser d'ais par le dedans, et qu'entre la premiere couuerture et le lieu où sont les Chiens il y ayt vne separation, comme vn grenier, où les garçons des Chiens puissent coucher, que les fenestres soient si haultes que les Chiens n'en puissent sortir. Derriere ledict parc et Chenil il fault qu'il y ayt vne court, à l'vn costé de laquelle il fault qu'il y ayt vn logis pour les Veneurs et des estables pour tenir leurs cheuaulx, et que de l'aultre costé il y ayt trois ou cinq petitz Chenilz particuliers de deux toises en carré, tant pour mettre les Chiennes chauldes que les Chiens malades, et ceulx qu'on doubte de la rage : à vn des coings de ladicte court il y doibt auoir vn four et vne chambre pour le boulanger. Voila comme doibt estre faict le Chenil et ce qu'il y fault obseruer.

CHAPPITRE XVIIe.

DE LA RAGE DES CHIENS.

APRES auoir descript de la nature des Chiens courans, je veulx parler des maladies ausquelles ilz sont subiectz, et sur chacune d'icelles le moyen qu'il

fault tenir pour les guerir. Le Chien est une beste fort seiche, elle l'est tant qu'elle n'a nulle humidité en soy : cela est cause que les maladies qu'il a prouiennent de chaleur. Et tout ainsy que l'homme sec et chauld a communement pour maladies fieures fort ardentes et aigües : ainsy le Chien tenant de ce naturel, n'a aultre maladie que fieure, mais la fieure du Chien est ce que l'on appelle rage, parce qu'il est encores plus chauld que l'homme. Et comme on voit quand vne humeur melancolique saisist les espritz faire differents effectz en ceulx qui en sont transportez selon le subiect qu'ilz trouuent, ainsy la rage est differente et plus dangereuse aux vns qu'aux aultres Chiens, selon leur aage, l'exercice qu'ilz font, le temps et saison de l'année, et leur nourriture et traictement, car la rage est plus cruelle à un Chien de moyen aage qu'elle n'est à vn jeune, plus dangereuse à un Chien qui court souuent qu'à celuy qui n'est en aage de courre. Celuy qui enrage aux jours caniculaires est plus à craindre que celuy qui tombe malade au Printemps ou aultre saison. Le Chieu mal nourry sera plus tost touché de la rage que celuy qui l'est bien, d'aultant qu'il a le sang plus facile à corrompre. Le vieulx Chien s'il enrage ne peult estre trop furieux, ou meurt incontinant : car la chaleur et le venin qui cause la rage a aulcunement perdu sa force et malice pour la vieillesse. Et partant nous dirons qu'il y a six especes de rages. La premiere et pire de toutes, s'appelle rage enragée : les Chiens qui en sont touchez crient et hurlent à voix cassée et enrouée,

pour la seicheresse grande qu'ilz ont au gosier, quand ilz peuuent eschapper ilz vont partout mordans hommes, bestes et tout ce qu'ilz rencontrent, car le venin de la rage leur a tellement troublé le sens, qu'ilz ont perdu toute congnoissance : leur morsure est tres dangereuse, et à grand peyne en peult eschapper celuy qui en est attainct, d'où sort le sang, car le venin le penetre si soudainement jusques au dedans, et saisit les parties nobles, si que la vertu d'icelles est incontinant abattue, et voit on plus tost les signes de la mort que les remedes n'y peuuent estre applicquez. L'aultre rage est approchante de la premiere, et toutesfois differente en vne chose, c'est que le Chien enragé ne s'attache poinct aux hommes, ains seulement aux bestes, sa morsure est aultant perilleuse que l'aultre : et parce que le Chien ne s'arreste en aulcun lieu, courant ça et la, elle s'appelle rage courante. Il ne fault esbahir si tel Chien ne mord les hommes : car le venin de la rage n'a encores acquis telle mauuaisetié, qu'il luy face du tout perdre le sens : mais il luy demeure quelque petite scintille de jugement et de discretion dont il recongnoist l'homme, duquel il est naturellement amy. On tient ces deux rages estre fort contagieuses pour les aultres Chiens, encores qu'ilz ne soient mordus : c'est par ce que l'haleine qui leur sort des nazeaux se communique à l'air qui les enuironne, lequel estant infecté et corrompu, est attiré par les aultres Chiens : puis estant paruenu au cœur, les espritz et les sens en reçoivent la contagion. Ce qu'il ne fault trouuer estrange, car

l'on voit le semblable tous les jours entre ceulx qui hantent les ladres et pestiferez. L'aultre et troisiesme rage se nomme rage tombante, pour aultant que comme ilz cuident cheminer, ilz vont chancellans sans se pouuoir soustenir, ainsy tombent et meurent. La cause de cela est que le venin n'en estant si violant et pernicieux, elle n'est si dangereuse et contagieuse que les deux aultres. La quatriesme rage s'appelle rage efflanquée, car ilz sont cousus par les flancz, bastent grief, et ne veulent manger, tiennent la teste et le regard bas, et quand ils vont, leuent hault les piedz et chancellent. Ceste rage vient aux vieulx Chiens, et aultres qui sont rompus et vsez d'auoir trop couru, et principallement quand ilz sont mal couchez, traictez et nourris : car il fault que l'emmaigrissement soit commancé longtemps deuant que la rage soit venue. Tels Chiens enragez ne sont dangereux, parce qu'ilz sont sans vigueur, et n'ont force de mal faire, ilz meurent comme en langueur et faulte de nature[1]. L'aultre rage se nomme endormie, parce que les Chiens sont tousiours couchez et faisans semblant de dormir, meurent ainsy sans manger. Cela prouient quand l'humeur froide et chaulde se rencontrent dans le cerueau : si la chaulde surmonte la froide, il tombe en vne dormeuille, qu'on dict communement : mais si l'humeur froide abonde plus que la chaulde, le Chien dort plus qu'il ne veille et ne s'amuse cependant à mal faire. Parquoy telle

[1] Ne serait-ce pas *faute de nourriture?*

rage n'est dangereuse. Ce n'est sans cause qu'on appelle un Chien enragé, fol, et dict on communement qu'il folye, par ce que le cerueau est la partie qui souffre le plus en toutes sortes de rages. Toutesfois il y en a vne entre aultres qui s'appelle rage de teste, parce que la teste leur deuient grosse et enflée, que les yeux pareillement se monstrent si gros qu'ilz semblent sortir de la teste, ce qui procede de la grande abondance de sang chauld et ardent, lequel estant renuoyé du cœur au cerueau s'espend çà et là, et cause des enflures. Tel Chien ne faict aulcun mal, car l'affluence du sang luy en oste toute enuye. Je n'ay jamais veu guerir Chien du tout enragé de l'vne de ces manieres de rage : mais beaucoup de gens estiment vn Chien enragé, lequel quelquesfois ne l'est pas. Quand vn Chien voyant l'eau tremble et dresse le poil, c'est mauuais signe, qu'il a les yeux rouges et estincelans, le regard de trauers, la veue immobile, comme fichée en un mesme lieu : il penche la teste contre bas, il court la gueulle ouuerte, il tire la langue, jecte de l'escume des nazeaux, il pousse bien fort du nez, mord les aultres Chiens, en festoyant de la queue, les fleurant premierement, et a les babines d'en hault qui couurent les dentz si retirées, que l'on peult aysement apperceuoir ses dentz par au dessoubz : il chancelle çà et là, et s'aheurte à toutes choses qu'il rencontre, et ne recongnoist le plus souvent maistre ny maison où il a prins sa nourriture, ce sont tous signes de rage : mais la plus asseurée preuue qu'on y puisse auoir, est le separer des aultres trois jours na-

turels, pendant lesquelz s'il ne veult manger chair ny aultre chose, il le fault tenir pour enragé, et qu'il ne viura que neuf jours pour le plus. Pour guerir vn Chien mordu d'vn aultre enragé, il luy fault applicquer les remedes le plus tost qu'on peult apres sa morsure : car peu en eschappent, quand la maladie a saisy le corps : car s'il passe un jour naturel, je n'oserois entreprendre le guerir des deux premieres rages que j'ay dictes, mais il le peult estre des aultres, parce que n'estans contagieuses, il n'y a peril pour ceulx qui les pansent. Toutesfois il ne fault s'endormir à y pouruoir, quand bien le Chien enragé n'auroit faict qu'vne petite impression de la dent à celuy qu'il a mordz : car vn petit et moings que rien d'escume delaissée à la playe apres la morsure engendre vne vapeur qui est si pernicieuse qu'elle pourrit le sang et corrompt toute la substance; et se descouure plustost la rage aux Chiens apres la morsure qu'aux hommes, parce que leur naturel est plus preparé pour receuoir vne telle contagion, ainsy que j'ay cy dessus dict : il ne fault doncques negliger la morsure d'vn Chien, ains y applicquer promptement les remedes, il y en a de plusieurs manieres. Premierement fault auoir esgard à la playe, si elle est grande, il fault laisser fluer le sang le plus longuement qu'on pourra, affin qu'auec iceluy vne partie du venin se puisse euacuer, et quand le sang sera arresté, applicquer sur la playe vne grande ventouse auec grand feu, pour attirer dauantage le venin qui sera delaissé en la playe : sera bon la leuer par deux ou trois fois, et quant et quant la remettre. Apres que la ven-

touse aura faict son effect, fault mettre par dessus vn poullet fendu par le millieu et l'y laisser l'espace de six heures : car il n'a pas seulement l'efficace d'attirer à soy le venin, mais appaise la douleur et l'inflammation, si aulcune en y a : si la playe de la morsure est petite, il la fault scarifier et agrandir, puis y mettre et applicquer les ventouses et aultres remedes comme dict est : il les fault seigner des veines qui sont au dedans des quatre jambes, de deux aultres veines qui sont a costé du gros nerf, qui est dessoubz la langue, et de deux aultres qui sont sur les deux yeux. Et parce que le plus souuent on n'a poinct de ventouse promptement, fault auoir recours aux remedes qui ont la vertu d'attirer du corps le venin, et le garder de passer oultre. Le premier et plus facile à recouurer est lauer la playe auec du fort vinaigre tout chauld, ou qui mieulx est d'vne eau bouillie avec racine d'vne herbe qu'on appelle patience, ou pareille : et quand la playe sera bien frottée et lavée, y mettre vn cataplasme faict d'oignons et aulz cuitz ensemble, y adioustant du gros sel puluerisé, et un petit de miel, les aultres y applicquent ce qui ensuict, qui est fort experimenté : vn gros oignon lequel il fault cuire entre deux braises, puis le piller dans vn mortier auec bon teriac et metridat, aultant de l'vn que de l'aultre, sybouilles, de la rue, et orties, en y adioustant sur la fin vn petit d'eau de vie. Et encores que les remedes qu'on applicque par dehors attirent la maladie qui est dedans, si est ce que pour la mieulx guerir, il est necessaire y remedier par dedans, et leur faire aualler

quelques breuuages, qui aydent à nature à pousser dehors ce qui est dedans le corps, et partant fault prendre de la pimpernelle auec sa racine, la faire piller, jusques à ce qu'il en sorte du jus, mesler ce jus auec de l'huille d'olif vierge, et la mettant dans un cornet, la leur faire aualler comme font les mareschaulx, quand ilz veulent bailler quelque medecine aux cheuaulx : on luy en doibt bailler à chascune fois vne choppine tous les matins, par l'espace de quarante jours. Du suc qui reste de ladicte pimpernelle en faire vne omelette auec des œufz et du beurre frais, sur tout qu'il n'y ayt poinct de sel, car il y est contraire : puis leur en faire manger par aultant de jours que l'on leur faict boire de ce dict breuuage. Communement aussy on leur brusle la playe auec vn fer chauld, apres qu'elle aura esté lauée par plusieurs fois auec de l'vrine, c'est pourueu que la partie où est la playe ne soit nerueuse. Il est necessaire de continuer les remedes cy dessus dictz, principallement ceulx qui sont faictz en forme de cataplasme, l'espace de cinq ou six jours, puis entretenir la playe ouuerte auec aultres remedes communs aux aultres playes, le plus longuement que l'on pourra : car il y a danger de la fermer plus tost que l'on ne deburoit. On pourroit descrire plusieurs aultres remedes, mais ceulx cy sont les principaux, et s'ilz ne guerissent de la rage, à grand peyne le pourront faire les aultres. Je ne veulx obmettre aussy à dire que les enuoyer à la mer, à Monsieur Sainct Hubert, ou à l'Église Monsieur Sainct Denis en France, ce sont remedes vsitez, desquelz je me suis bien trouué.

Quand on les enuoye à la mer, les fault plonger dans icelle, sans qu'ilz y pensent, par deux ou trois fois, et les laisser boire tout leur saoul : affin que par ce moyen ilz perdent la soif et la craincte de l'eau, qui sont les accidens qu'ilz craignent le plus : si vous estes trop loing de la mer, il les fault plonger en quelque estang ou riuiere, ne plus ne moings qu'en la mer.

CHAPPITRE XVIIIe.

DE LA CAQUESANGUE ET RONGNE DES CHIENS.

Les Chiens ont aussy vne aultre sorte de maladie que l'on appelle caquesangue, qui leur vient quand ilz ont faict grand effort, et qu'ilz ont esté mouillez et en grand froid : ceste maladie est dangereuse et contagieuse, parquoy les fault separer tout aussy tost d'auec les aultres. Le remede est premierement les tenir bien chauldement, et ne leur bailler rien de sallé. Au commancement les nourrir d'un potage fort espois, dedans lequel fault mettre de la terre sigilée, qui en pourra recouurer promptement : si pour cela ilz ne peuuent guerir, fault faire de la bouillie de farine de febues aussy espoisse que colle et leur en faire manger. Si c'est vn jeune Chien il ne fauldra d'en guerir. Mais si ceste maladie accueille vn

vieil Chien on le peult bien enuoyer à la riuiere : car de meshuy il ne seruira plus qu'à donner la contagion aux aultres. Aussy sont ilz subiectz à vne aultre sorte de maladie qu'on appelle galle, qui n'est moings contagieuse que les aultres, parquoy les fault aussy separer. Il y en a de quatre sortes. La premiere est la rongne qui tient de lepre, je dis de lepre, pource qu'elle faict des mesmes accidens aux Chiens, que la ladrerie faict aux hommes. Le Chien qui en est malade a le cuir enflé, tout le corps en crouste, et la peau fendue par plusieurs creuaces. Ceste galle est la pire de toutes, et ne vient communement à beaucoup de Chiens, mais quand ilz l'ont, on les peult bien tenir pour perduz, et encores qu'ilz en guerissent ilz perdent du tout leur vistesse, à cause que les vnguens dont il fault vser sont si corrosifz qu'ilz leur corrompent les nerfz. Or pour en guerir il fault nourrir le Chien de toutes les choses les plus froides que l'on peult trouuer, et faire vn vnguent pour le frotter de verd de gris, jus de genet, de vieil oingt et de chaulx amortie, et tout cela meslé ensemble l'en frotter. Il se peult encores guerir d'une aultre sorte, prendre du sublimé, du miel, de l'huille de noix et de l'herbe qu'on appelle ellebore, et tout cela meslé ensemble, comme j'ay cy dessus dict, en faire vn vnguent pour le frotter. L'aultre rongne qui s'appelle volante est aussy contagieuse que l'aultre, mais non si dangereuse pour le Chien. Et pour congnoistre ceste sorte de galle, il fault sçauoir qu'au commancement qu'elle vient, elle prend en vn endroict, puis en vn aultre :

et comme elle est amortie en vn lieu, soudain renaist en vn aultre. Pour en guerir il y a plusieurs remedes, desquels je diray les deux principaux, l'vn est, comme vous voyez le Chien attainct de ceste maladie, en tous les endroictz où il en aura des taches, fault auec de l'huille de vitriol y faire vn cerne par cinq fois differentes, de trois en trois jours, et si cela ne le guerit, il fault faire l'aultre, c'est assauoir : prendre du vif argent amorty auec de la saliue d'homme à jeun, du soulfre et de la graisse de pourceau qui ne soit sallée, et de tout cela en faire vn vnguent pour le frotter, dont certainement il guerira. Les deux aultres sortes de galle, sont celles desquelles les Chiens sont communement attainctz, et quasi semblables, aussy se guerissent presque d'vne mesme façon : il fault prendre d'vne racine d'herbe nommée luine, et l'ayant couppée menue la faire bouillir auec de l'huille de noix, puis en frotter le Chien. Or il y a vne aultre recepte meilleure que toutes, et encores que les deux premieres rongnes soient malaysées à guerir, si est ce que si vn Chien ne faict que commancer d'en estre attainct, j'entreprendray de le guerir : et ce remede je l'estime plus que les aultres, pource que quand vn Chien en a esté pansé, il ne perd rien de sa vistesse non plus qu'il faisoit auparauant. Cet vnguent se faict d'huille de noix et de nauette, de soulfre et de vieulx oingt bien consommez ensemble. Je ne veulx obmettre qu'à chascune sorte de galle, il est necessaire de seigner le Chien des deux jarretz de derriere, des veines qui sont au de-

dans, et des arcz. Voila toutes les maladies des Chiens, et les remedes qu'il y fault faire, il est vray qu'aulcunes fois ils ont quelques desgoustemens, mais c'est peu de chose, car d'eulx mesmes ils se guerissent en mangeant quelques herbes, quand on les mene à l'esbat.

CHAPPITRE XIXe.

COMME IL FAULT DRESSER VN VALET DE CHIENS.

APRES auoir descript de la nature de la beste que je veulx chasser, et des Chiens dont je me veulx ayder pour ce faire, je veulx desduire par le menu la façon et condition qu'il fault qu'ayt vn Valet de Chiens, et aussy vn Veneur. Premierement pour mieulx façonner un Valet de Chiens, on le doibt prendre le plus jeune que l'on peult, comme de dix ou unze ans, aussy tost qu'il est dans le Chenil, fault luy faire apprendre le nom de tous les Chiens, et le faire congnoistre à eulx, à faire la paille, c'est à dire, la renouueler vne fois le jour, et mettre tousiours la vieille dessoubz, le tenir subiect à estre derriere les Chiens, avec la gaule, pour les faire tirer apres le maistre Valet, quand on les mene pourmener, qu'il rafreschisse deux fois le jour d'eau fresche dedans le

Chenil, sur tout il est necessaire qu'il y demeure et couche jour et nuict, qu'il apprenne à faire la marque aux Chiens, tant en escusson qu'aultrement, qu'il sache comme il les fault seigner et panser des maladies qui leur suruiennent, comme j'ay escript au chappitre qui en parle. Il ne peult apprendre tout ce que dessus qu'il n'y aille du temps, dedans lequel la force luy uient, l'entendement luy croist, et le jugement luy augmente : et selon que l'on congnoist qu'il est gentil garçon, l'on le croist d'estat, comme de simple garçon de Chiens, l'on le faict maistre Valet, puis communement on ne le change plus : car je diray auec vérité qu'vn bon Valet de Chiens sert aultant à les rendre sages comme font les Veneurs. Le Valet de Chiens bien instruict, pour rendre ses Chiens auoir bonne creance, les doibt mener ordinairement deux fois le jour à l'esbat dedans le parc du Chenil, et les faire sortir du Chenil tous descouplez, et les accoustumer auec la craincte à demeurer tousiours derrière luy. Si d'auanture il a de jeunes Chiens que l'on ayt de nouueau mis au Chenil, fault qu'il les couple auec les vieulx, pour leur oster ceste peur et frayeur qu'ilz ont, quand ils sortent d'auec le Gentilhomme, qu'ilz n'ont accoustumé d'estre auec tant de Chiens ensemble, car si du commancement vn jeune Chien prend vn effroy, l'on est longuement auant que de le rasseurer, aussy au contraire, si de ce mesme commancement le Valet de Chiens auec doulceur le rend familier à l'homme, il ne peult qu'il n'en soit beaucoup meilleur, tant pour auoir creance quand on

le veult rompre, comme aussy pour estre plus aysé à reprendre quand on le veult faire. Puis quand ilz ont esté quelque temps ainsy menez et couplez avec les aultres, il les doibt faire sortir decouplez comme les aultres. Le Chien sage et obeissant à l'homme ne peult qu'il ne face bonne fin, ou il tiendra à celuy qui le dresse. Apres que le Valet de Chiens a faict faire cinq ou six tours à ses Chiens à son cul, comme j'ay dict cy-dessus, il les doibt mener au ruisseau et fontaine, qui est dedans le pré : puis comme ilz ont prins de l'eau, beu et lapé, ce qu'ilz ont voulu, il les doibt laisser en liberté, faire ce qu'ilz veulent : et alors le bon Valet de Chiens doibt auoir l'œil sur tous ses Chiens, l'vn apres l'aultre, pour voir quelle contenance ilz font, et de quelle alleure ilz marchent, et selon ce qu'il congnoist et voit, juger des maladies qu'ilz ont, par les signes que j'ay deduictz cy-dessus, les panser d'icelles auec les remedes que j'ay pareillement escriptz. Je ne veulx obmettre à dire qu'au sortir et entrer du Chenil, il fault que les garçons Valets de Chiens et le Maistre ayent le soing de peigner et bouchonner chascun Chien l'vn apres l'aultre ; car mener le Chien à l'esbat à son heure, le nourrir de bon pain et eau fresche, et le panser soingneusement de la main, est ce qui l'entretient en beauté, bonté et vigueur. Voila ce qui me semble qu'il fault qu'vn Valet de Chiens sache pour estre digne de demeurer aupres des Chiens.

CHAPPITRE XXe.

DU VENEUR.

AVANT que de parler des parties que doibt auoir le Veneur pour estre parfaict, je veulx dire qu'au temps passé il y auoit de deux sortes de Veneurs, au lieu qu'il n'y en a maintenant que d'vne : car les-vns et principaux estoient congnoisseurs qui alloient au bois et laissoient courre les Cerfz, et les aultres se nommoient picqueurs, de façon que le congnoisseur ne se disoit picqueur, et le picqueur n'estoit congnoisseur. En sorte que les picqueurs estans à la queue des Chiens, s'ilz voyoient bondir le change, ou bien qu'ilz recongneussent quelque changement de chasser à leurs Chiens, estoient contrainctz, et l'art le vouloit, qu'ilz les rompissent en brisant aux dernieres voyes qu'ilz auoient chassé, et n'osoient passer oultre que les congnoisseurs ne fussent arriuez. Eulx venuz falloit qu'ilz missent pied à terre, et qu'auec grand jugement demeslassent le Cerf d'auec leur change, et ainsy le remissent deuant les Chiens. Tout aussy tost qu'il estoit relancé, les picqueurs faisans leur estat suivoient les Chiens, et les congnoisseurs montans sur tracquenars suivoient la Chasse de loing, jusques

à ce qu'vn aultre deffault vint : ce qui causoit que les Cerfz duroient beaucoup d'auantage qu'ilz ne font à present, pour la longueur qu'il y auoit à releuer les deffaultz. Mais comme en toutes choses les hommes auec le temps et l'aage se subtilisent, et que ceulx qui ont du jugement tirent proffict de l'experience des choses, les Veneurs ont appris à faire l'vn et l'aultre, de mode qu'il fault estre picqueur, ensemble congnoisseur, pour estre bon Veneur, c'est à dire ne perdre jamais ses Chiens de veue quand ilz chassent, et bien congnoistre d'vn Cerf par les signes et jugemens que je descriray par cy apres. Et pour ce qu'en cela il y a beaucoup de peyne et trauail, il fault que le jeune Gentilhomme que l'on veult rendre bon Veneur, soit bien sain, dispost et de belle taille, qu'il ayt l'esprit bon, notamment le jugement prompt et vif, d'aultant que la principalle partie de l'art consiste en la promptitude du jugement, et d'aultant que le prouerbe dict que l'aage d'vn homme n'est suffisant pour bien et parfaictement apprendre vn art : le plus jeune que l'on y peult entrer est le meilleur, et singulierement en celuy de la Venerye, auquel on voit et congnoist chascun jour choses nouuelles, que la nature des bestes apprend aux hommes. Le poinct principal est de considerer que la force y soit pour porter la peyne. Il me semble que celuy qui est sain et bien composé peult commancer à douze ans, ayant en cest aage jugement pour apprendre et retenir ce que l'on luy peult monstrer par la veue et enseigner par l'ouye.

CHAPPITRE XXIe.

DU IUGEMENT QUE L'ON A D'VN CERF PAR LE PIED.

PHEBUS dict que pour dresser vn jeune homme à avoir congnoissance d'vn Cerf par le pied, il fault que le Veneur qui le mene en ayt vn dedans sa poche, et que comme il est au bois, qu'il le pousse en terre si ferme que la marque en demeure emprainte : puis, qu'il appelle son disciple pour luy faire voir et luy apprendre ainsy les congnoissances qu'il y a. Mais je ne suis de cest aduis, d'aultant qu'vn pied de Cerf se retressit et seiche, quand il y a quelque temps qu'il a esté leué du corps du Cerf. Il fault seulement quand l'on vient à trouuer les voyes d'vne beste, luy monstrer les congnoissances qu'il y a, et par icelles juger s'il est Cerf ou Bische. Phebus dict aussy que toutes voyes où l'on peult coucher dedans les quatre doigtz sont d'un Cerf, Cerf de dix cors : et où l'on ne peult coucher que les trois, il peult estre Cerf de dix cors. Or je diray auec verité que dedans les voyes où l'on peult coucher quatre doigtz, c'est d'vn Cerf : mais il ne s'ensuict qu'il soit grand vieulx Cerf, et Cerf de dix cors. Tout Cerf qui a le pied grand et large ne l'ayant creux, n'est pas signe qu'il soit vieulx : et mesmement quand

il n'a pas les costez gros et espois, encores que ceste façon de pied se le monstre plus que non pas le creux. Si auec le grand pied il a les pinses grosses et larges, qu'il ayt les os longs et creux, la jambe large, et bas joincté, c'est signe de vieillesse. Il y a vne aultre façon de pied que l'on appelle pied rond : si vous voyez d'vn Cerf qui ayt le pied court, qui n'ayt les pinses rondes, ains au contraire qui les ayt aigües et trenchantes, que les costez du pied soient de mesmes, ces Cerfz là ont communement la jambe estroitte et les os fort deliez, ce n'est pas signe de vieillesse : mais si vous voyez vn gros pied court, qui ayt les pinses rondes et mousses, les costez du pied gros et combles, la jambe large, et les os courtz et espois, c'est signe de grande vieillesse. Ces sortes de pieds là, tant grandz piedz comme courtz, viennent communement en lieux où n'y a poinct de marestz. La premiere sorte de pied dont j'ay descript, l'on l'appelle communement pied de Veau, et la derniere, trace de Sanglier. Au contraire, au païs de marestz, les Cerfz qui s'y nourrissent ordinairement ont vne aultre sorte de pied, car si vous voyez d'vn Cerf qui ayt le pied plat et comble en telz lieux, vous pouuez juger qu'il est jeune Cerf, et si d'auanture vous voyez qu'il ayt les os longs, gros ou creux, et la jambe large, il fault presupposer que c'est vn Cerf despaïsé et qui vient d'un païs sec : car les Cerfz nourris en païs de marestz sont tous ainsy que les Cheuaulx qui y sont nourris ; d'aultant que le païs est doux et mol, qui ne leur mange et ronge la corne, le pied leur croist de telle façon qu'il deuient

long et creux ; encores qu'il n'ayt les costez gros et espois, pourueu qu'il ayt la pinse ronde et grosse, c'est signe de vieillesse. Or en ceste façon de pied ilz n'ont pas la fente si large que les aultres : mais ilz ont les os plus longs et plus creux, et ne fault trouuer estrange quand l'on voit les piedz de derriere de ces Cerfz là : car communement ilz sont longs et si fort estroictz, que l'on les couuriroit bien du poulce, ces Cerfz là sont Cerfz de repos. Au contraire les jeunes Cerfz en ce mesme païs ne laissent d'auoir le pied creux, mais ilz ont les pinses aigües, et les os plus courtz, et moings creux, et communement le pied de derriere meilleur, c'est à dire plus grand et plus large que les vieulx Cerfz, ce n'est pas qu'ilz ayent plus de corne au pied, mais comme ilz vieillissent le pied se resserre, et se resserrant ne donne en terre, sinon des deux costez du pied et de la pinse, de sorte qu'il n'est si bon congnoisseur qui n'y soit bien souuent trompé : ces pieds là communement s'appellent piedz de nasselle. Voila les trois sortes de piedz que communement ont les Cerfz : mais pource qu'il ne me suffit pas d'escrire seulement ces choses communes, je diray par le menu les congnoissances qu'il y a d'entre vn jeune Cerf et vne Bische : car jusques à ceste heure je n'ay parlé que de la congnoissance du vieulx Cerf d'auec le jeune. Or tout Cerf qui porte six est congnoissable d'auec les Bisches, et celuy qui ne le peult congnoistre n'est digne d'estre appelé Veneur, ce n'est pas qu'il ayt le pied plus grand d'ordinaire que les bestes, mais il y a deux choses à quoy c'est que l'on

ne se peult tromper. L'vne est que si voyez d'vne beste qui ayt le pied qui ressemble à celuy d'vn Cerf, et que vous en soyez en doubte, considerez à la jambe, quelle elle est, car jamais Bische pour vieille qu'elle feust n'eut la jambe si large qu'vn Cerf de six cors, et si d'auanture vous luy trouuez plus large que l'ordinaire des Bisches, considerez que les os en sont longs et creux, par cela vous pourrez juger que c'est une vieille beste, et qu'estant vieille elle n'a pas assez de pied, ny les costez ny les pinses assez bonnes pour estre vieulx Cerf, et aussy que les os en sont tousiours plus deliez, et communement sont plus haultes joinctées que les Cerfz. Au contraire vn jeune Cerf encores qu'il ayt les costez du pied tranchez et la pinse aigüe, si est ce qu'il a tousiours le pied de derriere meilleur, c'est à dire plus grand, et la jambe plus large qu'vne vieille Bische. Les Cerfz qui ont la jambe large et neantmoings n'ont le pied bon, sont communement Cerfz de dix cors, sans estre grandz vieulx Cerfz : car c'est signe que la jambe et le pied de ces Cerfz là est en croissance, et que nature ne luy baille encores en cest endroict sa nourriture.

CHAPPITRE XXIIe.

DU JUGEMENT DU CERF PAR LES ALLEURES.

APRES auoir descript ce peu que je sçay du jugement que l'on peult auoir d'vn Cerf de dix cors par le pied, aussy comme il fault discerner un jeune Cerf d'auec les Bisches, je veulx dire la congnoissance que l'on en a par les alleures : pour, le tout mis ensemble, former un jugement certain et asseuré. Or il y a de plusieurs sortes de Cerfz, les vns qui sont haultz sur jambes, et longs de corsage, les aultres qui estans haultz sur jambes ne sont pas si longs : il y en a aussy qui sont bas, et ne laissent pas d'auoir les alleures longues, il y en a qui en tout et par tout sont petitz, tant de haulteur que de longueur, et de toutes ces quatre sortes, il ne laisse d'y en auoir de grandz vieulx Cerfz, Cerfz de dix cors, et aussy de bien jeunes Cerfz, et chascune sorte a sa façon d'alleure, et sur chascune on peult asseoir jugement certain. Tout Cerf qui a le corsage grand a par consequant les alleures longues, et toutesfois il ne s'ensuict que pour cela il soit vieulx Cerf. Mais fault considerer si en marchant il laisse le pied de derriere bien loing de celuy de deuant, et de quelle sorte il le delaisse : car si ordinairement vous voyez que le pied de derriere

demeure loing de celuy de deuant et vn petit en dehors, vous le pouuez juger Cerf de dix cors, et tant plus il demeure loing, plus en dehors, et qu'il continue à aller de ceste mesme façon, vous le pouvez juger grand vieulx Cerf. Vn des plus grandz jugemens qu'il y ayt aussy de vieillesse, c'est quand il a tousiours le pied de deuant fermé, et que de la pinse du pied il emporte la terre à luy et en arriere; si au contraire vous voyez que du pied de derriere, il se mesmarche, c'est à dire qu'il donne dedans celuy de devant, et qu'il aye les pinses du pied ouuertes, et qu'il ne donne gueres souuent des os ny de la jambe à terre, ce n'est pas signe de grande vieillesse. Ce qui faict que les vieulx Cerfz donnent ordinairement du pied de derriere en dehors de celuy de deuant, c'est que comme ilz sont plus gras, les entrecuisses[1] estans plus plaines, cela leur faict ouurir les jambes de derriere, et les faict marcher ainsy large. Ceste mesme raison d'ouurir le derriere ainsy pesant et le cimier chargé leur faict demeurer les alleures de derriere plus loing de celles de deuant, et tant plus un Cerf est vieulx Cerf, plus est il chargé de venaison. Et quant aux trois aultres sortes de Cerfz dont j'ay parlé, s'ilz n'ont les alleures si longues que les premieres, aussy le pied de derriere ne leur demeure si loing de celuy de deuant, mais tousiours fault il qu'il jecte en dehors, et qu'il ayt la pinse du pied fermée, qu'il donne souuent de la jambe en terre, et qu'il l'attire à soy de la pinse

[1] Dans le manuscrit on lit oultrecuisses, je conserve entrecuisses de l'édition de 1625.

du pied, comme jay dict cy dessus, pour estre jugé vieulx Cerf, et tant plus vn Cerf le faict, plus est il Cerf de dix cors : mais il fault notter que ces façons d'alleures ne leur durent sinon depuis le commancement d'Auril jusques au commancement de Septembre, car au commancement de Septembre la furie du rut qui les transporte, les leur faict changer.

CHAPPITRE XXIIIe.

DU JUGEMENT PAR LES PORTÉES ET FRAYÉES.

Av temps passé les Veneurs appelloient ce que maintenant l'on dict portées, frayées ; à present, nous vsons de l'vn et de l'aultre par ce que vn Cerf entrant dedans le bois il le fraye et emporte auec la teste : c'est aussy la principalle congnoissance que l'on a d'vn Cerf, apres les aultres deux que j'ay escriptes : mais il fault notter qu'il y a des saisons où les Cerfz ne font poinct de portées, à cause qu'ilz n'ont leur teste entiere : au moyen de quoy on ne commance à prendre jugement du Cerf par ce signe que depuis la My-may, que sa teste est plus que my venue. Il fault aussy considerer en quel païs vn Cerf se rembusche, et par quel païs il passe : car si c'est en haulte fustaye, il ne faict poinct de portées, à cause que le bois est si fort, si clair semé, et loing à loing l'vn de l'aultre, que quand bien les rencontreroit auec

la teste, ne les pourroit ployer : doncques le Cerf ne faict portées qu'en païs de tailles espoisses, et où le bois se peult ployer. Il y a plusieurs sortes de portées, car les Cerfz qui ont la teste haulte, ouuerte et bien perlée, emportent le bois en dedans, et escorchent l'escorce jusques à la seve : et quand on voit que la branche est escorchée depuis le hault jusques en bas, c'est signe que leur teste va tousiours en eslargissant contremont, telz Cerfz n'ont la teste ronde, car ceulx qui l'ont ne touchent que du millieu de leur marrin[1] au bois, le bois ne laisse pas d'en estre ployé et emporté au dedans, mais les frayeures n'en sont si longues, et si l'on voit qu'au hault des branches elles soient meslées, ne demeurans en leur naturel, ployées et froissées les vnes avec les aultres, c'est signe de grande vieillesse. Et fault juger que ces Cerfz là ont le chandelier[2] en la paumure, ou que par necessité ilz ayent quelques andouillers renuersez, qui ameinent et attirent ainsy le bois apres eulx. Les jeunes Cerfz ne font telles portées, n'ayans la force d'emporter le bois qui est si fort, ains seulement ployent les petites branches qui sortent d'espois et n'ont encores force. Il est bien vray qu'il y en a de vieulx si malicieux, mesmes ceulx qui ont esté courus, qu'ilz se ployent à l'entrée de leur rembuschement[3],

1 *Marrin, merrin*, bois du Cerf.

2 On dit que le Cerf porte le chandelier quand son empaumure est large et creuse : l'empaumure est le sommet du bois du Cerf avec les andouillers qui la terminent.

3 *Rembuschement*, rentrée d'un animal au bois, on dit *débucher* lorsqu'un animal prend la plaine pour aller dans un autre bois.

de telle sorte que l'on n'en peult auoir grand jugement : mais la recepte est entrer vn pas ou deux dedans le rembuschement, car s'il s'est feinct en entrant dedans le bois, comme il peult estre en liberté, il ne se contrainct plus. Aussy fault il prendre garde quand vous rembuschez vn Cerf au trauers d'un fossé, car s'il le saulte tout franc, il faict les portées de l'estomac si haultes et ouuertes que vous diriez que c'est de sa teste : et alors il fault faire le mesme que je viens de dire, en entrant vn peu plus auant dedans le bois. Je n'escris poinct la difference qu'il y a des Bisches, parce qu'elles ne font poinct de portées. Il me reste à descrire le jugement et congnoissance que l'on a d'vn Cerf par les fumées.

CHAPPITRE XXIVe.

DU JUGEMENT PAR LES FUMÉES.

Les quatre principaux jugements qu'vn Veneur puisse auoir des congnoissances d'vn Cerf, j'en ay descript les trois, au moings mal qu'il m'a esté possible, de sorte qu'il me reste seulement à dire celles que l'on a par les fumées. Or comme j'ay dict au cinquiesme chappitre, les Cerfz jectent leurs fumées en trois sortes, selon les saisons, car je ne parle poinct quand elles

sont desfaictes, d'aultant qu'il n'y a poinct de jugement depuis la My-septembre que les Cerfz entrent au rut, jusques à ce qu'ilz se renouuellent la teste, c'est assauoir, aux saisons qui sont aduancées jusques à la My-auril, et en celles qui sont plus tardiues à la fin du mesme mois. Comme ceste saison est venue, le Cerf commance à refaire ses fumées, et les jecte en plateaux. Le jugement que l'on y peult auoir, c'est quand vous les voyez larges, espoisses, et bien plombantes, et qu'elles ont leur tour et cerne si bien faict qu'il semble estre ordonné et faict auec vn compas; il fault aussy qu'elles soient gluantes et tenantes les vnes avec les aultres: car ceste glaire qui les conioinct ensemble monstre et est un signe certain de la plaine venaison où le Cerf veult entrer, et jamais jeune Cerf ne se charge de si bonne heure de venaison: car au contraire, tant plus un Cerf est jeune, tant plus il les jecte petites, mal formées, c'est à dire n'ayans leur rondeur bien entiere, sans auoir separation guieres les vnes auec les aultres : et tant plus vn Cerf les jecte comme il est dict cy dessus, et plus il est vieulx Cerf : aussy les jectant d'aultre façon, l'art veult que l'on le juge jeune Cerf. Or tout homme qui veult estre Veneur doibt sauoir qu'en ceste saison là les Bisches sont plaines et à cause que leur fan leur retressit et eschauffe le boyau, elles jectent leurs fumées formées, comme font les Cerfz, quand ilz sont en leur venaison, toutesfois plus esguillonnées et plus antées, mais on n'y peult estre trompé, d'aultant que les Cerfz les jectent alors en plateaux. Trois semaines apres le Cerf rend

ses fumées d'aultre façon, par ce que au pris qu'il prend sa graisse, son boyau se retressit, et la chaleur qui se faict plus grande les desseche, de maniere qu'il les jecte en torche, c'est à dire que commançans à se former se tiennent encores ensemble, et sont de la mesme façon d'vne pomme de pin, estant la torche vn peu plus longue. L'on les appelle torches parce qu'elles sont entorchées, entournées et amassées ensemble, tant plus la torche est grosse et plombante, et que les fumées qui y sont, sont plus de couleur d'or, et aussy que celles qui sont au millieu, lesquelles n'ont la mesme façon des aultres, sont plus gluantes, c'est signe d'vn vieulx Cerf : comme aussy les torches estans aussy poinctues par vn costé que l'aultre, et esguillonnées par les deux boutz, c'est signe d'vn jeune Cerf, joinct que ces torches là ne sont communement si colorées et gluantes que les aultres, à cause que les grandz vieulx Cerfz ont tousiours plus de jugement de choisir et prendre le viandis où il y a plus de substance. Communement les Bisches ne les jectent en telle forme, et si de fortune elles les y jectent, se tiennent si mal ensemble, qu'il est aysé les juger quelque temps apres. Comme les Cerfz sont en plaine venaison, que l'on dict haulte graisse, le boyau est d'aultant plus retressy, qu'il est chargé d'une peau de graisse, et dauantage à cause de la chaleur du temps, les herbes n'estans si humides que au Printemps, cela faict que les Cerfz qui s'en nourrissent le monstrent par leurs fumées : car n'ayans plus ceste liqueur qui les conglutine et assemble elles se sepa-

rent, et tombent en terre separées et en forme, qui est ce que l'on appelle fumées formées. Les grandz vieulx Cerfz en jectent peu bien colorées, c'est à dire de couleur d'or, s'ilz ont faict leur nuict dedans les gaignages, comme aussy s'ilz l'ont passée dedans les tailles, elles sont plus brunes. S'ilz en jectent peu, et peu souuent, c'est un bon signe. Quand vous les leuez, les trouuant pesantes et plombantes, c'est signe de vieillesse. Si toutes les fumées sont d'vne mesme façon, estans grosses et longues, n'ayans plus de picquon l'vne que l'aultre, je tiens que c'est le meilleur signe que l'on y puisse voir, et les rompant, quand on voit que la forme de l'herbe est changée, estant bien moulue et digerée. Les fumées dures, et selon le gaignage par le dedans de bonne couleur, ce sont les signes par lesquelz l'on peult recongnoistre vn grand Cerf. Il y a des Cerfz de dix cors seulement qui jectent leurs fumées en plus grande quantité, et combien qu'il y en ayt beaucoup de bonnes, si est ce qu'il y en a tousiours parmy qui sont plus esguillonnées et antées que les aultres, ilz ne laissent pas d'estre Cerfz de dix cors, mais de vieulx Cerfz : ne le peuuent estre, ceulx qui les jectent en plus grand nombre et plus souuent ; et qui par le millieu sont plus deliées que par les deux boutz esguillonnées et en grande quantité antées, c'est signe de grande jeunesse, et que la chaleur naturelle n'est telle qu'elle puisse resouldre et former ses fumées, telles qu'il les doibt auoir. Les Bisches en ce temps là les jectent encores formées : mais à cause qu'elles sont prestes de

faire leur fan, les font toutes glaireuses et plaines de sang, et commancent à se desfaire, parquoy il est bien aysé d'en juger. Les fumées du Cerf durent de ceste façon jusques au rut : mais quand ilz despouillent leur teste et la fraient, ilz ne les desfont, c'est à dire les font plus esguillonnées et plus mal formées, mais tout aussy tost que leur teste est brunie, ilz les refont formées, tout ainsy qu'ilz faisoient. Il fault notter que si vous trouuez en ceste saison là des fumées desfaictes, c'est signe d'vn Cerf qui a eu peyne et trauail, j'en diray dauantage quand je parleray comme il fault requester vn Cerf. Voila doncques les quatre principaux jugemens que communement ont les Veneurs pour congnoistre d'vn Cerf. Si est ce que pour me contanter je desire en descrire quelques vnes qui n'ont poinct esté dictes, lesquelles j'ay praticquées, et lesquelles je pense estre necessaires qu'vn bon Veneur sache.

CHAPPITRE XXVe.

DE DIUERSES AULTRES SORTES DE JUGEMENS QUE L'ON A D'VN CERF.

La pluspart de ceulx qui font profession de la Venerye ne prennent jugement que des quatre congnoissances que j'ay descriptes cy dessus, encores

si mal qu'ilz ne s'en acquittent comme il est necessaire. Or je diray qu'apres qu'on a jugé d'vn Cerf par ces quatre congnoissances, il y en a deux aultres par lesquelles vn Veneur en peult bien juger. La premiere, à la façon dont il se desbusche pour aller au viandis, et quand il y est la façon dont il viande. L'aultre, la maniere dont il vse à son rembuschement. Vn grand Cerf qui n'a poinct eu d'effroy, jamais ne se desbusche qu'au pas et à l'ayse, et deuant que sortir entierement du bois, il s'arreste regardant de toutes partz s'il y a chose qui luy puisse mal faire. En son viandis, il choisit les herbes qui sont de meilleure nourriture, comme pois, febues, et toute aultre sorte d'herbe ramée. Il passera toute aultre sorte de viandis pour aller faire sa nuict en celle cy quand bien il y auroit vn quart de lieue et dauantage de sa demeure, et si d'auanture il n'en trouue, ne fauldra de se prendre au meilleur bled, le plus doux, et à celuy où il y a le plus de laict : il va choisissant à l'entour de luy les espiz et herbes qui luy semblent les meilleures, de sorte que si l'on veult prendre garde de pres, l'on verra que sans auoir bougé d'vne place, il en aura choisi de çà et de là à sa fantaisie. Vn jeune Cerf faict tout le contraire, car il sort de son rembuschement en fuyant et en allant à son viandis, s'il ne fuit, il va tousiours trottant en broutant et mangeant tout ce qu'il rencontre, sans considerer ce qui luy est le plus propre. Il commance à viander s'il trouue de quoy dès le sortir de son rembuschement, et faict sa nuict beaucoup plus estendue que ne faict un vieulx

Cerf. Les Cerfz en la venaison[1] sortent pour aller en leurs gaignages vn peu deuant soleil couché, et demeurent à faire leur nuict jusques à ce que le soleil soit leué, et si d'auanture ilz n'ont assez viandé retournent en leur demeure par quelques tailles moyennement basses, à celle fin que l'on ne les puisse apperceuoir, et broutent le bourgeon et regect de l'année, jusques à ce qu'ilz soient saoulz. En Hyuer que les jours sont plus courtz et les nuictz plus longues, les Cerfz commancent leur viandis des dedans la taille, ou quelques fois ils sont contrainctz y faire toute leur nuict, pour ce que les herbes qui sont aux champs ne sont encores en vigueur : mais ilz vont aux bledz, aussy tost qu'ilz commancent à sortir ; ilz vont aussy à la fueille de vigne quand elle tombe. Quant à la façon de laquelle ilz se rembuschent, vn vieulx Cerf qui n'a eu aulcun effroy, faict ordinairement son rembuschement au lieu mesme d'où il s'est desbusché, ou bien pres de là : et tout ainsy que il est sorty au pas pour aller faire sa nuict, il se retire en ceste mesme sorte. Il fault notter que si la taille est fossoyée, il ira deux ou trois cens pas pour trouuer passage. Vn jeune Cerf faict tout au contraire, et la pluspart du temps ne va demeurer au païs où il a esté le jour preceddent, s'il trouue quelque haye ou fossé, il la bondit si franc, qu'il semble qu'il n'y ayt passé. Mais si vn Cerf a eu effroy ou vent de quelque personne, mesmes d'un traict de Limier ou

[1] Dans l'imprimé il y a *mesme cervaison* au lieu de *venaison*.

Chien, s'il y a passé, ne fauldra deuant que faire son desbuscher faire cinq ou six ruses, affin que l'on ne puisse trouuer sa sortie, et de mesmes en son rembuschement entrera cinq ou six fois dedans le bois, et en sortira aultant, et cela est ce que l'on appelle des faulx rembuschements, puis à l'endroict où il veult demeurer faict une grande ruse dedans quelque chemin ou sente s'il la trouve, puis tout soudain demeure là, se mettant à la reposée. Vn jeune Cerf ayant ce mesme effroy faict des ruses, mais non si longues, et tant de fois redoublées qu'vn vieulx Cerf. Je diray aussy que les Bisches vont au viandis en horde toutes ensemble, et est bien aysé de les juger d'auec vn Cerf, car elles viandent plus gouluement et sans choisir les meilleures herbes. Il est bien vray qu'aulcunes fois il y a des jeunes Cerfz et Broccars qui sortent auec elles : mais si l'on y veult auoir l'œil et y prendre garde de pres, l'on trouuera qu'au rembuschement ilz se separent. Quand les Bisches ont leurs fans, elles demeurent seules, accompagnées seulement de leurs ditz fans : parquoy quand uous uoyez d'vn fan seul auec vne beste, uous pouuez juger que c'est d'vne Bische.

CHAPPITRE XXVIe.

COMME VN JEUNE VENEUR DOIBT ALLER AU BOIS VN AN DURANT AUEC UN EXPERIMENTÉ VENEUR.

Jusques icy j'ay deduict par le menu le plus qu'il m'a esté possible ce qu'il fault qu'vn Gentilhomme qui veult estre bon Veneur sache de la nature du Cerf, de ses conditions et manieres, de celles des Chiens, de leurs maladies et curations et des jugements et congnoissances que l'on peult auoir d'vn Cerf, qui sont les principes de la Venerye, lesquelz il ne suffit d'apprendre par liure : mais il fault les congnoistre par experience et longue praticque. Pour ce faire il est necessaire de s'accompagner de quelque experimenté Veneur et aller auecques luy au bois vne année entiere, pour apprendre et congnoistre au doigt et à l'œil les jugemens du Cerf, selon ce qu'il en aura leu dans ce liure.

CHAPPITRE XXVIIe.

COMME IL FAULT COMMANCER A DRESSER VN LIMIER.

La plus propre saison de l'année pour dresser vn Limier est depuis la fin du mois d'Aoust jusques à la fin de Novembre, pour deux raisons. L'vne que les chaleurs estans moindres n'ostent le sentiment des voyes par où vne beste a passé. L'aultre que la terre estant plus molle celuy qui meine le Chien a plus de jugement et congnoissance de ce qu'il suit. Celuy doncques qui a enuye de dresser vn Chien, je luy conseille en ceste saison de se loger en quelque païs de buissons où il n'y ayt quantité de bestes. Car pour dresser vn Chien il fault deux choses : l'vne qu'il ne trouue grande variété et changement de voyes, l'aultre que en faisant suite il trauerse des campagnes et des pelouses, cela faict le nez au Chien meilleur, et luy apprent à moings balancer dedans les voyes, et en le tenant ferme dedans le traict, à si bien pourchasser ce que son maistre desire, qu'il luy donne contantement. Le Veneur se doibt leuer matin apres qu'il a recongneu, le païs où les bestes se tiennent, je dis recongneu affin que menant son jeune Chien qui n'a jamais de rien assenti, il ne l'ennuye deuant qu'il rencontre d'aulcune chose, et que si possible est peu

de temps apres qu'il l'a mis deuant il trouue voye dont il se puisse rabatre[1]. Communement les jeunes Chiens au commancement qu'on leur apprent le mestier ne veulent que se jouer à leur maistre, et ne vouldroient faire aultre chose, mais le Veneur qui le meine doibt doulcement sans le rudoyer en disant : Va oultre, et le poussant de la main en auant le faire tousiours cheminer deuant soy, il ne doibt aller que par dedans quelque chemin où aysement il puisse voir ce qu'il passe. Quand le Veneur vient à rencontrer de beste allant de temps, dont son Chien se puisse rabatre, ce qu'il peult congnoistre quand il voit que la terre est remuée de frais, que la rosée est abatue et que l'herbe est encores foulée dedans les voyes, à ceste heure là doibt prendre son Chien par la botte[2] en disant : Tien, voyle cy aller là, garre à toy, luy monstrant par signe et batant de la main dedans les voyes tant qu'il en assente, et s'il voit que son Chien se rabat en jouant de la queue et hoignant dedans les voyes, le doibt flatter en luy batant de la main sur le flanc, disant : Apres compaignon, apres là, apres doncques, et le nommant par son nom, comme voile cy aller, Rigault, là voyle cy aller, Valet : tantost le rebatre sur le flanc, puis luy cracher dans la gueulle, de façon qu'il puisse congnoistre que vous auez agreable ce qu'il faict. Or pour ce commancement là n'est

[1] *Rabatre.* On dit que le chien rabat lorsqu'il tombe sur des voies de bon temps et qu'il en donne connaissance au veneur.

[1] *Botte,* large collier suivi d'un trait, que l'on passe au cou du limier pour faire le bois.

besoing luy faire de grandes suites : mais en continuant tous les matins peu à peu l'accoustumer de dresser des voyes[1] de plus hault temps. Il est bien vray que tous Chiens n'ayans jamais rien veu ne se rabatent pas de ceste façon : et à ceulx qui ne se veulent rabatre d'eux mesmes est besoing de mener vn vieulx Chien auec eulx : et comme le vieulx Chien se rabat, fault tenir le jeune derriere jusques à ce que la beste que l'on suit soit lancée. Les voyes estans renouuellées, ayant trouué ressuées ou reposées de ce que vous suiuez, en retirant vostre vieulx Chien fault pousser le jeune deuant en le rebaudissant des termes que j'ay dictz cy dessus. J'ay veu Chien si fou et obstiné qu'il a demeuré plus de huict jours auant que de vouloir assentir de nulle beste, encores qu'il feust de bonne race : et à ceulx là fault il continuer jusques à ce que vous voyez que par les signes que j'ay dictz cy dessus, il veuille assentir de ce qu'on desire. Comme par le trauail vous avez appris ces premiers principes à vostre Chien et qu'il commance à dresser, fault en le corrigeant doulcement luy apprendre ce qu'il doibt sçauoir pour bien faire suite et enceinte apres vne beste, ainsy que je diray au chappitre qui s'ensuit.

[1] *Dresser la voye.* C'est faire rabattre un ou quelques chiens découplés pour indiquer la voie à des chiens frais que l'on veut découpler sur le pas de l'animal de chasse.

CHAPPITRE XXVIIIe.

COMME IL FAULT APPRENDRE AU LIMIER A SE RABATRE D'VN CERF ET FAIRE SUITE.

APRÈS que le Veneur a accoustumé son Chien à suiure vne beste, il doibt penser qu'il a plus d'enuye de retourner au bois qu'il n'a volonté l'y mener, et comme vne jeunesse n'est que trop bouillante en toutes ses actions et mesmement aux exercices ausquelz elle se delecte et prent plaisir, sans auoir consideration que les choses moderées ont plus de durée que celles qui se font auec violance, le jeune Chien qui tient de ce naturel ne desire rien tant que retourner où son maistre luy a premierement donné plaisir et contantement : de sorte que le Veneur ne doibt plus mener auec luy vn aultre Chien comme il a faict au commancement, tant pour ce que le jeune Chien voyant aultre Limier ne faict que se debatre et mettre tousiours de plus en plus en furie, que par ce qu'il quitte le plus souuent les voyes pour voir si l'aultre les a deuant luy, d'aultant qu'il n'est pas seur et asseuré de ce qu'il faict. Doncques le Veneur en continuant de se leuer matin trois ou quatre fois la semaine, doibt mener son Chien au bois et auant que de le mettre deuant, le prendre par la botte, luy cra-

cher dedans la gueulle, et le battant sur le flanc luy faire feste, puis le laisser aller en disant : Va oultre, et encores qu'il aille de grande roideur et secousse, qu'il se donne dedans le traict : pour cela ne le tanser ny le rabrouer, de sorte qu'il ayt craincte de ce qu'on luy faict. Il est necessaire que l'endroict par où vous mettez vostre Chien deuant, soit quelque chemin dedans des tailles ou sur le bort d'icelles. La raison est que la principalle chose que doibt apprendre vn Chien pour bien se rabatre, c'est de ne laisser passer ny couler faulx fuyantes ny nulles sentes sans y mettre le nez : et pour ce faire, toutes celles que le Veneur peult apperceuoir, il se doibt arrester, et en tirant son Chien doulcement sans le rudoyer, en luy disant : Tien là, garre à toy, faire tant auec telz propos ou semblables qu'il s'amuse à chasque faulx fuyante et y mette le nez. Le Veneur expert desire que son Chien ne laisse passer nulle voye qu'il n'y mette le nez, et si l'on voit à la contenance du Chien que la beste n'y passe et qu'aussy l'œil le vous juge ainsy, en marchant plus auant disant : Va oultre au Chien, sans se plus amuser là, passer son chemin auant. Quand vostre Chien se vient à rabatre des voyes de temps, il luy fault apprendre à la dresser : vous pouuez congnoistre s'il le faict, quand il en rabat chauldement. Mesmement à vn jeune Chien, il luy fault doncques apprendre à se rabatre d'vne part et d'aultre du chemin : et comme il s'est rabatu et qu'il desire dresser les voyes d'vn costé en luy disant : Tien, voyle cy Reuari, le faire retourner de l'aultre costé du chemin, et luy faire as-

sentir les voyes aultant d'un costé que d'aultre, cela sert à oster bien souuent les Veneurs hors de peyne : car comme vn Chien est dressé de ceste façon, il monstre à son maistre, quand il se rabat des deux costez du chemin que ce sont voyes de temps dont il peult aller apres : et ne se rabatant que d'vn costé monstre que ce sont haultes erres[1] qu'il aura grand peyne à dresser, ou que c'est de peur de suraller selon ce que l'on luy a monstré de jeunesse comme j'ay dict cy dessus. Il sert aussy en ce que cependant que le Chien passe d'vn costé et d'aultre du chemin, le Veneur a loisir regarder à terre dans le chemin où c'est que son Chien se rabat, si c'est de beste digne d'estre suiuie. Or apres que le jeune Chien s'en est ainsy rabatu, si le Veneur voit que ce soit de beste qui luy plaise, encores que ce ne soit Cerfz, se doibt mettre apres en disant, Apres, voyle cy aller, Valet, voyle cy aller là, là Valet, là, et doibt faire suiure son Chien jusques à ce qu'il trouue des tailles fortes, haultes et espoisses, et estant là arriué doibt racourcir le traict de son Chien, et en le prenant par la botte luy faire feste comme j'ay dict cy dessus : puis luy rebaillant un petit de traict, le tenir dessus, jusques à ce qu'il ayt brisé tant hault que bas : et que les brisées qu'il faict il les face deuant son Chien, que celles qu'il jecte les jecte aussy deuant luy, cela sert que le Chien congnoit

[1] *Haultes erres*, voies de la veille au soir ou de la matinée, voies que le cerf trace lorsqu'il a vent du trait, quand le veneur le détourne le matin et qu'il quitte l'enceinte ou qu'il fait de longues fuites.

le lieu jusques où il a poussé les voyes de la beste qu'il a suiuie, affin qu'il en ayt plus de souuenance et congnoissance : et comme vous auez brisé en faisant encores feste à vostre Chien, le fault retirer jusques au premier chemin ou sente battue que vous pourrez trouuer : puis en luy faisant feste et le mettant deuant de la façon que j'ay cy dessus dict, tourner de chemin en chemin au lieu où vous pensez que la beste puisse demeurer, et faire en sorte que vostre Chien se tienne tousiours plustost du costé du chemin où c'est que demeure la beste en allant deuant, non qu'il n'eust sentiment aussy tost d'vn costé que d'aultre : mais c'est vne vieille maxime qu'il fault observer. Je diray que pour dresser un jeune Chien il est bon et necessaire de prendre son enceinte courte. Les raisons sont que la faisant petite le jeune Chien à moings de loisir de perdre la souvenance et sentiment des voyes qu'il a suiuies, et quand bien il trouueroit la beste passée, c'est chose que tout Veneur doibt desirer qu'un jeune Chien apprenne à faire enceinte et à se rabatre souuent de la beste qu'il a commancé à suiure, et si en prenant le deuant il la trouue passée, en rabatant son Chien luy doibt faire feste, et poursuiure encores à faire nouvelle enceinte, comme j'ay dict cy dessus, quatre, cinq, et six fois auant[1] comme il trouve la beste passée : faire faire souuent enceinte à son Chien, c'est le rendre plus diligent. Apres qu'auez faict plusieurs enceintes, encores que le Cerf

[1] Imprimé de 1625 : autant.

ne demeure, pourueu qu'il aille en beau païs de fortz, l'on se doibt contanter et faire feste à son Chien, le retirant de la façon que j'ay dict cy deuant : s'il y a quelque maison pres du lieu où auez jecté vos brisées, pour ne trauailler vostre Chien, l'on s'y doibt retirer pour luy donner quelque repos : apres y auoir demeuré vne heure ou deux, en reprenant vostre Chien et luy faisant feste, le fault ramener à ses brisées, où estant arriué fault mettre son Chien deuant et disant : Va oultre, luy bailler du traict comme de trois ou quatre brasses : puis le tenant ferme dessus, luy demander : Là, va-il là, et en luy disant : A route, à route, le suiure, puis regarder à terre si la beste va à luy, et si elle y va, en disant : Voylecy, va auant, voyle cy, va auant, Valet, là, tu dis vray, là, le suiure : puis le tenant court ayant tousiours le pied aux dernieres voyes qu'auez peu voir, luy demander · Là, va-il là, et si vous voyez que en jappant et par sa contenance il monstre qu'il aille à luy en racourcissant le traict le rebaudissant tousiours s'approcher jusques tout contre luy, et en luy battant de la main sur le flanc luy faire feste en disant : Voile cy aller, Valet ; voyle cy aller là : puis lui rebailler le traict peu à peu, car si tout à vn coup luy laschiez, il y auroit danger que la force dont il iroit feust cause de le faire sortir des voyes, aulcune fois il se retrouue des faulx fuyans ou sentiers dedans les fortz, les bestes les trouuans estans chassées, le plus communement rusent dedans iceulx et comme le plus parfaict homme du monde en quelque art que ce soit, ne peult que quelque fois il ne se mespreigne, ainsy

est il difficile que le Veneur puisse tousiours voir tous les retours qu'vne beste faict dedans telz païs et sentes, car s'il peult voir le retour ne fault qu'il laisse aller son Chien jusques au bout de la ruse, ains en le retirant disant : Tien, voyle cy, Reuari, retourner tout du long de la voye ou sente, en faisant mettre par son Chien le nez en toutes les coulées qu'il peult voir faire tant que son Chien retrouue le retour, comme aussy le Veneur n'ayant apperceu le retour, et estant allé jusques au bout de la ruse, voyant que son Chien demeure esbahi et estonné, ne sçachant plus que deuiennent les voyes, alors il doibt auant que retourner faire qu'au bout du chemin ou de la sente, ou bien de la ruse, en baillant dauantage de traict à son Chien, en disant : Là garre à toy, là mon amy, là Valet, faire que son Chien face comme vne petite enceinte au lieu où il a perdu les voyes, s'il trouue qu'elles passent, les luy faire dresser comme j'ay dict cy deuant, si aussy il ne les trouue poinct passées, il fault qu'il retourne et face comme j'ay dict, quand il commance à trouuer la ruse et entre dedans le chemin, et en faisant de ceste façon ne peult faillir qu'il ne trouue la beste passée, et que son Chien n'ayt plaisir, doncques ayant retrouué les voyes, son Chien s'en rabatant luy doibt de rechef encores faire feste et luy disant : Voyle cy, vouant à route compagnon, à route à luy, luy bailler du traict et le suiure : et comme communement les bestes qui n'ont eu effroy au matin ne vont guieres auant dedans le fort, ny ne font ordinairement de grandes ruses, il est aysé les lancer.

Doncques le Chien estant arriué à la reposée de la beste ne fault poinct de s'escrier, tant pour l'effroy qu'il a du bruict qu'il oyt deuant soy, comme aussy de l'ayse qu'il sent d'auoir renouuelé et rapproché ce qu'il suiuoit : lors le Veneur lui doibt faire feste, et luy faisant suiure seulement deux longueurs de traict le laisser en cest appetit, qui luy faict auoir souuenance et desir de retourner encores plus voluntiers vne aultre fois au bois pour donner plaisir à son maistre. Je ne diray poinct en ce chappitre comme il fault apprendre aux jeunes Chiens à passer les plaines et à chasser les voyes d'vne beste qui se desbusche d'vn buisson à aultre, pource que je desire qu'apres les premiers quinze jours que l'on a apprins les premiers principes à vn Chien on demeure l'espace de trois semaines à le faire suiure dedans les tailles pource qu'il prent sentiment tant par le pied comme par les portées, et il s'affine le nez. Puis au chappitre qui s'ensuit je diray comme il fault haulser le nez à vn Chien.

CHAPPITRE XXIXe.

COMME IL FAULT HAULSER LE NEZ A SON CHIEN.

Vous auez veu par les deux derniers chappitres comme je desire que par l'espace d'vn mois l'on commance à faire assentir au jeune Chien ce qu'il fault que tout le reste de sa vie il suiue. Or

voyant qu'il a bon commancement, et pour le matin il a le nez si bon que l'on luy peult desirer, se rabatant de toutes voyes, ne laissant rien passer qu'il n'en face de demonstration, il ne reste plus qu'à luy haulser le nez et luy apprendre à chasser voyes de hault temps [1]. Pour ce faire fault estre en païs commode, et que le Veneur continue à se leuer matin, il ne luy est plus besoing d'entrer dedans les tailles, mais seulement sur le bord, dedans quelque chemin qui separe les dictes tailles d'auec les landes. Puis en mettant son Chien deuant dedans le dict chemin de la façon que j'ay descrit cy dessus, doibt cheminer le long d'iceluy selon qu'il congnoit le païs, jusques à ce que son Chien se vienne à rabatre. Or son Chien se rabatant fault qu'il considere de quel temps sont les voyes dont son Chien se rabat, si ce sont voyes qui entrent dedans le fort, fault qu'il ayt le jugement de congnoistre que c'est comme la beste vient de faire sa nuict, ces voyes là communement ne sont pas de hault temps, si le Veneur faisoit suivre le droict à son Chien il ne luy apprendroit par là à se haulser le nez, parquoy il est besoing luy faire suiure le contrepied, cela sert que le jeune Chien ayant sentiment des voyes qui ne font qu'aller, luy donne plus grande chaleur et courage en suiure, et les voyes ne se haulsant de temps que peu à peu, il s'accoustume aussy peu à peu à se haulser le nez, car à la fin de la suite on trouuera que les voyes sont

[1] *Voyes de hault temps*, voies vieilles de quelques heures.

haulsées de beaucoup plus hault temps. Or si d'auanture la beste avoit faict sa nuict si longue et si difficile à desfaire que l'on demeurast si long temps apres que le Chien ne peult plus dresser les voyes, fault alors comme on se trouue dedans les landes, faire faire enceinte à son Chien non que par cela on ayt espoir de pouuoir retrouuer le contrepied, et le pousser dauantage : mais en ramenant son Chien et le rapprochant du fort, et non pas tout contre, faire qu'il se puisse rabatre des voyes dont il aura desia suivi : et s'en rabatant lors fault prendre le droict, et dressant les voyes dedans la brande, les pousser jusques dedans le fort, et estant là, à cause que lesdictes voyes sont haulsées de temps, cependant que l'on suit, je trouue bon que le Veneur les pousse tousiours jusques à ce qu'il vienne à lancer la beste : cela est cause que le jeune Chien ayant suivi le contrepied et senti des voyes de hault temps de la beste qu'il suivoit, et puis apres que il en a eu le plaisir, la lançant, n'ayant jugement de congnoistre que ce sont les mesmes voyes qu'il a poussées, sur lesquelles l'on l'a remis, il pense qu'ayant trouué quelque retour il l'a par ce moyen renouvellée. Voyla la façon comme il me semble qu'il fault faire suivre le contrepied d'vne beste à un jeune Chien que l'on veult dresser : cela n'est pas la seule façon de laquelle je me vouldrois ayder pour apprendre à mon Chien à suiure de hault temps, ains seulement pource que c'est chose qui arrive souuent, je l'ay bien voulu descrire, si est ce qu'elle sert et est necessaire d'apprendre à son Chien.

Pareillement l'on peult faire suiure le contrepied à son Chien, comme s'il vient à rabatre des voyes sortant du fort, le Veneur doibt juger que ce sont les voyes de la beste par lesquelles elle va au gaignage : par là doibt congnoistre que le nez de son Chien va se haulsant. Tout Chien qui se rabat de quelques voyes que ce soit sans que l'on luy monstre, la faulte vient du Veneur quand il ne les peult dresser. Doncques quand vostre Chien se rabat de quelques voyes, il vous demonstre qu'il les peult suiure, lors luy fault faire chere, en le rebaudissant de la manière que j'ay dict au chappitre preceddent, puis le tenant de court le laisser suiure en parlant tousiours à luy et luy monstrant que vous auez contantement de ce qu'il faict en jectant l'œil souuent à terre, fault regarder s'il dresse justement sur les voyes. Il fault considerer aussy de la façon de quoy il suit, car les Limiers ont deux façons de suiure, l'vne qui est la plus belle et la plus à louer est quand ilz vont le nez hault en le mettant quelque fois en terre, la queue sur l'eschine : les aultres tenant plus du Regnard fourrent ordinairement le nez contre terre, et laissant pendre la queue sur les jarretz vont japillant et grondant sur les voyes qu'ilz suiuent. Je dis cecy pour ce que selon que le Veneur voit que son Chien chasse, il est besoing qu'il luy apprenne le mestier qu'il veult qu'il sçache : car si c'est vn Chien qui chasse brauement, il est necessaire que le Veneur tienne son traict court, à cause que ayant le nez hault de terre, s'il luy bailloit beaucoup de traict il

pourroit quelque fois sortir hors des voyes : au contraire si c'est vn Chien qui prenne plaisir à assentir souuent la beste qu'il suit, fault qu'il luy baille d'auantage de traict pour luy donner moyen et loisir de ce faire. Or pour revenir à mon premier propos, le Veneur doibt regarder souuent si la beste va a luy, et voyant qu'il dresse le doibt tousiours suiure en luy faisant feste, et souuent le tenir court, et en luy battant sur le flanc, luy monstrer tousiours que l'on a agreable ce qu'il faict. Si le Veneur voit que son Chien dresse les voyes sans peyne c'est chose bonne, qu'il luy accoustume à faire enceinte dedans les landes. Et partant je desire que laissant les voyes et brisant où il en demeure, voyant où la beste a la teste dressée, il face l'enceinte de ce costé là, pour accoustumer son Chien à s'en rabatre ; il est plus difficile à un Chien de se rabatre de voyes dedans les landes, que quand il en a vn coup assenti, les dresser. Partant je dis qu'il luy fault apprendre de bonne heure à ce faire. Or quand il s'en vient à rabatre de nouueau luy fault faire feste et poussant les voyes, faire tant par les moyens que j'ay dictz cy deuant, qu'il mette la beste que l'on suit à couuert, puis comme l'on voit qu'elle est entrée dedans le fort.....

TABLE

Avant-propos I
Introduction VII
Baïf au roy Charles IX XIX
Vers de François d'Amboise XXVIII
Responce de Ronsard aux premiers vers de Charles IX. XLI
Responce de Ronsard aux seconds vers de Charles IX.. XLIII
Elégie de Ronsard XLV
Epitaphe de Courte Chienne de Charles IX XLIX
Dialogue de Beaumont, levrier de Charles IX et de Caron LIV
Extraits des comptes de Charles IX LX
Lettre de Pierre Bon à Charles IX LXII

LIVRE DU ROY CHARLES.

Dedicace à Louis XIII 1
Privilége de l'édition de 1625 3
Dédicace de Charles à Mesnil 7
CHAPPITRE Ier. — Comme il fault peupler les forestz où il n'y a poinct de bestes 9
CHAPPITRE IIe. — Du Rut des Cerfz 11
CHAPPITRE IIIe. — De la retraite des Cerfz 13
CHAPPITRE IVe. — Comme les Cerfz muent et renouuellent leurs testes 14
CHAPPITRE Ve. — Des Fumées du Cerf 17
CHAPPITRE VIe. — Ce que les anciens ont escript de la nature des Cerfz 19
CHAPPITRE VIIe. — Des Chiens courans 31
CHAPPITRE VIIIe. — Des Chiens courans noirs 32
CHBPPITRE IXe. — Du Naturel des Chiens gris 33
CHAFPITRE Xe. — Des Chiens blancz greffiers 35

CHAPPITRE XIe. — De toutes aultres sortes de poil de Chiens courans..... 36
CHAPPITEE XIIe. — Comme il fault faire entrer les Lices en chaleur, et les traitter quand elles sont plaines. 38
CHAPPITRE XIIIe. — Comme il fault esleuer les petitz Chiens, et nourrir la mere..... 40
CHAPPITRE XIVe. — Comme il fault nourrir les petitz Chiens quand ils sont hors de dessouz de la mere. 43
CHAPPITRE XVe. — Comme il fault mettre les Chiens chez le Gentilhomme pour les apprendre à chasser.... 45
CHAPPITRE XVIe. — Comme doibt estre faict et scitué le Chenil..... 47
CHAPPITRE XVIIe. — De la Rage des Chiens..... 48
CHAPPITRE XVIIIe. — De la Caquesangue et rongne des Chiens..... 56
CHAPPITRE XIXe. — Comme il fault dresser vn valet de Chiens..... 59
CHAPPITRE XXe. — Du Veneur..... 62
CHAPPITRE XXIe. — Du Jugement que l'on a d'vn Cerf par le pied..... 64
CHAPPITRE XXIIe. — Du Jugement du Cerf par les alleures..... 68
CHAPPITRE XXIIIe. — Du Jugement par les portées frayées. 70
CHAPPITRE XXIVe. — Du Jugement par les fumées..... 72
CHAPPITRE XXVe. — De diuerses aultres sortes de jugemenz que l'on a d'vn Cerf..... 76
CHAPPITRE XXVIe. — Comme vn jeune Veneur doibt aller au bois vn an durant auec vn expérimenté Veneur.. 80
CHAPPITRE XXVIIe. — Comme il fault commancer à dresser vn Limier..... 81
CHAPPITRE XXVIIIe. — Comme il fault apprendre au Limier à se rabatre d'un Cerf et faire suite..... 84
CHAPPITRE XXIXe. — Comme il fault haulser le nez à son Chien..... 90

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, 55, quai des Augustins.

EN VENTE CHEZ AUGUSTE AUBRY

LA CHASSE ROYALE

Composée par le roy Charles IX et dédiée au roy très-chrestien de France et de Navarre Louis XIII, et très-utile aux curieux et amateurs de chasse. Publiée par H. CHEVREUL. *Paris*, 1857, petit in-12, *épuisé*.

Le même ouvrage. Nouvelle édition, ornée d'un joli portrait du roy Charles et d'une planche pour les fumées du cerf. Petit in-8, papier vergé. *Quelques exemplaires seulement*. 5 »

ÉTUDE SUR LE XVIe SIÈCLE.

HUBERT LANGUET

Seconde édition, publiée par H. CHEVREUL. Paris, in-8. 5 »

ESTAT DE L'EMPIRE DE RUSSIE

Par le capitaine MARGERET. Nouvelle édition, précédée d'une notice biographique et bibliographique, par H. CHEVREUL. Petit in-12. . . . . 3 50

LE LIVRE DE LA CHASSE

Du Grand seneschal de Normandye et les ditz du bon chien Souillard, qui fut au roy Louis de France XIe de ce nom. Publié par le baron JEROME PICHON. Petit in-8 (*de la collection du Trésor des Pièces rares ou inédites*. . . . 3 »

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES AUGUSTINS.